

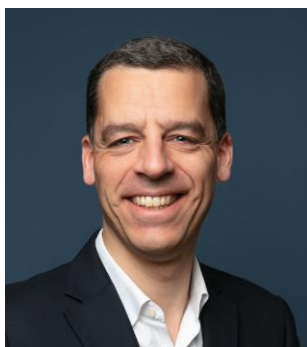
▶ RAPPORT FINANCIER

2025



PRODWAYS
GROUP

MESSAGE DU DIRECTEUR GENERAL



GUILLAUME DERAISME

Directeur général

**Madame, Monsieur,
Chers actionnaires,**

En 2025, Prodways Group a poursuivi avec détermination l'amélioration de sa rentabilité opérationnelle dans un environnement économique incertain. Dans cette optique, le Groupe a continué à déployer les actions de recentrage stratégique engagées, tout en renforçant sa discipline sur les coûts. Malgré une baisse du chiffre d'affaires, ces mesures ont permis une nette progression de la marge d'EBITDA courant, qui s'établit à 6 % sur l'exercice, en amélioration de 3 points par rapport à 2024 retraité.

Cette performance témoigne de la capacité du Groupe à adapter son modèle opérationnel. L'amélioration est particulièrement marquée au sein de la division Systems, dont la marge d'EBITDA courant progresse significativement, tandis que la division Products maintient un niveau de rentabilité stable. Cette évolution confirme la pertinence des choix stratégiques opérés et notre volonté de privilégier la qualité de la performance à la croissance du chiffre d'affaires.

Le Groupe a également généré une trésorerie opérationnelle solide en 2025, avec un flux de trésorerie généré par l'activité de 5,1 M€, en progression par rapport à l'exercice précédent. Cette génération de trésorerie, combinée à une maîtrise des investissements, permet à Prodways Group de conserver une situation financière saine, avec une structure de bilan renforcée.

L'année 2025 a par ailleurs été marquée par une étape stratégique majeure avec la signature d'un accord en vue de la cession de l'activité Software, classée en activité non poursuivie conformément à la norme IFRS 5. Cette opération, soumise à l'approbation de l'Assemblée Générale, constitue une avancée déterminante dans la transformation du Groupe et dans la clarification de son périmètre stratégique.

Les actions engagées pour améliorer durablement la performance du Groupe se poursuivront en 2026, avec une priorité donnée au redressement des activités de la division Products et à la poursuite de l'optimisation du modèle opérationnel. Dans ce nouveau périmètre, notre objectif est de stabiliser, voire d'améliorer légèrement le chiffre d'affaires, tout en continuant à accroître le taux de marge d'EBITDA courant.

Je tiens à saluer l'engagement et le professionnalisme des équipes de Prodways Group, qui ont su accompagner ces transformations et démontrer leur capacité d'adaptation. Je leur renouvelle toute ma confiance pour poursuivre le développement de chacune des activités du Groupe en 2026.

RAPPORT FINANCIER ANNUEL 2025

Incluant les comptes consolidés et sociaux 2025, le rapport de gestion et le rapport sur le gouvernement d'entreprise

1. PRESENTATION DU GROUPE ET DE SES ACTIVITES.....	4
1.1 Chiffres clés.....	4
1.2 Présentation du Groupe et de ses activités.....	5
1.3 Stratégie et perspectives, politique d'investissement et de R&D.....	14
1.4 Analyses des performances consolidées et des secteurs.....	16
1.5 Activité et résultats de la société PRODWAYS GROUP SA.....	19
2. FACTEURS DE RISQUES.....	23
2.1 Méthodologie d'élaboration.....	23
2.2 Risques stratégiques.....	25
2.3 Risques opérationnels.....	27
2.4 Risques transverses.....	29
3. RAPPORT SUR LE GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE.....	30
3.1 Information sur la gouvernance.....	30
3.2 Informations relatives aux rémunérations des mandataires sociaux.....	38
3.3 Rémunération des dirigeants mandataires sociaux pour l'exercice 2026.....	43
3.4 Référence par la Société à un Code de gouvernement d'entreprise et son application par la Société.....	43
3.5 Conventions réglementées, conventions avec des parties liées et conventions courantes.....	44
3.6 Procédures de contrôle interne et de gestion des risques.....	47
4. INFORMATIONS FINANCIERES ET COMPTABLES.....	49
4.1 États financiers consolidés 2025.....	49
4.2 États financiers individuels 2025.....	88
5. INFORMATIONS SUR LA SOCIETE, LE CAPITAL ET L'ACTIONNARIAT.....	105
5.1 Informations sur la Société.....	105
5.2 Le capital.....	105
5.3 L'actionnariat.....	108
5.4 Politique de dividendes.....	109
5.5 Commissaires aux comptes.....	109
6. TABLES DE CONCORDANCE.....	110

1. PRESENTATION DU GROUPE ET DE SES ACTIVITES

1.1 CHIFFRES CLES

Les chiffres clés sont extraits des états financiers consolidés. Conformément à la norme IFRS 5, l'activité Software est classée en activité non poursuivie dans les comptes 2025, et les états financiers comparatifs ont été retraités en conséquence. En revanche, les données 2023 sont dans l'état publié.

1.1.1 Évolution du chiffre d'affaires

(en millions d'euros)	2025	2024 retraité	2023 publié
Systems	14,10	14,63	39,47
Products	26,90	30,50	35,26
Structure et éliminations	(0,05)	(0,08)	(0,17)
CHIFFRE D'AFFAIRES CONSOLIDE	40,95	45,05	74,56

1.1.2 Évolution de l'EBITDA courant *

(en millions d'euros)	2025	2024 retraité	2023 publié
Systems	2,31	1,18	3,47
Products	2,03	2,18	3,89
Structure et éliminations	(1,77)	(2,07)	(1,40)
EBITDA COURANT * CONSOLIDE	2,57	1,29	5,97

* EBITDA courant : résultat opérationnel avant « dotations nettes aux amortissements et provisions », « autres éléments du résultat opérationnel » et « quote-part de résultat des entreprises associées ». Cet indicateur non strictement comptable est détaillé en note 3 de l'annexe aux comptes consolidés.

1.1.3 Évolution du résultat d'exploitation *

(en millions d'euros)	2025	2024 retraité	2023 publié
Systems	0,93	1,17	1,75
Products	(0,55)	(0,67)	0,56
Structure et éliminations	(1,71)	(1,96)	(1,28)
RESULTAT D'EXPLOITATION *	(1,33)	(1,46)	1,04

* Résultat d'exploitation : résultat opérationnel avant « autres éléments du résultat opérationnel » et « quote-part de résultat des entreprises associées ». Cet indicateur non strictement comptable est détaillé en note 3 de l'annexe aux comptes consolidés.

1.1.4 Évolution du résultat net

(en millions d'euros)	2025	2024 retraité	2023 publié
RESULTAT NET CONSOLIDE	(0,11)	0,61	(14,02)
RESULTAT NET PART DU GROUPE	(0,22)	0,55	(14,00)

1.1.5 Principales données bilanciell

(en millions d'euros)	2025	2024 publié	2023 publié
CAPITAUX PROPRES ⁽¹⁾	53,34	53,47	53,43
Trésorerie disponible (a)	5,31	12,06	16,22
Dettes financières ⁽²⁾ (b)	10,44	14,69	19,19
Trésorerie nette ⁽³⁾ (a) - (b)	(5,13)	(2,63)	(2,96)
TRESORERIE NETTE RETRAITEE ⁽⁴⁾	(4,45)	(1,97)	(2,86)

(1) Capitaux propres part du Groupe plus intérêts minoritaires.

(2) Un échéancier des dettes financières figure en note 8.1.1 de l'annexe aux comptes consolidés.

(3) Trésorerie disponible moins dettes financières, un chiffre négatif représente une dette nette.

(4) Trésorerie nette majorée de la valeur de marché de l'autocontrôle.

1.1.6 Investissements

(en millions d'euros)	2025	2024 publié	2023 publié
Dépenses totales de R&D ⁽¹⁾	0,42	1,03	2,20
Dépenses de R&D en pourcentage du chiffre d'affaires	1,0%	1,7%	2,9%
Autres investissements capitalisés ⁽²⁾	1,30	1,90	2,3

(1) R&D constatée en charges plus R&D capitalisée au cours de l'exercice.

(2) Hors droits d'utilisations.

1.1.7 Évolution des effectifs

	2025	2024 publié	2023 publié
Systems	153	152	201
Products	226	243	288
Structure	14	21	18
EFFECTIFS TOTAUX	393	416	507

1.2 PRESENTATION DU GROUPE ET DE SES ACTIVITES

PRODWAYS GROUP est spécialiste de l'impression 3D industrielle et professionnelle avec un positionnement unique d'acteur intégré. Le Groupe s'est développé sur l'ensemble de la chaîne de valeur de l'impression 3D (logiciels, imprimantes, matières, pièces & services) avec une solution industrielle à forte valeur ajoutée technologique.

Le pôle Systems de PRODWAYS GROUP fournit à ses clients les moyens de produire des pièces en 3D. Le Groupe est l'un des principaux fabricants d'imprimantes 3D industrielles, avec une large gamme de systèmes d'impression 3D (DLP® résine et céramique), et un acteur majeur du développement et de la vente de matériaux associés. Le Groupe a également une activité, classée en tant qu'activité non poursuivie en 2025, d'intégration des logiciels de conception 3D, simulation et optimisation SOLIDWORKS de DASSAULT SYSTÈMES. Les imprimantes 3D développées par PRODWAYS GROUP adressent un nombre important de secteurs, aux premiers rangs desquels le médical (et en particulier le dentaire) et l'industrie, pour apporter les leviers nécessaires aux sociétés innovantes souhaitant orienter leur production vers l'impression 3D.

Le pôle Products de PRODWAYS GROUP produit directement des pièces en 3D. Le Groupe est l'un des plus grands acteurs européens de la production de pièces en plastique et en métal avec un important parc d'imprimantes 3D sur l'ensemble des technologies d'impression 3D en France et en Allemagne. En parallèle, PRODWAYS GROUP développe et commercialise des applications médicales utilisant l'impression 3D pour les domaines de la podologie et de l'audiologie vendues notamment directement aux professionnels de santé.

En intégrant au cœur de son savoir-faire les logiciels, la conception de machines, de matières et de pièces, PRODWAYS GROUP se positionne sur l'ensemble de la chaîne de valeur et propose à ses clients une offre complète depuis la conception de leurs projets jusqu'à la fabrication de leurs pièces.

Au 31 décembre 2025, le Groupe emploie 393 personnes, est implanté dans deux pays et exporte directement 39 % de son activité (y compris l'activité Software).

1.2.1 Historique et évolution de PRODWAYS GROUP

• Les origines de PRODWAYS

Dès le début des années 1990, André-Luc ALLANIC, un des spécialistes mondiaux et pionnier de l'impression 3D, qui travaille sur de nombreuses technologies innovantes (stéréolithographie, frittage de poudre métal et polymère notamment), développe certains des premiers systèmes d'impression 3D européens pour le CNRS et pour la société LASER 3D qu'il rejoint en 1993. Les machines de stéréolithographie qu'il conçoit sont à cette époque déjà les plus rapides du marché.

En 2007, l'arrivée de la nouvelle génération de puces microélectroniques DLP® permet à André-Luc ALLANIC de concrétiser sa vision : il associe une puce DLP® à une diode UV à forte puissance (LED) avec pour objectif de concevoir les imprimantes 3D les plus précises et les plus rapides du marché. La technologie MOVINGLight® est née. André-Luc ALLANIC crée la société PHIDIAS TECHNOLOGIES pour lui permettre de commercialiser ces nouvelles machines intégrant cette technologie.

En 2013, André-Luc ALLANIC et Raphaël GORGÉ se rencontrent. André-Luc ALLANIC est séduit par l'idée de s'associer à un groupe industriel français à forte culture technologique. Raphaël GORGÉ mesure quant à lui très rapidement le saut technologique offert par la technologie MOVINGLight® ainsi que les moyens que EXAIL TECHNOLOGIES est à même de mettre en œuvre pour permettre son déploiement international.

En mai 2013, EXAIL TECHNOLOGIES acquiert la société PHIDIAS TECHNOLOGIES. La Société est renommée PRODWAYS.

• 2014-2018 : Construction du groupe et introduction en bourse

En avril 2014, EXAIL TECHNOLOGIES crée PRODWAYS GROUP, qui réalise l'acquisition de la société DELTAMED, acteur de référence des matériaux pour l'impression 3D. Cette acquisition permet depuis au Groupe de maîtriser et de capter l'ensemble de la création de valeur du couple machine-matière sur les applications développées par le Groupe.

En mars 2015, PRODWAYS GROUP acquiert INITIAL – leader français indépendant de la fabrication de pièces par impression 3D – pour proposer à ses clients une offre multi-technologie et une gamme complète de services.

En janvier 2016, PRODWAYS GROUP prend le contrôle de PODO 3D, start-up fondée par un podologue ayant pour ambition de développer une solution de modélisation et d'impression 3D d'orthèses plantaires.

En avril 2017, SAFRAN et PRODWAYS GROUP annoncent la signature d'un accord de partenariat technologique visant à collaborer pour le développement de matières et de procédés de fabrication additive. Dans le cadre de cette coopération, SAFRAN CORPORATE VENTURES prend une participation au capital de PRODWAYS GROUP.

Le mois suivant, PRODWAYS GROUP réalise son introduction en Bourse sur Euronext Paris. Cette levée de fonds d'un montant de 66 millions d'euros permet de continuer le développement ambitieux des activités du Groupe.

Au troisième trimestre 2017, PRODWAYS GROUP renforce son pôle d'activités médicales avec l'acquisition d'INTERSON PROTAC, un des leaders français des embouts pour prothèses auditives et protections auditives sur-mesure, avec l'ambition d'accélérer le développement des applications de l'impression 3D dans le domaine de l'audiologie.

En novembre de la même année, PRODWAYS GROUP élargit son offre pour l'industrie 4.0 avec l'acquisition de AVENAO INDUSTRIE, distributeur et intégrateur des logiciels de conception, simulation et optimisation 3D de DASSAULT SYSTÈMES depuis plus de 15 ans.

• 2019-2024 : Consolidation et recentrage

En janvier 2019, PRODWAYS GROUP annonce le renforcement de ses activités médicales avec l'acquisition de l'audiologiste SURDIFUSE-L'EMBOUT FRANÇAIS et devient le leader français des embouts auriculaires sur-mesure pour audioprothèses.

En mars 2019, PRODWAYS GROUP lance son premier atelier d'impression 3D robotisé appliqué à l'industrie dentaire pour la production de gouttière orthodontiques.

En janvier 2020, PRODWAYS GROUP lance en Europe une activité pour l'intégration des nouvelles solutions Cloud de la plateforme 3DEXPERIENCE® DASSAULT SYSTÈMES et réalise une prise de participation minoritaire au capital de XD INNOVATION, partenaire majeur de DASSAULT SYSTÈMES pour cette activité en Amérique du Nord.

À partir de mars 2020, PRODWAYS GROUP se mobilise pour participer à l'effort dans la lutte contre la Covid-19 et répondre aux besoins de matériel inédits liés à cette crise sanitaire, notamment en mettant à disposition son parc d'imprimantes 3D professionnelles et en associant son réseau de clients, pour fabriquer des supports de visières de protection pour le visage.

Au cours de l'année 2020, PRODWAYS GROUP bénéficie de ses efforts passés et renforce sa position dans le secteur dentaire, à la fois dans les matières (contractualisation de ventes de résines liquides auprès de plusieurs nouveaux clients spécialistes du dentaire devant consommer plusieurs dizaines de tonnes de matières une fois leurs productions stabilisées) et dans les machines, avec de nouvelles fonctionnalités innovantes et des ventes multi-machines MOVINGLight® ProMaker LD-20 à des clients du secteur.

En décembre de cette année, PRODWAYS GROUP fusionne l'ensemble de ses activités d'audiologie, INTERSON-PROTAC, SURDIFUSE et EMBOUT FRANÇAIS sous le nom INTERSON-PROTAC by PRODWAYS, afin de proposer un service aux meilleurs standards à ses clients et d'optimiser ses opérations.

En mai 2021, PRODWAYS GROUP est sélectionné par l'État comme lauréat de l'appel à projet « Plan de relance pour l'industrie » et obtient ainsi une subvention de 3,3 millions d'euros pour son projet Futur3D qui permettra d'accélérer le développement des technologies du Groupe en développant les prochaines générations de produits et services.

En juillet 2021, PRODWAYS GROUP acquiert 100 % de la société CREABIS GmbH, spécialiste allemand dans le service d'impression 3D de matières plastiques, lui permettant d'accroître la taille de sa division Products tout en pénétrant un nouveau marché en croissance en Europe.

En décembre de cette même année, EXAIL TECHNOLOGIES, actionnaire majoritaire de PRODWAYS GROUP depuis sa création, distribue en nature l'essentiel de ses actions PRODWAYS GROUP à ses actionnaires. EXAIL TECHNOLOGIES, qui détenait préalablement 56,3 % du capital de la société ne conserve que 5,95 %. Cette opération améliore fortement le profil boursier de PRODWAYS GROUP, dont le capital flottant dépasse désormais 60 %. La famille GORGÉ reste néanmoins le

premier actionnaire de la société, par l'intermédiaire de sa holding GORGÉ SAS (anciennement dénommée PÉLICAN VENTURE).

En juillet 2022, PRODWAYS GROUP acquiert 100 % de la société AUDITECH spécialiste français dans la fourniture d'embouts auditifs à destination des industriels. Cette acquisition permet d'accroître la taille de sa division Products tout en pénétrant un nouveau marché en croissance en France.

En février 2024, PRODWAYS annonce la cession de sa participation dans la société CRISTAL créée en 2016 pour reprendre les actifs d'un laboratoire dentaire français (laboratoire SOCA).

Puis, en avril de la même année, PRODWAYS GROUP annonce la cession de sa participation dans la société SOLIDSCAPE, filiale acquise en 2018 et spécialisée dans les machines d'impression 3D pour les applications de fonderie de précision, destinées notamment au marché de la joaillerie.

En mai 2024, PRODWAYS a présenté sa dernière innovation : une nouvelle machine basée sur sa technologie DLP brevetée, MOVINGLight®. La CERAM PRO est le fruit des efforts de R&D au sein de son atelier de production situé à Montigny-le-Bretonneux, marquant une étape cruciale dans l'évolution de l'industrie céramique, en répondant aux nouvelles attentes du secteur industriel. Conçue pour répondre aux besoins spécifiques des secteurs aérospace, automobile et autres, cette nouvelle machine ouvre la voie à des méthodes de fabrication céramique innovantes et efficaces.

En fin d'année 2024, Laurent CARDIN devient Directeur général délégué puis Directeur général le 3 janvier 2025, en raison du départ de Michaël OHANA.

- **2025 : Changement de gouvernance et nouvelle stratégie**

Les premiers succès de la nouvelle imprimante CERAM PRO sont notés dès janvier 2025 avec des ventes auprès de grands groupes dans le domaine de l'aéronautique. Cette tendance se confirme sur le reste de l'année, l'activité commerciale pour cette application devenant plus importante que dans le secteur dentaire.

Le 1er mai 2025, Guillaume DERAISME devient Directeur général à la suite de la démission de Laurent CARDIN.

Fin mai, Michèle LESIEUR, administratrice indépendante de PRODWAYS GROUP depuis 2019, est nommée Présidente du Conseil d'Administration. Elle succède à Raphaël GORGÉ qui reste membre du Conseil d'Administration en tant qu'administrateur. Cette évolution s'inscrit dans la continuité des opérations de réorganisation de la structure actionnariale de PRODWAYS GROUP depuis 2021 et la perte de contrôle de la famille Gorgé de la société.

Le 18 juin 2025, les actions ordinaires émises par PRODWAYS GROUP sont radiées du marché réglementé d'Euronext Paris et admises sur Euronext Growth Paris. Ce transfert, mis en œuvre par le Conseil d'administration en date du 19 mars 2025 suivant autorisation de l'Assemblée Générale des actionnaires de PRODWAYS du 10 mars 2025, permet à PRODWAYS GROUP, d'une part, de voir ses titres admis aux négociations sur un marché de croissance des PME, aligné avec sa taille et son profil boursier actuels et d'autre part, d'alléger les obligations et contraintes auxquelles elle doit se conformer.

Début juillet, le Conseil d'administration annonce les nouvelles priorités concernant la stratégie du groupe. Il étudie la possibilité de procéder à des cessions d'actifs dans la division Systems, ne présentant que peu de synergies au sein du groupe. Cette division comprend les activités de Software 3D, d'Imprimantes et de Matières 3D.

1.2.2 Activités, marchés et concurrence

PRODWAYS GROUP est l'un des leaders européens de l'impression 3D, procédé de fabrication additive consistant à créer des objets physiques par superposition de différentes couches de matière.

L'impression 3D a connu trois grandes phases historiques depuis les années 1960. Au cours de la phase de création (années 1960-2010), l'impression 3D était principalement utilisée afin de créer des prototypes. Le marché a connu plus récemment une amélioration importante des processus d'impression et le développement de nouvelles matières. Ces nouvelles dynamiques technologiques ont entraîné l'ouverture d'une phase de substitution. L'impression 3D permet aujourd'hui de fabriquer des pièces et des produits complexes. Cette technologie constitue désormais un complément et dans certains cas une alternative crédible aux techniques de fabrication traditionnelles. Les pièces, autrefois soumises aux exigences industrielles traditionnelles, peuvent désormais adopter dès leur conception une forme sur-mesure grâce à l'impression 3D.

Fondant sa stratégie sur ce nouveau cycle industriel, PRODWAYS GROUP a la volonté de se développer sur le segment du *rapid manufacturing*, impression 3D appliquée aux séries industrielles. Ce segment a en effet connu une croissance importante au cours des dernières années. Cette croissance du marché de l'impression 3D est liée à la tendance selon laquelle les grands fabricants utilisent de plus en plus cette technologie pour la production de masse.

Les matières utilisées dans le processus d'impression 3D sont principalement le plastique et le métal.

Le Groupe est organisé en deux pôles d'activité : Systems et Products.

1.2.2.1 Pôle Systems

PRODWAYS GROUP développe, assemble et commercialise pour ses clients différentes gammes d'imprimantes 3D et de matières associées et distribue et intègre les logiciels de conception 3D SOLIDWORKS de DASSAULT SYSTÈMES. Cette complémentarité d'offre positionne PRODWAYS GROUP en tant qu'acteur majeur de l'industrie 4.0. Elle offre également une récurrence des revenus pour le Groupe en commercialisant les matières nécessaires au bon fonctionnement des machines achetées par les clients. PRODWAYS GROUP a ciblé deux secteurs prioritaires : le médical et l'industrie.

- **Les imprimantes 3D**

PRODWAYS GROUP est l'un des principaux fabricants d'imprimantes 3D. Le Groupe développe plusieurs gammes de machines d'impression 3D basées sur le principe de la stéréolithographie avec la technologie propriétaire DLP® MOVINGLight® pour l'impression 3D de résines et céramiques :

- plastique DLP® MOVINGLight® : une gamme Dental Pro a été conçue pour la production de pièces ou de prototypes nécessitant des détails précis. Cette gamme adresse particulièrement des applications industrielles telles que des modèles dentaires ou les modèles pour gouttières orthodontiques ;
- céramique DLP® MOVINGLight® : une gamme Ceram Pro pour la production industrielle de pièces en céramique. La série Ceram Pro a été conçue pour la production de pièces en céramique destinées à des applications de fonderie de précision (slurry silice) ou des applications industrielles nécessitant des pièces finales (slurry alumine par exemple) , ainsi que pour supporter les activités de R&D de nombreux laboratoires ;

Les machines conçues par PRODWAYS sur cette technologie sont majoritairement exploitées dans un environnement de production, le plus souvent en complément de méthodes de production conventionnelles, pour réaliser des pièces qui seraient impossibles à réaliser par ces processus. PRODWAYS commercialise ses imprimantes entre 150 milliers d'euros et 250 milliers d'euros pour une durée de vie pouvant atteindre 10 ans. La vente de slurry (pâte de céramiques) et les contrats de maintenance représentent un volume significatif de chiffre d'affaires récurrent par machine et par an, équivalent à 10 à 20% du prix de vente d'une machine Ceram Pro neuve.

- **Les matières associées**

PRODWAYS GROUP produit des résines de première qualité pour l'impression 3D basée sur la technologie DLP® et des poudres polymères utilisées avec la technologie de frittage de poudre au laser, à travers sa filiale DELTAMED.

PRODWAYS GROUP propose une gamme de matières hybrides et composites sous forme de résines liquides, de pâtes de céramique et de poudres de polymères contenant des niveaux élevés de céramique ou de nanoparticules. Ces matières ont été conçues pour être particulièrement performantes et offrir des caractéristiques distinctives en termes de propriétés mécaniques (résistance et élasticité), physiques et esthétiques (couleur et transparence) et de stabilité dans le temps (vieillesse prolongée). Ces matières peuvent être utilisées à la fois avec les imprimantes du Groupe et celles des autres fabricants.

Certifiées conformes aux normes ou règlements médicaux les plus récents (norme MDSAP, EN ISO 13485 règlement européen sur les dispositifs médicaux 2017/745, ou approbation par la FDA – *Food and Drug Administration* – autorisation de mises sur le marché pour certaines), conditions préalables à la commercialisation de dispositifs médicaux, les matières d'impression 3D produites par le Groupe sont principalement utilisées pour la dentisterie esthétique. Elles adressent aussi les marchés de la bijouterie, le prototypage et le secteur aérien.

PRODWAYS GROUP produit et commercialise majoritairement des matières propriétaires et commercialise également des matières développées par des tiers.

- **Les logiciels de conception 3D (CAO) – Activité classée comme activité non poursuivie au 31/12/2025**

À travers sa filiale AVENAO, PRODWAYS GROUP intègre et distribue les applications de conception et de développement 3D SOLIDWORKS et les nouvelles solutions Cloud de la plate-forme 3DEXPERIENCE® de DASSAULT SYSTÈMES. AVENAO maîtrise l'ensemble des problématiques liées au fonctionnement du bureau d'études et offre des solutions de conseil en conception 3D et intégration de solutions d'impression 3D.

En permettant de proposer aux organisations une offre complète depuis la conception de leurs projets jusqu'à la fabrication de leurs pièces, AVENAO renforce la stratégie d'intégration du Groupe et la collaboration entre DASSAULT SYSTÈMES et PRODWAYS GROUP dans le domaine de l'industrie du futur.

1.2.2.2 Pôle Products

Avec son pôle Products, PRODWAYS GROUP est aujourd'hui l'un des plus grands acteurs européens de la production de pièces en plastique et en métal avec un important parc d'imprimantes 3D sur l'ensemble des technologies d'impression 3D, en France et en Allemagne. En parallèle, PRODWAYS GROUP développe et commercialise des applications médicales pour les domaines de la podologie (semelles orthopédiques) et de l'audiologie (embouts de prothèses auditives et protection auditive sur-mesure) vendues directement aux professionnels de santé.

Ce pôle permet par ailleurs d'atteindre plusieurs objectifs :

- une veille de marché permettant de détecter les nouvelles tendances du secteur ;
- une optimisation de la valeur en capturant plus de marge ;
- une accélération de la vitesse d'adoption.

Ce pôle est une vitrine pour les clients potentiels.

- **DIGITAL MANUFACTURING, service de conception et d'impression de pièces sur mesure en 3D**

Acquis par PRODWAYS GROUP en 2015, INITIAL est un des leaders français de la conception et de la production de pièces en fabrication additive et injection thermoplastique. Acquis en 2021, CREABIS est un spécialiste allemand de la fabrication de pièces en fabrication additive plastique.

Ensemble, INITIAL et CREABIS proposent un large éventail de solutions de conception et de production de pièces industrielles par impression 3D. Les pièces prototype ou série sont à destination des secteurs de l'industrie, de l'aéronautique et du spatial, du médical, du dentaire, de l'automobile ou encore du luxe.

Basés respectivement à Annecy et à Munich, INITIAL et CREABIS sont les entités du groupe PRODWAYS spécialisées dans l'innovation produit, l'accélération du développement et la production de petites et moyennes séries. CREABIS, spécialiste allemand dans le service d'impression 3D de matières plastiques, s'est parfaitement intégré au sein du groupe PRODWAYS. Un rachat stratégique opéré en 2021 pour ses projets de croissance à l'export. Les synergies déployées cette année ont été conformes aux prévisions initiales permettant d'offrir aujourd'hui toutes les technologies de cette division DIGITAL MANUFACTURING à l'ensemble des clients.

PRODWAYS exploite environ 70 machines de haute technologie grâce à un parc unique multimarques. Celui-ci compte 45 machines de fabrication additive plastique, huit machines de fabrication additive métallique, huit centres d'usinage, six presses à injecter, un atelier de coulée sous vide et deux ateliers de finition de surface et de peinture, couvrant les technologies les plus mûres de l'impression 3D (MOVINGLight®, SLS®, SLA®, MJF®, Polyjet®, FDM®, DMLS®). Avec une couverture d'offre inégalée, de la conception produit au scan 3D en passant par la simulation numérique et son expertise dans la fabrication de pièces techniques plastiques et métalliques, INITIAL et CREABIS sont dimensionnés pour accompagner leurs clients sur la production de série, sur les technologies d'impression 3D ou plus conventionnelles grâce à l'injection thermoplastique. INITIAL et CREABIS ont produit, toutes technologies confondues, plus de 3 millions de pièces en 2025. Forts de 30 ans d'expertise, d'une certification ISO 9001 et EN 9100 (chez INITIAL), et de l'énergie de 120 collaborateurs, INITIAL et CREABIS servent plus de 4 500 entreprises clientes, aussi bien grands comptes que petites entreprises, dans les domaines du médical, de l'industrie tous secteurs confondus et de l'aéronautique/défense, clients qu'elles accompagnent depuis la rédaction du cahier des charges, en passant par le prototypage, jusqu'à l'industrialisation et la production de préséries et séries.

2025 a été l'année de la poursuite de la consolidation des activités de la branche DIGITAL MANUFACTURING. INITIAL et CREABIS ont su, grâce à leurs domaines d'expertises respectifs, accompagner leurs clients (historiques et nouveaux comptes sur des marchés ciblés) sur des projets complexes, de moyenne série et à haute valeur ajoutée. Cette année a également été une année de transition pour CREABIS avec la baisse des volumes dans l'industrie automobile allemande et la nécessité de s'ouvrir à de nouveaux marchés.

L'activité DIGITAL MANUFACTURING propose également la technologie «3D Molding» qui allie des outillages fabriqués en impression 3D et l'injection thermoplastique. Cette alternative technologique innovante répond ainsi aux besoins des industriels qui peuvent désormais bénéficier de ce nouveau moyen de production pour réduire leur délai de mise sur le marché et montre une collaboration exemplaire des équipes tant sur le plan des compétences que sur le plan technique au service de l'innovation.

En parallèle, grâce à leurs plateformes web intégrées, les 2 sociétés ont continué d'offrir leurs services du devis à la commande en ligne pour les pièces en impression 3D plastique et métal. Cet outil assure une flexibilité et une efficacité accrue dans la réalisation des projets et offre un accès 7/7 et 24h/24 aux clients. Un service conçu pour optimiser et fluidifier les processus de prototypage et de production au service des industriels.

- **Des applications médicales (audiologie et podologie) pour se positionner sur les activités transformées par l'impression 3D**

Les diverses activités de PRODWAYS GROUP sur l'ensemble de la chaîne de valeur permettent l'identification des applications et des secteurs clés où l'impression 3D serait susceptible de transformer les processus industriels traditionnels. Une fois ces marchés clés identifiés, PRODWAYS GROUP se développe et commercialise par des entités dédiées et spécialisées comme PODO 3D (qui commercialise les offres Scientifeet® et SteadySole®), INTERSON PROTAC et AUDITECH, ces deux dernières étant regroupées sous l'appellation commerciale EAROW. Pour l'ensemble de ces applications médicales, la fabrication additive remplace les processus de personnalisation manuels longs et coûteux tout en offrant une meilleure précision et qualité des prothèses.

EAROW, le leader français des embouts de prothèses auditives sur mesure

Depuis les acquisitions d'INTERSON PROTAC en 2017 puis de SURDIFUSE-L'EMBOUT FRANÇAIS, qui ont fusionné en 2020, PRODWAYS GROUP est un leader français de l'audiologie. INTERSON PROTAC conçoit, fabrique et offre aux audioprothésistes et industriels des embouts pour prothèses auditives et embouts de protection sonore réalisés sur-mesure d'après les empreintes du conduit auditif de chaque utilisateur.

En 2022, INTERSON PROTAC acquiert la société AUDITECH INNOVATIONS, spécialiste français des protections auditives individuelles sur-mesure. Cette opération marque une accélération de la stratégie de développement avec la poursuite de la dynamique de croissance externe. Grâce à cette acquisition, PRODWAYS GROUP augmente significativement la taille de sa division d'audiologie sur-mesure, activité à forte valeur ajoutée et à forte récurrence. La complémentarité entre les sociétés permet aux équipes d'AUDITECH INNOVATIONS de bénéficier de toute l'expertise de PRODWAYS en impression 3D, et plus généralement en transformation digitale des activités médicales, vecteur de création de valeur pour la société et ses clients.

Scientifeet® et SteadySole®, deux offres qui ambitionnent de révolutionner le marché des semelles

L'offre Scientifeet® de PRODWAYS GROUP, portée par la filiale PODO 3D, révolutionne le secteur des semelles orthopédiques. Grâce à l'impression 3D, le marché est en pleine phase de transformation avec une forte rentabilité affichée des semelles 3D par rapport aux conceptions traditionnelles et un gain de temps observé sur toute la chaîne de production.

Le processus de fabrication d'une semelle 3D se décompose en quatre étapes distinctes : la réalisation d'un scan du pied du patient et la virtualisation de l'empreinte, la modélisation 3D, l'impression et la livraison de la paire de semelles.

Les semelles sont imprimées en 3D par INITIAL à Annecy en utilisant la technologie SLS®, puis envoyées par transporteur aux podologues qui les remettent ensuite aux patients. À raison de 40 000 nouveaux patients équipés chaque année en France et en Europe, ScientiFeet® accompagne plus de 400 podologues quotidiennement.

Conçue spécifiquement pour répondre aux besoins des entreprises et de leurs équipes, la nouvelle gamme de semelles de confort sur mesure produites en 3D, SteadySole® est proposée pour offrir un soutien optimal et améliorer le bien-être des employés, qu'ils soient dans des bureaux, sur des chantiers ou dans des usines. Ces semelles sur-mesure permettent une réduction significative des troubles musculosquelettiques (TMS) diminuant ainsi l'absentéisme et renforçant la productivité des équipes.

1.2.2.3 Marchés et concurrence

L'impression 3D permet de transformer directement un fichier 3D immatériel en une pièce ou un produit fini sans passer par plusieurs étapes de transformation. Cette technique permet de limiter les stocks, de limiter les déchets de matière mais surtout donne accès à des conceptions de formes radicalement nouvelles. L'impression 3D joue déjà un rôle clé dans certaines applications, en particulier dans le médical (prothèses auditives, implants, etc.). Ses utilisateurs sont attirés par les différents avantages qu'apporte ce nouveau procédé de fabrication, en particulier l'amélioration de la qualité des pièces et des produits complexes, la réduction du temps et des coûts de développement d'un produit et l'accès à la personnalisation de masse.

La taille du marché de l'impression 3D est estimée à 29,94 milliards USD en 2025, et devrait atteindre 66,42 milliards USD d'ici 2030, à un TCAC de 17,28 % durant la période 2025-2030.. Cette trajectoire de croissance est soutenue par un débit machine plus élevé, des portefeuilles de matériaux plus riches, et la migration progressive de la technologie du prototypage rapide vers la production d'usage final en volumes faibles et moyens.¹

Les développements rapides des technologies et des matériaux de production contribuent à stimuler la demande sur le marché de l'impression 3D. La croissance rapide des techniques et des matériaux d'impression 3D se produit dans le monde entier, ouvrant de nouvelles possibilités en matière d'impression 3D et créant des produits de conception complexes et personnalisés.

Par exemple, les technologies d'impression comme le frittage sélectif laser (SLS) et le frittage laser direct des métaux (DMLS) permettent de créer des pièces métalliques complexes avec une grande précision. Cela ouvre de nouvelles opportunités pour l'impression 3D dans les secteurs de l'automobile, de l'aérospatiale et de la défense. Alors que l'exploration spatiale connaît un changement de paradigme, la demande d'impression SLS devrait augmenter, avec un nombre croissant de pays se préparant au lancement de satellites.

Des matériaux comme la fibre de carbone et le graphène sont également développés pour l'impression 3D. Ces matériaux sont solides et légers, ce qui les rend idéaux pour diverses applications. Par exemple, la fibre de carbone est utilisée pour créer des pièces de voitures de course imprimées en 3D, et le graphène est utilisé pour créer des implants médicaux imprimés en 3D.

Les progrès rapides des technologies et des matériaux d'impression sont l'une des principales tendances contribuant à la croissance du marché de l'impression 3D. À mesure que ces technologies continuent de se développer, les fabricants peuvent utiliser l'impression 3D dans diverses applications finales.

En 2025, l'Amérique du Nord concentre près de 42 % des dépenses mondiales en impression 3D, portée par l'adoption précoce des entreprises du Fortune 500 et par un écosystème dense réunissant producteurs de matières, éditeurs de logiciels et fabricants sous contrat.

La région Asie-Pacifique devrait enregistrer la croissance la plus rapide, avec un taux de croissance annuel composé (TCAC) supérieur à 26 %, soutenue notamment par les subventions à l'équipement en Chine et par l'essor des applications médicales en Inde.

L'Europe demeure un pôle majeur de recherche et de production. Des acteurs industriels tels qu'Airbus, Safran et MTU Aero Engines pilotent des consortiums dédiés à l'élaboration de normes, contribuant à l'harmonisation des tolérances géométriques entre fabricants d'équipements d'origine (OEM).

Le Moyen-Orient stimule la dynamique du marché grâce à des investissements dans les secteurs de l'énergie et de la santé. En Afrique, les initiatives pilotes se multiplient, en particulier dans les domaines des prothèses et des pièces de rechange, malgré des contraintes persistantes liées aux infrastructures.

Enfin, l'Amérique latine développe progressivement des capacités d'outillage interne, notamment au sein des industries de biens de consommation.²

Le marché industriel se divise en deux branches : l'impression de la pièce finale (approche directe) ou l'impression d'un moule permettant ensuite de concevoir la pièce finale (approche indirecte).

La conception d'un moule selon un processus traditionnel est un processus long (allers-retours sur les spécifications techniques, plusieurs tentatives avant d'arriver au moule parfait, etc.). L'impression indirecte offre un gain de temps considérable pour la production de moules utilisés ensuite dans l'industrie. L'impression 3D permet de concevoir rapidement le moule disposant des spécifications techniques parfaites afin d'élaborer la pièce. L'approche indirecte est également utilisée afin de concevoir des pièces métalliques. En élaborant dans un premier temps un moule plastique qui sera ensuite utilisé pour élaborer la pièce métallique (ex : pièces de moteur d'avion développées par PRODWAYS GROUP).

¹ Source: <https://www.mordorintelligence.com/fr/industry-reports/3d-printing-market>

² Source: <https://www.mordorintelligence.com/fr/industry-reports/3d-printing-market>

Trois grandes déclinaisons existent dans l'impression 3D :

- prototypage rapide

Le prototypage rapide fait référence à la production de maquettes et de prototypes issus des données de conception assistée par ordinateur (CAO) en 3D ; Utilisés pour tester la fonctionnalité et la performance des conceptions avant la production en série ou pour évaluer l'apparence et l'ergonomie des produits.¹

- pièces fonctionnelles

Sur ce segment, l'impression 3D est utilisée pour la fabrication de pièces personnalisées et de pièces de rechange, la fabrication de produits d'édition limitée, la production de courtes séries et même pour la fabrication en série notamment sur les marchés de la santé et de l'aviation ;

- instruments et moules

Les instruments ou outils sont produits directement par l'imprimante 3D alors que les moules font partie de l'approche indirecte qui consiste à utiliser un modèle de forme standard pour produire un moule qui sera ensuite utilisé pour produire une pièce ;

- autres

Il s'agit principalement des métiers liés à la recherche et l'éducation. Les imprimantes 3D connaissent un franc succès auprès des établissements d'enseignement secondaire technique et des instituts de recherche.

La diversité des matières, des technologies utilisées, des systèmes d'impression et des produits conçus en impression 3D permet de répondre à un nombre croissant de contraintes, propres à chaque secteur d'activité.

Concurrence

Le marché est segmenté selon quatre axes :

- les acteurs intégrés (pratiquant les trois pans de l'impression 3D : fabrication de machines, matières et pièces) et non intégrés ;
- les acteurs présents sur le *rapid prototyping* et les acteurs présents sur le *rapid manufacturing* ;
- les acteurs monotecnologie et multitecnologie ;
- les acteurs généralistes présents sur le marché B2C et B2B et les acteurs spécialistes du marché industriel (B2B).

PRODWAYS GROUP est un acteur intégré, présent sur le *rapid manufacturing*, multi-technologie, et spécialisé sur le marché industriel.

Le marché de l'impression 3D est un marché particulièrement dynamique présentant de fortes barrières à l'entrée (technologie, brevets). Le nombre d'acteurs majeurs reste aujourd'hui limité et les groupes demeurent de tailles relativement modestes. Aucun acteur ne concurrence PRODWAYS GROUP sur l'ensemble de son offre ; la concurrence est généralement verticale.

- Dans les imprimantes 3D et les matières associées, les principaux concurrents de PRODWAYS GROUP sont : 3DSYSTEMS (États-Unis), CARBON 3D (États-Unis), STRATASYS (États-Unis/Israël), EOS (Allemagne), RAPIDSHAPE (Allemagne), Proto Labs (États-Unis), Evonik Industries (Allemagne) et dans une moindre mesure HP sur certaines applications.
- Sur le marché de la production de pièces, INITIAL est le leader français. Les autres acteurs de la fabrication de pièces sont MATERIALISE NV (Belgique), qui propose des solutions logicielles, des services d'impression industrielle 3D, et des applications médicales, et PROTO LABS (États-Unis), spécialisée dans le prototypage rapide, la production à la demande, l'usinage CNC et l'injection. Le marché est aussi structuré par de nombreux acteurs locaux, tels ERPRO (France).
- Dans la distribution de logiciels de conception assistée par ordinateur, le principal concurrent d'AVENAO en France est la société VISIATIV (France).
- Sur les marchés des pièces médicales (audiologie, podologie, dentaire), la concurrence est pour l'essentiel atomisée et locale. Sur le marché français de l'audiologie, le principal concurrent du Groupe est le groupe COTRAL.

¹ Source: <https://insights.bridgr.co/les-sept-grandes-familles-de-procedes-en-impression-3d/>

Nos produits et solutions les plus reconnus sur le marché

Le Groupe propose aujourd'hui une gamme de huit machines, de cent quarante matières et une activité de « service bureau ». Ses produits phares incluent :

- **Dental Pro**

L'imprimante 3D MOVINGLight® Dental Pro combine très haute résolution et précision, avec une productivité élevée grâce à ses deux têtes DLP® en mouvement, pour un coût par pièce optimisé. Comme son nom l'indique elle est destinée aux acteurs du dentaire.



- **Ceram Pro**

Lancée en 2024 la gamme 3D MOVINGLight Ceram Pro combine, grâce à la technologie MOVINGLight®, la haute résolution et une productivité. Cette nouvelle gamme se décline en 5 modèles et est destinée aux acteurs de l'aéronautique, de l'automobile et de la fonderie.



- **Résine PLASTCure Absolute Aligner**

Nouvelle matière révolutionnaire pour une production industrielle de modèles pour des gouttières orthodontiques d'une transparence inégalée, la résine Absolute Aligner a été développée dans le respect des exigences des laboratoires dentaires qui veulent une qualité irréprochable et une optimisation maximale.



- **Fabrication de pièces en série**

INITIAL dispose d'une offre de fabrication de pièces en série en polymères et en métal à l'aide de la technologie de fabrication additive en particulier pour le secteur aéronautique.

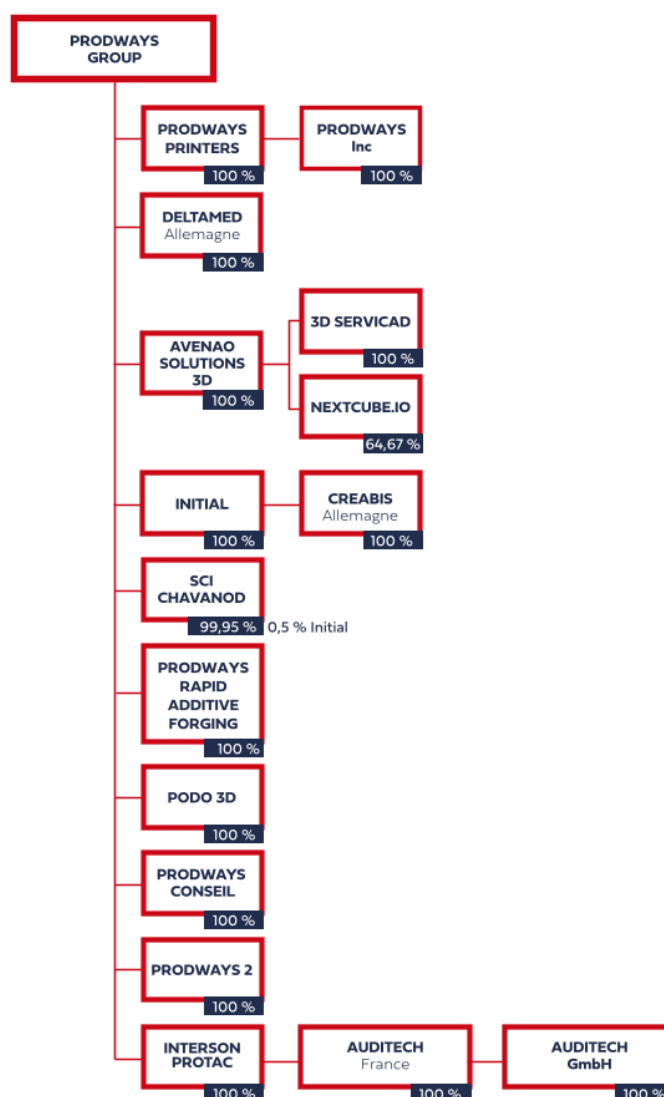
- **Passtop®**

La protection auditive sur-mesure brevetée Passtop® est un équipement de protection individuelle (EPI) antibruit particulièrement innovant par son concept. Le Passtop® utilise ainsi une chambre d'atténuation sélective du bruit qui se démarque des perçages habituels.

- **Earpro poignée®**

La protection auditive sur-mesure brevetée Earpro® est un équipement de protection individuelle (EPI) antibruit particulièrement innovant par son concept. Ce produit est l'un des produits phares de la société AUDITECH INNOVATIONS.

1.2.3 Principales filiales et organigramme au 31 décembre 2025



Les pourcentages se lisent à la fois en capital et en droits de vote. Les filiales indiquées sont celles incluses dans le périmètre de consolidation de PRODWAYS GROUP

Les mouvements importants (acquisitions et cessions) intervenus dans l'organigramme ces quatre dernières années sont les suivants :

	Entrées dans le périmètre	Sorties de périmètre
2025	-	-
2024		CRISTAL et SOLIDSCAPE
2023	-	VARIA 3D
2022	AUDITECH et AUDITECH GMBH ⁽¹⁾	-

(1) Acquisition réalisée le 6 juillet 2022.

La liste complète des sociétés du Groupe consolidées en 2025, regroupées par pôle, figure dans la note 13 de l'annexe aux comptes consolidés. Le tableau des filiales et participations au 31 décembre 2025 de PRODWAYS GROUP SA figure en note 8 de l'annexe aux comptes individuels de la Société. Les comptes consolidés sont insérés dans le chapitre 4.1 du présent rapport financier annuel, les comptes individuels de PRODWAYS GROUP SA sont insérés au chapitre 4.2.

1.2.4 Faits marquants

En 2025, les principaux faits marquants sont les suivants

Les premiers succès de la nouvelle imprimante CERAM PRO sont notés dès janvier 2025 avec des ventes auprès de grands groupes dans le domaine de l'aéronautique. Cette tendance se confirme sur le reste de l'année, l'activité commerciale pour cette application devenant plus importante que dans le secteur dentaire.

Le 1er mai 2025, Guillaume DERAISME devient Directeur général à la suite de la démission de Laurent CARDIN.

Fin mai, Michèle LESIEUR, administratrice indépendante de PRODWAYS GROUP depuis 2019, est nommée Présidente du Conseil d'Administration. Elle succède à Raphaël GORGÉ qui reste membre du Conseil d'Administration en tant qu'administrateur. Cette évolution s'inscrit dans la continuité des opérations de réorganisation de la structure actionnariale de PRODWAYS GROUP depuis 2021 et la perte de contrôle de la famille Gorgé de la société.

Le 18 juin 2025, les actions ordinaires émises par PRODWAYS GROUP sont radiées du marché réglementé d'Euronext Paris et admises sur Euronext Growth Paris. Ce transfert, mis en œuvre par le Conseil d'administration en date du 19 mars 2025 suivant autorisation de l'Assemblée Générale des actionnaires de PRODWAYS du 10 mars 2025, permet à PRODWAYS GROUP, d'une part, de voir ses titres admis aux négociations sur un marché de croissance des PME, aligné avec sa taille et son profil boursier actuels et d'autre part, d'alléger les obligations et contraintes auxquelles elle doit se conformer.

Début juillet, le Conseil d'administration annonce les nouvelles priorités concernant la stratégie du groupe. Il étudie la possibilité de procéder à des cessions d'actifs dans la division Systems, ne présentant que peu de synergies au sein du groupe. Cette division comprend les activités de Software 3D, d'Imprimantes et de Matières 3D.

1.3 STRATEGIE ET PERSPECTIVES, POLITIQUE D'INVESTISSEMENT ET DE R&D

1.3.1 Stratégie

PRODWAYS GROUP est devenu un opérateur majeur sur les marchés de l'impression 3D en proposant des imprimantes et matières parmi les plus performantes pour des usages professionnels et industriels. Le Groupe continue à développer les marchés prioritaires que sont le médical, la céramique, et saisir les opportunités de développement sur tous autres secteurs.

Depuis 2022, l'organisation de PRODWAYS est structurée autour de 2 pôles Systems et Products et 5 divisions que sont :

- Software qui regroupe l'ensemble des sociétés du groupe AVENAO ;
- Machines, qui comprend PRODWAYS PRINTERS et PRODWAYS Inc ;
- Matières incluant la société DELTAMED ;
- Digital Manufacturing qui regroupe les activités d'INITIAL et de CREABIS ;
- Integrated Businesses qui regroupe les activités de fabrication de pièces médicales et les sociétés PODO 3D, INTERSON PROTAC, AUDITECH INNOVATIONS et AUDITECH GmbH.

Chacune de ses divisions est dirigée par un Directeur général de division reportant directement au Directeur général de PRODWAYS GROUP. Chaque division affiche individuellement des perspectives de développement prometteuses.

A la fin du 2ème trimestre 2025, PRODWAYS GROUP a précisé sa nouvelle orientation stratégique. Le Conseil d'Administration étudie la possibilité de procéder à des cessions d'actifs dans la division Systems, qui réalise désormais un bon niveau de rentabilité et dont les activités ne présentent que peu de synergies au sein du groupe. Cette division comprend les activités de Software 3D, d'Imprimantes et de Matières 3D.

Concernant la division Products, les actions lancées devraient permettre d'en améliorer la rentabilité et de développer les revenus. Elle dispose de perspectives de développement intéressantes et concentre actuellement les efforts du management pour exploiter tout son potentiel.

1.3.1.1 Pôle Systems

PRODWAYS GROUP est le seul acteur intégré qui propose à ses clients tant industriels que professionnels des logiciels de conception, simulation et optimisation 3D, mais aussi une large gamme d'imprimantes 3D et de matières associées. La complémentarité de cette offre permet à tout client d'internaliser l'impression et lui garantir la solution la plus adaptée à son besoin et génère pour PRODWAYS GROUP une récurrence des revenus *via* la constitution de parc machines, les ventes de matières associées et les contrats de services et de maintenance.

Fondant sa stratégie sur un nouveau cycle industriel, PRODWAYS GROUP a décidé de concentrer ses activités sur le marché de l'impression 3D industrielle et plus particulièrement sur le *rapid manufacturing*, impression 3D appliquée aux séries industrielles. Les secteurs prioritaires et porteurs sur lesquels PRODWAYS GROUP développe plus spécifiquement cette stratégie sont la santé (et plus particulièrement le dentaire, première application mondiale de l'impression 3D pour la production), l'automobile, la fonderie et l'aéronautique.

1.3.1.2 Pôle Products

PRODWAYS GROUP dispose aujourd'hui d'une capacité de fabrication de pièces et de solutions couvrant l'ensemble des secteurs où l'impression 3D s'est développée et pourra bénéficier de l'accélération de la production de séries.

La fabrication de pièces techniques plastiques et métalliques, est assurée par la division DIGITAL MANUFACTURING qui dispose d'une expertise sur chaque secteur. Cette division apporte sa connaissance au développement des machines PRODWAYS et offre une veille du marché permettant de détecter les nouvelles tendances du secteur. C'est également une vitrine pour les clients potentiels qui peuvent par la suite s'équiper de machines, de matières ou de logiciels.

Le Groupe a également développé un portefeuille d'applications médicales dans la podologie et l'audiologie. Ces applications permettent une optimisation de la valeur en captant plus de marge sur des marchés amenés à être transformés par l'impression 3D.

1.3.2 Perspectives d'avenir

Le 6 mars 2026, PRODWAYS GROUP a annoncé avoir signé un accord de vente en vue de la cession de son activité Software portée par sa filiale AvenaAo, pour un prix de vente de 35 millions d'euros.

Dans l'hypothèse d'une approbation de cette cession par l'Assemblée Générale du 24 avril 2026, le Conseil d'administration a décidé de proposer la redistribution aux actionnaires d'une part significative du produit de cession, pour un montant de 20 millions d'euros. Cette redistribution interviendrait tout en préservant une structure financière adaptée, permettant au Groupe d'assurer le service de sa dette bancaire, de disposer des ressources nécessaires à la poursuite de ses opérations et de faire face à d'éventuels aléas.

Cette redistribution prendrait la forme d'une offre publique de rachat d'actions. Le principe et les modalités d'une telle offre publique de rachat seront précisés ultérieurement et soumis à l'approbation des actionnaires lors de l'Assemblée Générale d'approbation des comptes annuels et à l'obtention des autorisations nécessaires, notamment celle de l'AMF.

Guidance 2026

En 2025, le groupe a mis l'accent sur l'amélioration de la rentabilité de chaque activité plutôt que sur la croissance du chiffre d'affaires. Pour 2026, PRODWAYS GROUP conserve cette priorité et se donne comme objectif de maintenir un chiffre d'affaires stable ou en légère augmentation. Concernant la profitabilité, la société vise une amélioration du taux d'EBITDA courant par rapport à 2025.

1.3.3 Politique d'investissement et R&D

1.3.3.1 Politique de R&D

La politique de Recherche et Développement du Groupe est décrite en note 6.2 de l'annexe aux comptes consolidés.

Politique de protection des inventions

Le Groupe protège ses inventions et son savoir-faire soit par la confidentialité soit par le dépôt de demandes de brevets.

Compte tenu des coûts que représentent le dépôt et le maintien en vigueur d'un brevet, le Groupe évalue régulièrement tant l'opportunité de déposer une demande de brevet pour une invention donnée que la nécessité de maintenir en vigueur ses demandes de brevets, ainsi que l'adéquation de leur couverture territoriale par rapport aux activités actuelles et/ou futures du Groupe.

Les filiales de la Société déposent généralement en premier lieu une demande de brevet au niveau national. Chaque filiale profite ensuite du délai de priorité qui lui est accordé à la suite du dépôt de cette première demande de brevet pour approfondir la recherche d'antériorité et évaluer en interne l'opportunité d'étendre la protection à d'autres pays.

1.3.3.2 Principaux investissements réalisés en 2025

En dehors de la recherche et développement, les investissements courants du Groupe sont constitués pour l'essentiel d'acquisitions d'imprimantes 3D. Les autres investissements courants sont constitués de matériels informatiques, de logiciels, d'outillage pour les ateliers, d'aménagements et d'installations de locaux.

Voici la valeur des investissements sur trois ans :

(en millions d'euros)	2025	2024 publié	2023 publié
Recherche et développement ⁽¹⁾	0,53	0,45	0,89
Autres immobilisations incorporelles	0,23	0,51	1,11
Installations techniques, matériels	0,57	0,37	2,0
Autres immobilisations corporelles ⁽²⁾	3,22	1,06	1,27
TOTAUX	4,55	2,39	5,27

(1) Uniquement la R&D immobilisée.

(2) Constructions, acomptes et immobilisations en cours.

Le Groupe n'a pas défini pour le futur d'objectifs en matière de croissance externe ni déterminé d'enveloppe budgétaire à consacrer à ces opérations.

Il n'y a pas d'investissement significatif pour lesquels des engagements fermes auraient déjà été pris. Aucun financement significatif attendu ne conditionne la réalisation d'un investissement prévu dans le Groupe.

1.3.3.3 Immobilisations corporelles importantes/locations immobilières

Les immobilisations corporelles du Groupe sont composées d'imprimantes 3D, d'agencements, d'installations et de matériel informatique. Le parc de véhicules est très limité et essentiellement loué auprès de sociétés spécialisées.

Le pôle Products du Groupe réalise une activité de production industrielle de pièces, parfois en petite série. Les équipements de production dédiés à cette activité sont essentiellement des imprimantes 3D pour lesquelles il n'est pas aujourd'hui effectué de mesure de taux d'utilisation des imprimantes. Pour l'autre pôle du Groupe (Systems) il n'est pas nécessaire de disposer d'équipements de production significatifs en valeur, essentiellement des outillages et des petits équipements.

Le Groupe loue l'essentiel de ses locaux en bail commercial classique. Seul le site de Chavanod (38) occupé par les filiales INITIAL, PODO 3D est en pleine propriété. Les sites actuellement en location ne présentent pas de risque en termes de pérennité de disponibilité de ces sites ou de sites opérationnels similaires.

1.3.4 Événements postérieurs à la clôture

Les autres événements importants survenus entre la clôture de l'exercice et la date d'arrêté des comptes (24 mars 2026) sont décrits en note 12.4 de l'annexe aux comptes consolidés.

1.4 ANALYSES DES PERFORMANCES CONSOLIDEES ET DES SECTEURS

1.4.1 Analyse des résultats du Groupe

Le Conseil d'administration a arrêté le 24 mars 2026 les comptes consolidés 2025 qui font apparaître :

- un chiffre d'affaires de 40 943 milliers d'euros ;
- un résultat net de l'ensemble consolidé de - 111 milliers d'euros dont - 2 464 milliers d'euros pour les activités poursuivies et + 2 353 milliers d'euros pour les activités non poursuivies.
- un résultat net part du Groupe de - 218 milliers d'euros.

Les comptes consolidés ont été établis conformément aux règles d'évaluation et de présentation de l'information financière des normes internationales IFRS (*International Financial Reporting Standards*), référentiel adopté par l'Union européenne et publié au Journal officiel du 13 octobre 2003. Les chiffres présentés ci-après sont ceux des comptes 2025 et 2024 retraités.

Le chiffre d'affaires consolidé s'établit pour l'exercice à 40,9 millions d'euros, contre 45,1 millions d'euros en 2024 retraité, soit une baisse de 9 % principalement due à la baisse de l'activité Digital Manufacturing sur le marché allemand et à la baisse des ventes de matière dans le secteur dentaire.

L'EBITDA courant (rapproché du résultat opérationnel dans les tableaux suivants) s'établit à 2,6 millions d'euros, soit un doublement par rapport à 2024 retraité (1,3 million d'euros). Cette progression significative, malgré le recul du chiffre d'affaires, démontre la capacité du groupe à s'adapter dans des contextes adverses et à maintenir une discipline financière rigoureuse.

Le résultat d'exploitation ressort à -1,3 million d'euros, contre -1,5 million d'euros en 2024 retraité. Les « autres éléments du résultat opérationnel » s'élèvent à - 0,7 million d'euros en 2025, un niveau quasi identique à celui enregistré en 2024 retraité. Ils comprennent notamment des charges de restructuration liés à l'allègement des coûts de structure et des coûts liés à la cession de l'activité Software. Le résultat opérationnel s'élève donc à - 2 millions d'euros contre - 2,2 millions d'euros en 2024 retraité.

Les charges financières (nettes des produits financiers) s'élèvent à - 0,5 million d'euros contre - 0,2 million d'euros en 2024 retraité.

L'impôt est quasiment neutre en 2025 (+ 0,01 million d'euros) contre un produit d'impôt de + 0,3 million d'euros en 2024 retraité. L'exercice clos le 31 décembre 2025 se traduit donc par un déficit de l'ensemble consolidé de -0,1 million d'euros, contre un bénéfice de + 0,6 million d'euros l'exercice précédent.

Le résultat net est réparti entre la part du Groupe pour -0,2 million d'euros (+0,5 million d'euros en 2024 retraité) et la part des minoritaires pour 0,1 million d'euros quasi au même niveau que 2024.

PRINCIPAUX AGREGATS DU COMPTE DE RESULTAT CONSOLIDE

(en milliers d'euros)	2025	2024 retraité
Chiffre d'affaires	40 943	45 054
Résultat d'exploitation	(1 331)	(1 466)
Résultat opérationnel	(2 015)	(2 198)
Charges et produits financiers	(456)	(177)
Impôt	8	270
Résultat net des activités non poursuivies	2 353	2 717
RESULTAT NET	(111)	613
RESULTAT NET PART DU GROUPE	(218)	545

EXERCICE 2025

(en milliers d'euros)	Systems	Products	Structure et éliminations	Consolidé
Carnet de commandes début de période	28 956	1 974	(26)	30 903
Carnet de commandes fin de période	2 217	1 784	(2)	3 999
CHIFFRE D'AFFAIRES	14 101	26 895	(53)	40 943
Production immobilisée	500	-	-	500
Production stockée	(551)	(79)	-	(630)
Autres produits de l'activité	234	151	14	399
Achats consommés	(6 530)	(13 123)	(45)	(19 698)
Charges de personnel	(5 503)	(11 660)	(1 673)	(18 835)
Impôts et taxes	(55)	(283)	(33)	(371)
Autres produits et charges d'exploitation	118	126	22	266
EBITDA COURANT	2 314	2 026	(1 767)	2 574
<i>% du chiffre d'affaires</i>	<i>16%</i>	<i>8%</i>	<i>n/s</i>	<i>6%</i>
Dot. aux amort. et prov. nettes des reprises	(1 385)	(2 577)	57	(3 905)
RÉSULTAT D'EXPLOITATION	929	(550)	(1 710)	(1 331)
<i>% du chiffre d'affaires</i>	<i>7%</i>	<i>-2%</i>	<i>n/s</i>	<i>-3%</i>
Paiement en actions	-	-	(15)	(15)
Coûts de restructuration et pertes de valeur	36	(321)	(252)	(538)
Amort. des incorp. reconnus à la JV lors des acquisitions	(55)	(100)	-	(154)
Provisions inhabituelles pour pertes de valeur d'actifs	-	-	-	-
Autres	-	22	-	22
SOUS-TOTAUX DES AUTRES ÉLÉMENTS OPÉRATIONNELS	(19)	(399)	(267)	(684)
Quote-part dans les résultats des entreprises associées	-	-	-	-
RÉSULTAT OPÉRATIONNEL	910	(949)	(1 977)	(2 015)
<i>% du chiffre d'affaires</i>	<i>6%</i>	<i>-4%</i>	<i>n/s</i>	<i>-5%</i>
Frais de R&D activés sur l'exercice	-	126	-	126
Autres investissements corporels et incorporels	619	629	46	1 294

EXERCICE 2024 RETRAITE

(en milliers d'euros)	Systems	Products	Structure et éliminations	Consolidé
Carnet de commandes début de période	20 244	1 974	(26)	22 192
Carnet de commandes fin de période	4 449	1 974	(26)	6 396
CHIFFRE D'AFFAIRES	14 633	30 504	(83)	45 054
Production immobilisée	427	-	-	427
Production stockée	52	149	-	201
Autres produits de l'activité	510	89	31	627
Achats consommés	(8 293)	(16 400)	276	(24 418)
Charges de personnel	(6 168)	(12 016)	(2 182)	(20 366)
Impôts et taxes	(68)	(238)	(17)	(323)
Autres produits et charges d'exploitation	83	91	(90)	83
EBITDA COURANT	1 175	2 178	(2 066)	1 286
<i>% du chiffre d'affaires</i>	<i>8%</i>	<i>7%</i>	<i>n/s</i>	<i>3%</i>
Dot. aux amort. et prov. nettes des reprises	(8)	(2 852)	109	(2 751)
RÉSULTAT D'EXPLOITATION	1 166	(674)	(1 958)	(1 466)
<i>% du chiffre d'affaires</i>	<i>8%</i>	<i>-2%</i>	<i>n/s</i>	<i>-3%</i>
Paiement en actions	-	-	(103)	(103)
Coûts de restructuration et pertes de valeur	(536)	(80)	81	(536)
Amort. des incorp. reconnus à la JV lors des acquisitions	(54)	(100)	-	(154)
Provisions inhabituelles pour pertes de valeur d'actifs	-	-	-	-
Autres	(3)	61	-	57
SOUS-TOTAUX DES AUTRES ÉLÉMENTS OPÉRATIONNELS	(593)	(120)	(22)	(732)
Quote-part dans les résultats des entreprises associées	-	-	-	-
RÉSULTAT OPÉRATIONNEL	573	(793)	(1 980)	(2 198)
<i>% du chiffre d'affaires</i>	<i>4%</i>	<i>-3%</i>	<i>n/s</i>	<i>-5%</i>
Frais de R&D activés sur l'exercice	408	46	-	454
Autres investissements corporels et incorporels	123	555	182	861

1.4.1.1 Pôle Systems

Le pôle Systems – comprenant les imprimantes 3D, les matières et services associés – a réalisé un chiffre d'affaires de 14,1 millions d'euros sur l'exercice en baisse de 4 % sur une base comparable.

L'activité de Machines est en hausse de 9% grâce à son recentrage sur la gamme MOVINGLight® avec sa gamme Céramique.

Les ventes de Matières sont en diminution en raison d'une réduction de la consommation chez les clients du secteur dentaire. L'absence de nouvelles ventes d'imprimantes dédiées à cette application et une concurrence internationale accrue exercent une pression sur cette activité.

L'EBITDA courant du pôle est de 2,3 millions d'euros en hausse par rapport à 2024 (1,2 millions d'euros) grâce à l'amélioration de machine notamment.

Le résultat d'exploitation du pôle ressort à 0,9 million d'euros. Le résultat opérationnel s'élève à 0,9 million d'euros, en hausse de 59 % par rapport à 2024 (0,6 million d'euros).

1.4.1.2 Pôle Products

Le pôle Products – comprenant la conception et fabrication de pièces à la demande et les applications médicales – enregistre un chiffre d'affaires de 26,9 millions d'euros sur l'exercice 2025 en baisse de –11,8 % par rapport à 2024 (30,5 millions d'euros).

L'activité Digital Manufacturing a été fortement impactée par le recul des ventes sur le marché allemand. En revanche, la France a enregistré des revenus en légère baisse sur 2025 portée par la réalisation de quelques projets de petites séries.

Les activités de production de dispositifs médicaux à la demande (audiologie, podologie) affichent une baisse de 6% par rapport à 2024. La réorganisation des équipes commerciales a commencé à produire des effets positifs au 4ème trimestre, toutefois certaines problématiques internes de production continuent de freiner l'activité sur cet exercice.

Si l'audiologie a donc souffert en 2025, pour partie liée à des difficultés internes, ce secteur continue de bénéficier de trois tendances structurellement porteuses : la pénétration de solutions digitales dans les étapes de prise d'empreinte et de fabrication, l'importance donnée à la prévention des risques liés au bruit et enfin le remboursement intégral des appareils auditifs par la Sécurité sociale française.

L'EBITDA courant du pôle ressort en légère baisse à 2 millions d'euros contre 2,2 millions d'euros en 2024.

Le résultat d'exploitation est en 2025, négatif à - 0,55 million d'euros et le résultat opérationnel s'élève à - 0,9 million d'euros.

1.4.2 Situation financière du Groupe (trésorerie, financements et capitaux)

Les capitaux propres consolidés s'élèvent à 53,55 millions d'euros au 31 décembre 2025, contre 53,63 millions d'euros au 31 décembre 2024.

Au 31 décembre 2025, la trésorerie nette consolidée (les disponibilités pour 5,3 millions d'euros moins la somme des emprunts et des dettes financières pour 10,4 millions d'euros) s'élève à - 5,1 millions d'euros (la trésorerie est inférieure aux dettes). Au 1^{er} janvier 2025 retraité, elle s'élevait à - 7,5 millions d'euros. Les actions d'autocontrôle détenues par PRODWAYS GROUP ne sont pas incluses dans ces chiffres. La trésorerie nette augmentée de l'autocontrôle s'élève à - 4,4 millions d'euros fin 2025.

L'amélioration de la situation financière s'explique par une capacité d'autofinancement de 5,5 millions d'euros, et la réduction du BFR pour près de 0,7 million d'euros. Le groupe a dépensé près 1,4 million d'euros pour ses équipements.

Des informations détaillées sur les dettes financières du Groupe et les éventuels *covenants* associés sont données dans l'annexe aux comptes consolidés (note 8 « Financements et instruments financiers »).

1.5 ACTIVITE ET RESULTATS DE LA SOCIETE PRODWAYS GROUP SA

1.5.1 Rôle de PRODWAYS GROUP SA au sein du Groupe

L'organisation du Groupe est la suivante :

PRODWAYS GROUP est une holding dont les actifs sont les participations détenues dans ses filiales. La Société n'a pas d'activité industrielle. Elle a pour fonction de :

- mettre en œuvre la stratégie du Groupe ;
- superviser la gestion de ses filiales (ressources humaines, communication, opérations...);
- assurer les relations avec la communauté financière (banques, investisseurs...);
- apporter une assistance technique (contrôle de gestion, juridique...);
- mettre en place et suivre des procédures communes (*reporting*, contrôle de gestion, comptabilité...).

Ses ressources sont assurées grâce aux dividendes qu'elle reçoit et aux contrats de prestations de services conclus entre la Société et ses filiales.

Depuis la distribution en décembre 2021 par EXAIL TECHNOLOGIES (anciennement dénommée GROUPE GORGÉ) de la majeure partie de ses actions PRODWAYS GROUP, la Société n'a plus d'actionnaire majoritaire (voir section 5.3).

L'actionnaire principal de la Société est désormais GORGÉ SA (à hauteur de 24,98 % du capital). GORGÉ SA (anciennement dénommée PÉLICAN VENTURE) est une société anonyme, holding familiale de la famille GORGÉ.

Son principal actif est sa participation dans EXAIL TECHNOLOGIES, société anonyme dont les actions sont admises aux négociations sur le marché réglementé d'Euronext à Paris.

1.5.2 Activité et résultats

Le Conseil d'administration du 24 mars 2026 a arrêté les comptes sociaux de la société PRODWAYS GROUP SA faisant apparaître :

- un chiffre d'affaires de 2 826 milliers d'euros ;
- un résultat net de 2 417 milliers d'euros.

Les comptes ont été établis selon le nouveau règlement sur la modernisation des états financiers applicable aux exercices ouverts à compter du 1er janvier 2025.

Le chiffre d'affaires s'élève à 2,83 millions d'euros, niveau quasi identique à 2024 (2,75 millions d'euros). Le résultat d'exploitation ressort pour l'exercice à - 1,4 million d'euros, contre - 0,4 million d'euros en 2024.

En 2025, le résultat financier de PRODWAYS GROUP s'établit à 2,9 millions d'euros contre 17,8 millions d'euros en 2024, incluant des dividendes pour 2,9 millions d'euros (7,1 millions d'euros en 2024), des dotations et reprises de provisions sur titres et créances en compte courant de filiales en net pour -0,1 million d'euros (18,2 millions d'euros en 2024). En conséquence, le résultat courant avant impôts s'établit à 1,6 million d'euros, contre 17,4 millions d'euros en 2024.

Après prise en compte d'un résultat exceptionnel de - 0,05 million d'euros, contre - 14,1 millions d'euros en 2024 et d'un produit d'intégration fiscale (0,91 million d'euros) l'exercice clos le 31 décembre 2025 se traduit par un bénéfice de 2,4 millions d'euros, contre 4,3 millions d'euros en 2024.

Par ailleurs, les actionnaires constateront, comme les années passées, l'absence de dépenses et charges non déductibles fiscalement engagées au cours de l'exercice écoulé.

1.5.3 Proposition d'affectation du résultat

Le résultat social de l'exercice clos le 31 décembre 2025 représente un bénéfice de 2 416 969,22 euros. Le Conseil d'administration réuni le 24 mars 2026 a décidé de proposer d'affecter la totalité du résultat en report à nouveau.

Il est rappelé qu'aucune distribution de dividendes n'a été effectuée au titre des trois derniers exercices.

1.5.4 Délais de paiement usuels

Afin de satisfaire aux dispositions de l'article D.441-6 du Code de commerce, nous vous précisons qu'au 31 décembre 2025, le solde des dettes à l'égard des fournisseurs de PRODWAYS GROUP SA s'élevait à 662,5 milliers d'euros (591,1 milliers d'euros au 31 décembre 2024). Ces dettes fournisseurs sont non échues et en général payables à 60 jours.

1.5.5 Autres informations financières et comptables

Inventaire des valeurs mobilières détenues en portefeuille au 31 décembre 2025

Sociétés	Valeurs nettes (en euros)
I – Titres de participation	
1. Sociétés françaises	
a. Titres de participation cotés	
Néant	-
b. Titres de participation non cotés	
AVENAO SOLUTIONS 3D	16 466 467
CRISTAL	-
INTERSON PROTAC	6 619 236
INITIAL	12 000 000
PODO 3D	-
PRODWAYS PRINTERS	231 000
PRODWAYS RAPID ADDITIVE FORGING	-
PRODWAYS 2	-
PRODWAYS CONSEIL	-
PRODWAYS ENTREPRENEURS	-
SCI CHAVANOD	1 999

Sociétés	Valeurs nettes (en euros)
2. Sociétés étrangères	
DELTA MED	7 065 924
VARIA 3D	-
SOLIDSCAPE	-
TOTAL I	42 384 626
II – Autres titres immobilisés	
1. Sociétés françaises	
a. Titres cotés	
Néant	-
b. Titres non cotés	
Néant	-
2. Sociétés étrangères	
a. Titres cotés	
Néant	-
b. Titres non cotés	
Néant	-
TOTAL II	-
III – Valeurs mobilières de placement	
a. SICAV et dépôts à terme	-
b. Actions françaises cotées	
Néant	-
c. Actions étrangères cotées	
Néant	-
d. Actions propres	659 602
TOTAL III	659 602
TOTAL GENERAL (I + II + III)	43 044 227

TABLEAU FINANCIER – ARTICLE R.225-102 DU CODE DE COMMERCE

Nature des indications	2025	2024	2023	2022	2021
Capital social	25 875 262	25 811 662	25 811 662	25 631 976	25 631 975,50
Nombre d'actions	51 750 524	51 623 324	51 623 324	51 263 951	51 263 951
Valeur nominale d'une action	0,50	0,50	0,50	0,50	0,50
Chiffre d'affaires hors taxes	2 825 860	2 754 416	2 200 201	1 895 133	1 607 277
Résultats avant impôts, amortissements & provisions	1 638 694	(14 548 217)	3 212 724	(2 952 926)	8 456 936
Impôt sur les bénéfices	905 529	978 888	925 811	1 082 005	975 684
Résultats après impôts mais avant amortissements & provisions	2 544 223	(13 569 329)	4 138 535	(1 870 921)	9 432 620
Résultats après impôts, amortissements & provisions	2 416 969	4 295 938	(22 675 036)	(1 926 055)	1 585 598
Résultats distribués	-	-	-	-	-
Par action, résultat après impôt mais avant amortissements & provisions	0,049	(0,263)	0,08	(0,036)	0,184
Par action, résultat après impôt, amortissements & provisions	0,047	0,083	(0,439)	(0,038)	0,031
Dividende net attribué à chaque action	-	-	-	-	-
Effectif moyen des salariés	-	2,50	4,00	9,00	9,66
Montant de la masse salariale	480 765	875 867	875 027	1 126 127	1 016 469
Cotisations sociales et avantages sociaux	152 241	323 484	307 604	564 812	493 053

2. FACTEURS DE RISQUES

La gestion des risques fait partie intégrante de la stratégie globale du Groupe, qui poursuit la construction et l'amélioration permanente de son dispositif en la matière.

Elle a pour objectif d'anticiper les menaces auxquelles le Groupe est exposé et d'identifier les opportunités futures afin de :

- préserver ses collaborateurs, ses actifs et sa réputation ;
- favoriser l'atteinte de ses objectifs ;
- assurer sa pérennité.

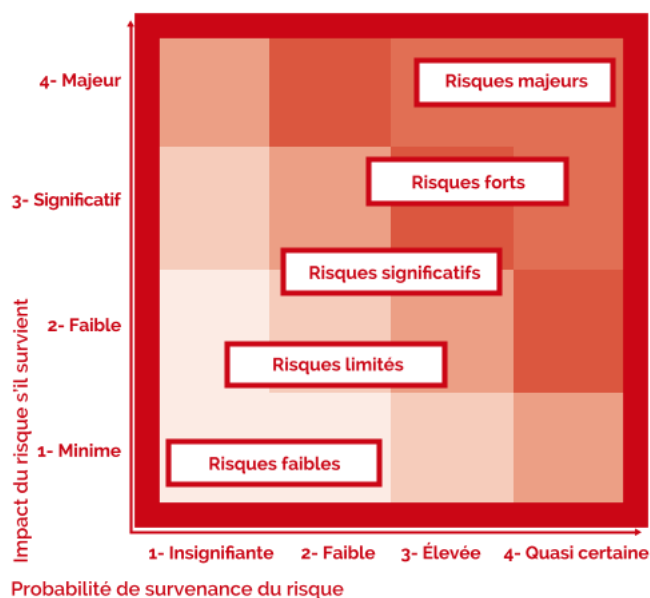
Courant 2019, le Groupe a réalisé en profondeur une cartographie de ses risques. Cette cartographie a été mise à jour fin 2025.

2.1 METHODOLOGIE D'ELABORATION

Le processus de cartographie du Groupe implique des représentants des principales filiales et fonctions du Groupe selon la méthode suivante :

- identification des risques : la première étape consiste à identifier les risques susceptibles d'affecter la capacité du Groupe et de ses divisions à atteindre leurs objectifs, par un sondage et des entretiens avec les principales parties prenantes ;
- évaluation des risques : les risques auxquels est exposé le Groupe ont été évalués en fonction de leur probabilité de survenance et de leur impact potentiel si le risque se réalisait, sur trois échelles à plusieurs niveaux :
 - l'échelle de probabilité de survenance sur un horizon de trois ans : insignifiante, faible, élevée, quasi certaine,
 - l'échelle d'impact (atteinte aux personnes, financier, atteinte à la réputation et juridique) : minime, faible, significatif et majeur,
 - le niveau de maîtrise du risque : fort, partiel, faible ;
- hiérarchisation des risques : en croisant la probabilité et l'impact du risque, un positionnement de la criticité nette du risque est obtenu : risque majeur, risque fort, risque significatif, risque limité et risque faible.

Matrice de criticité nette des risques



La matrice ainsi élaborée a été débattue et revue par la Direction générale du Groupe et revue par le Comité d'Audit lors de sa réunion du 28 novembre 2025.

Seuls les risques évalués comme majeurs ou forts sont exposés dans le présent chapitre.

Trois nouveaux risques de niveau majeur ou fort apparaissent cette année : les risques géopolitiques, la taille et cyclicité des marchés finaux, ainsi que la dépendance à certains profils clés. À l'inverse, le risque d'inadéquation des compétences au regard de la transformation du Groupe a été ramené à un niveau limité contre fort l'année dernière.

Le niveau des autres risques majeurs ou forts listés ci-dessous reste inchangé par rapport à l'an dernier.

	Évaluation du risque résiduel
Risques stratégiques	
Positionnement stratégique défaillant et concurrence	Majeur
Risque technologique et investissement R&D	Majeur
Risques géopolitiques	Majeur
Détérioration de l'image de marque et de la dynamique positive du Groupe	Fort
Taille et cyclicité des marchés finaux	Fort
Risques opérationnels	
Ressources humaines	
Difficultés à attirer ou retenir des collaborateurs au niveau de compétence requis	Majeur
Dépendance à des profils clés	Majeur
Fournisseurs, clients et partenaires	
Qualité et performances insuffisantes des partenaires ou sous-traitants utilisés	Majeur
Défauts de paiement clients	Fort
Risques transverses	
Juridique	
Non-respect des réglementations	Fort
Financier	
Fraudes ou attaques externes	Majeur

Les paragraphes suivants font état des principaux risques répartis en trois catégories : les risques stratégiques, les risques opérationnels et les risques transverses. Dans chaque catégorie, les facteurs de risques sont présentés selon un ordre d'importance décroissant déterminé par le Groupe à la date du présent Rapport financier annuel.

La compréhension globale des risques auxquels est confronté le Groupe nécessite la lecture complète des comptes consolidés (notamment les parties relatives aux risques financiers et aux litiges) et du Rapport financier annuel dans son ensemble, en complément de celle de ce chapitre.

Contexte actuel

Dans un contexte mondial ayant fortement évolué (inflation, tensions géopolitiques, conflit au Moyen-Orient et en Ukraine) les années 2023 à 2025 ont été marquées par une forme d'attentisme de bon nombre d'acteurs économiques. De plus, le risque d'approvisionnement des matières premières reste toujours prégnant et a donc été maintenu à un niveau « majeur » en 2025.

Le niveau de stock a été prudemment réduit de près de 600 milliers d'euros par rapport à la fin 2024 en maintenant une capacité d'autosuffisance d'environ 1,5 mois. Ce niveau de couverture, combiné à la mise en place d'une stratégie de double sourcing, permet à date de limiter significativement l'exposition au risque.

Bien qu'indirectement impacté par le contexte géopolitique actuel et notamment les conflits en Ukraine et au Moyen-Orient, du fait du peu de volume d'affaires réalisé par le Groupe dans ces zones (moins de 1 % du chiffre d'affaires en 2025, pour moins de 0,5 % en 202) le groupe reste vigilant pour que ses résultats ne soient pas affectés par une généralisation des conflits ou une crise économique en découlant. La généralisation d'acompte est systématique pour tout nouveau client et commande significative pour limiter le risque d'impayé, faible à ce jour chez PRODWAYS GROUP.

Ce contexte recèle donc des risques significatifs qui impactent certaines activités, et peuvent ainsi affecter le chiffre d'affaires, les résultats et la situation financière du Groupe.

Comme l'an dernier, PRODWAYS GROUP a diminué son exposition notamment en diminuant son endettement et dispose de réels atouts pour absorber ces risques, dans une certaine mesure. Le Groupe entend bénéficier des conséquences positives de l'environnement actuel comme la décision de certains clients de « relocaliser » leurs activités en Europe pour disposer d'outils de production agiles pouvant s'adapter rapidement à la demande. Dans ce contexte, l'impression 3D reste un levier particulièrement efficace.

Le Groupe a démontré sa capacité d'adaptation aux difficultés en réduisant significativement ses coûts et en adaptant ses effectifs. A titre d'exemple, la société INTERSON PROTAC étudie la fermeture du site de Jonage pour étendre encore avec sa filiale AUDITECH les synergies entre les 2 sociétés. Les synergies mises en œuvre permettent de générer des économies et d'utiliser le plus efficacement l'outil de production.

2.2 RISQUES STRATEGIQUES

2.2.1 Risque lié à un positionnement stratégique défaillant et à la concurrence

Le marché de l'impression 3D connaît des évolutions rapides et profondes, ce qui impose au Groupe de s'interroger régulièrement sur la pertinence de ses choix stratégiques, tant pour l'orientation de ses activités Systems et Products que pour sa politique commerciale, afin d'identifier et de pénétrer les nouveaux marchés les plus porteurs et créateurs de valeur. Ses choix stratégiques peuvent également être impactés par l'évolution de ses relations avec des partenaires, distributeurs ou fournisseurs stratégiques. Le contexte mondial actuel et ses conséquences ne font que renforcer ce besoin d'adaptation à des évolutions rapides et parfois brutales.

Parallèlement, le secteur traverse une phase de consolidation, marquée par des opérations capitalistiques majeures et une rationalisation du nombre d'acteurs. Les acquisitions récentes, notamment celles de Desktop Metal et de Markforged par Nano Dimension, puis le dépôt de bilan de Desktop Metal, illustrent cette dynamique et contribuent à la recomposition de l'environnement concurrentiel. Cette tendance bouleverse l'équilibre du secteur et renforce la position de groupes disposant de ressources financières et technologiques accrues.

Dans ce contexte, la pression concurrentielle sur le Groupe s'accroît, pouvant se traduire par une diminution de la demande, une intensification de la pression sur les prix ou la nécessité d'engager des investissements additionnels pour maintenir sa compétitivité.

L'évolution rapide des technologies et de l'environnement concurrentiel accroît également le risque d'erreurs d'appréciation ou d'anticipation, susceptibles de priver le Groupe d'opportunités sur des segments en croissance. De telles évolutions pourraient, en conséquence, affecter les performances et la position de marché du Groupe.

Pour faire face aux bouleversements du marché, le Groupe renforce ses dispositifs d'anticipation et d'adaptation. Il conduit une veille prospective structurée, fondée sur un suivi régulier des marchés, une présence ciblée sur les salons spécialisés, ainsi qu'une veille concurrentielle et technologique associant les équipes techniques et marketing. Cette démarche est complétée par une forte proximité client, garantissant des retours rapides et permettant d'ajuster en continu ses offres dans un environnement en constante évolution.

Le Groupe adapte sa stratégie en fonction de ces analyses. Ainsi, face à la pression concurrentielle accrue dans le segment dentaire et à l'arrivée d'acteurs asiatiques aux prix agressifs, l'activité Imprimantes a été recentrée sur le segment industriel, où la technologie MOVINGLight® et la gamme CERAM PRO répondent à de fortes exigences de production comme celles de l'industrie aéronautique. Parallèlement, l'activité Matières concentre ses efforts sur le développement de nouvelles résines dentaires.

Les décisions prises début 2024 — notamment la cession de CRISTAL et SOLIDSCAPE — traduisent la volonté de concentrer les ressources sur les segments les plus porteurs. Ce recentrage stratégique permet au Groupe d'exploiter pleinement ses atouts, notamment son avance technologique reconnue sur le marché de la céramique.

2.2.2 Risques liés aux évolutions technologiques et investissements R&D

Le secteur de la fabrication additive évolue rapidement, avec l'émergence de machines plus rapides, de nouveaux matériaux et l'intégration croissante de l'IA. Dans ce contexte très concurrentiel, des technologies existantes ou émergentes pourraient capter une part significative du marché et limiter la capacité du Groupe à commercialiser ses produits.

Depuis sa création, le Groupe investit une part considérable de ses ressources dans la recherche et le développement pour améliorer ses gammes d'imprimantes 3D et de matériaux, et pour étendre l'utilisation de la fabrication additive à de nouvelles applications. Le maintien de ces efforts est essentiel pour rester compétitif et s'adapter aux évolutions du secteur. À défaut, l'attractivité et la compétitivité de l'offre pourraient être affectées, avec des impacts potentiels sur l'activité et les performances du Groupe.

Par ailleurs, pour sécuriser ses investissements en R&D, le Groupe adopte une approche sélective dans ses projets de R&D, en tenant compte des besoins clients, des financements disponibles, des tendances de marché et de la rentabilité attendue, tout en bénéficiant d'une diversification de ses activités, qui limite son exposition à une technologie ou un programme unique.

2.2.3 Risques géopolitiques

Le Groupe, qui réalise environ un tiers de son activité à l'export, évolue dans un environnement géopolitique instable, marqué par les conflits en Ukraine, en Israël et au Moyen-Orient ainsi que par les tensions persistantes entre les États-Unis et la Chine. Ces situations, combinées à l'incertitude entourant l'évolution des relations commerciales entre les États-Unis et plusieurs autres pays (politiques commerciales, réglementations, traités, droits de douane), peuvent entraîner des perturbations de marché, une volatilité accrue des coûts et des devises, ainsi que des pressions sur les chaînes d'approvisionnement. Elles peuvent également affecter la disponibilité de composants et matières premières stratégiques et peuvent générer des contraintes logistiques (douanes, contrôles, transport maritime).

La matérialisation de ces risques pourrait limiter la croissance du Groupe, entraîner des retards dans l'exécution des projets, réduire sa compétitivité face à des acteurs moins exposés aux restrictions à l'exportation, et in fine affecter son activité, sa rentabilité et ses perspectives.

Afin de limiter l'exposition à ces risques, le Groupe renforce le développement de ses ventes en EMEA, privilégie des conditions de livraison DAP ou EXW pour réduire les contraintes liées à l'export, s'appuie sur des programmes de développement aux États-Unis soutenus par Bpifrance, et diversifie ses sources d'approvisionnement en favorisant les marchés français et européens. Le Groupe étudie également la mise en place d'une couverture de change à l'export afin de réduire son exposition à la volatilité des devises.

2.2.4 Risques liés à la détérioration de l'image de marque et de la dynamique positive du Groupe

L'image du Groupe constitue un enjeu majeur pour attirer et retenir les talents, renforcer l'engagement des collaborateurs et soutenir la crédibilité du Groupe auprès des investisseurs ainsi que de ses partenaires financiers et commerciaux.

Cet équilibre pourrait néanmoins être fragilisé par la succession récente de changements à la direction générale, par les annonces de cessions d'actifs au sein de la division Systems ainsi que par la baisse d'activité enregistrée sur l'exercice, facteurs susceptibles d'altérer la perception du Groupe par ses parties prenantes.

De tels événements pourraient entraîner des pertes d'opportunités, de clients, une couverture médiatique négative, ou une perte de confiance des employés et des partenaires.

Pour limiter ces risques, le Groupe s'efforce de minimiser les critiques en veillant à ne pas susciter des attentes irréalistes et en respectant les règles et usages. Pour maintenir une dynamique positive, un renforcement des relations avec la communauté des clients et partenaires est mis en place au niveau de chaque filiale pour présenter ses activités, ses enjeux et ses risques potentiels. Cette action préventive permet de gagner en compréhension et en proximité en temps de crise de confiance.

De plus, pour accompagner les collaborateurs du groupe PRODWAYS, premiers vecteurs de l'image du Groupe, et les guider dans leurs actions et comportements avec intégrité et éthique, des outils et formations sont mis à disposition, notamment le Code de conduite anticorruption.

2.2.5 Risques liés à la taille et à la cyclicité des marchés finaux

Une partie des activités du Groupe s'appuie sur des marchés présentant une forte cyclicité, notamment les secteurs automobile et aéronautique, dont l'évolution influence directement les niveaux d'activité des entités concernées.

Le secteur aéronautique bénéficie actuellement d'une conjoncture porteuse, tandis que le secteur automobile demeure soumis à des conditions plus incertaines, marquées par des ajustements de production, des tensions liées à la transition énergétique et une pression accrue sur les coûts et les volumes.

La cyclicité propre à ces secteurs, combinée à leur concentration autour de grands donneurs d'ordre, expose le Groupe au risque d'une dépendance accrue vis-à-vis de quelques clients majeurs ou de certaines filières industrielles. Un ralentissement conjoncturel significatif, une réduction des volumes de production ou un réajustement stratégique de la part de ces acteurs pourraient avoir des conséquences défavorables sur l'activité, les marges, la trésorerie et, plus généralement, sur la situation financière et les perspectives du Groupe.

Afin de réduire cette exposition, le Groupe met en œuvre plusieurs mesures d'atténuation visant notamment à diversifier ses marchés finaux et à rééquilibrer sa base clients. Ces actions incluent le développement commercial dans des secteurs moins cycliques, la recherche de nouvelles opportunités industrielles et l'élargissement du portefeuille de clients afin de réduire la concentration du risque sur un nombre limité d'acteurs.

Malgré ces mesures, le Groupe ne peut exclure qu'un retournement conjoncturel significatif ou prolongé dans l'un de ses marchés n'affecte ses perspectives de croissance, sa performance opérationnelle ou sa situation financière.

2.3 RISQUES OPERATIONNELS

2.3.1 Risques liés aux difficultés à attirer ou à retenir des collaborateurs au niveau de compétence attendu

Le Groupe évolue dans un marché de l'emploi tendu pour certaines compétences clés, notamment en fabrication additive, où les profils qualifiés demeurent rares et le Groupe doit investir dans la formation de ses nouveaux collaborateurs afin de les former à ses technologies. Toute difficulté à attirer ou fidéliser des collaborateurs disposant des expertises requises pourrait affecter la performance opérationnelle et freiner la croissance du Groupe. Cette tension est renforcée par la concurrence d'acteurs de grande taille, ainsi que par le risque de débauchage lié à la visibilité accrue du Groupe.

Afin de limiter cette exposition, PRODWAYS GROUP poursuit la mise en œuvre de politiques RH structurées, incluant :

- L'optimisation du processus de recrutement : l'internalisation et la centralisation des besoins de recrutement permettent une compréhension fine des profils recherchés, un traitement plus rapide des candidatures et une réduction du risque de turnover précoce.
- Une présence renforcée auprès des Emplois Jeunes : Le Groupe développe des partenariats avec des écoles et participe à des forums, ateliers métiers et événements dédiés afin d'accroître sa visibilité et d'élargir son vivier de candidats.
- Le déploiement d'une stratégie de marque employeur. En externe, la promotion de l'image du Groupe et la valorisation de ses métiers contribuent à renforcer son attractivité dans un marché concurrentiel. En interne, l'organisation d'événements, de boîte à idées ou d'enquêtes de satisfaction assurent une bonne cohésion sociale et témoignent de la considération portée aux salariés.
- L'Amélioration de la qualité de vie au travail et la flexibilité : des actions QVT sont menées régulièrement (sensibilisation de la sécurité au travail, événements internes). Malgré la tendance générale à la réduction du télétravail, le Groupe a choisi de maintenir ou formaliser des accords adaptés, témoignant de sa volonté de moderniser la relation de travail et de renforcer la confiance accordée à ses collaborateurs.
- Des perspectives professionnelles motivantes : des dispositifs de formation, de polyvalence et des mécanismes d'incitation contribuent à soutenir l'évolution de carrière et l'engagement des équipes.
- Un dialogue social constructif et des outils RH adaptés : la communication interne avec les représentants du personnel et l'ensemble des salariés est constructive et de grande qualité. Le logiciel de gestion des ressources humaines, déployé début 2023 permet de mieux suivre les parcours des salariés et les actions liées à la qualité de vie au travail.

Dans le prolongement des moyens mis à disposition, le Groupe a mis en place une charte de cooptation pour inciter l'ensemble des salariés à promouvoir le Groupe PRODWAYS auprès de leur réseau.

Ces actions, alliées à la culture du Groupe, visent à sécuriser les recrutements nécessaires à la réalisation du plan de développement et à limiter le taux de turnover.

2.3.2 Dépendance à des profils clés

Le Groupe demeure exposé à un risque de dépendance à certains profils clés, en raison notamment de la taille limitée de ses équipes, qui ne permet pas toujours d'assurer le remplacement immédiat de postes critiques.

L'indisponibilité prolongée, le départ ou la difficulté à remplacer rapidement l'un de ces collaborateurs essentiels pourraient entraîner une désorganisation opérationnelle, retarder l'exécution de projets stratégiques ou affecter la continuité de certaines activités et avoir des impacts défavorables sur la performance opérationnelle, la capacité d'innovation, la qualité de service ou la trajectoire de croissance du Groupe.

Pour limiter ce risque, les équipes dirigeantes veillent à identifier les fonctions sensibles, à mettre en place des dispositifs de transmission des savoir-faire et à anticiper les besoins en succession, sans toutefois pouvoir garantir l'élimination totale de ce risque structurel.

Parallèlement, elles s'efforcent, lorsque cela est possible, d'adapter et d'optimiser leur organisation afin d'en renforcer la flexibilité et la polyvalence, notamment par la redistribution de certaines responsabilités, la montée en compétences croisée et la création de relais opérationnels afin de réduire la dépendance à un nombre restreint d'individus et à sécuriser la continuité des opérations.

Malgré ces actions, le Groupe ne peut garantir que l'absence d'un collaborateur clé, ou un défaut de transmission des savoir-faire, ne puisse avoir un impact défavorable sur sa performance opérationnelle, sa capacité d'innovation ou ses perspectives de développement.

2.3.3 Risques liés à la qualité et la performance des partenaires ou sous-traitants utilisés

Pour mener à bien ses activités, le Groupe réalise en interne les tâches les plus stratégiques et confidentielles. Il s'appuie néanmoins sur un vaste réseau de partenaires, fournisseurs et sous-traitants, notamment pour certains aspects de la R&D, la commercialisation (agents) ou la distribution de produits fabriqués par des tiers et reste exposé à des risques pouvant affecter la qualité, la disponibilité ou la performance de sa chaîne de valeur.

Toute difficulté d'approvisionnement en pièces spécifiques ou en composants chimiques est susceptible d'altérer la capacité du Groupe à fabriquer et à livrer ses produits. Toute hausse significative des prix fournisseurs peut également affecter les marges du Groupe. Malgré l'amélioration récente des délais d'approvisionnement, les fortes tensions vécues en 2021 illustrent la nécessité de gérer ce risque de manière structurée et anticipée.

Tout d'abord, PRODWAYS GROUP s'efforce de mettre en place un double sourcing lorsque cela est possible. À ce jour, un double sourcing systématique n'a pu être instauré en raison des coûts financiers élevés. Tout changement de composant ou de fournisseur nécessite de nouveaux travaux de recherche et développement pour adapter les formulations de matières et le processus d'évaluation des produits finaux. Depuis 2022 de tels travaux ont été réalisés avec succès pour proposer des formulations de matières alternatives, réduisant ainsi la dépendance du Groupe à certains fournisseurs qui pourraient être incapables de répondre à la demande. À titre d'exemple, PRODWAYS a conclu récemment un nouveau partenariat avec un fournisseur pour l'approvisionnement en matières céramiques destinées à la technologie MOVINGLight® qu'il a développée. Par ailleurs, en 2023, la société a changé de fournisseur de projecteurs, composants essentiels de ses imprimantes, dans un objectif de sécurisation accrue de la chaîne d'approvisionnement.

Enfin, une politique tarifaire adaptative est mise en place pour pouvoir, dans la mesure du possible, répercuter la hausse des prix des matières premières et composants sur les prix de vente. Par exemple, en 2023, le Groupe a ajusté les prix de ses imprimantes 3D pour compenser l'augmentation des coûts des matériaux. L'innovation permet également de sortir de ce potentiel piège, permettant de commercialiser des produits peu concurrencés pour retrouver une marge de manœuvre sur les prix de ventes.

Les autres risques liés aux partenaires concernent la qualité des produits, la recherche et les distributeurs.

Des défauts dans les matières provenant de fournisseurs tiers pourraient affecter la qualité des produits finis du Groupe. Par exemple, en 2022, un lot de résine défectueuse a entraîné des problèmes de qualité sur une série d'imprimantes 3D, nécessitant des interventions en garantie. AvenAo et NextCube sont fortement dépendants de la qualité des logiciels Dassault Systèmes qu'ils commercialisent. La capacité du Groupe à demander une indemnisation au fournisseur fautif peut être limitée par les conditions de vente imposées par ce dernier. Tout problème de qualité d'un produit implique une intervention en garantie du Groupe, générant des frais non anticipés et pouvant entraîner des réclamations de clients. Des problèmes répétés pourraient avoir un impact défavorable sur les résultats du Groupe et sa réputation. Les sociétés du Groupe ont mis en place des procédures de gestion de la qualité et de traçabilité de leurs produits.

Le Groupe mène de nombreux travaux de recherche et développement (R&D) en collaboration avec des universités et des organismes de recherche. Certains de ces projets débutent parfois avant la formalisation des partenariats. Le risque que les parties ne parviennent pas à finaliser leurs accords à un stade avancé des travaux pourrait avoir un impact négatif sur les bénéfices attendus de ces partenariats. Il existe également un risque de divergence entre les parties pendant l'exécution du partenariat, pouvant entraîner une rupture ou une remise en cause de l'équilibre du partenariat. Un déroulement insatisfaisant des partenariats R&D pourrait avoir des conséquences défavorables sur l'activité, les résultats, la situation financière et les perspectives du Groupe.

Sur le plan commercial, le Groupe collabore également avec des partenaires, réalisant ses ventes soit directement, soit par l'intermédiaire de son réseau de distributeurs et d'agents commerciaux à travers le monde. Le Groupe sélectionne ses distributeurs et agents en fonction de leurs compétences techniques, de leur pérennité et de leur réputation. Cependant, le Groupe ne peut garantir que les distributeurs et agents sélectionnés consacreront les efforts nécessaires au succès commercial de ses produits et respecteront les réglementations en vigueur. La montée en puissance du réseau de ventes internationales indirectes pourrait ainsi prendre plus de temps que prévu et nécessiter des efforts commerciaux supplémentaires. La réputation et les résultats du Groupe pourraient être affectés négativement par des distributeurs ou agents insuffisamment impliqués ou ne respectant pas les réglementations applicables.

Enfin, la croissance des ventes du Groupe dépend de la qualité et de la fiabilité de ses produits ainsi que des produits qu'il distribue.

Le Groupe met en place des procédures d'évaluation des risques lors de la contractualisation avec les partenaires, ainsi que des procédures de contrôle lors de l'approbation des contrats avec des tiers. Des procédures de contrôle et de vérification sont également mises en œuvre pour détecter d'éventuels défauts, même si elles ne permettent pas toujours d'identifier des défauts cachés. Le Groupe s'efforce de s'assurer que ses contrats lui permettent, en cas de réclamation d'un client due à la défaillance d'un partenaire, de mettre en œuvre des réclamations proportionnées envers ce partenaire.

Enfin, le groupe teste notamment les imprimantes et les matières qui sont les produits à plus forte valeur unitaire avant toute livraison pour éviter tout dysfonctionnement ultérieur une fois les produits livrés chez les clients.

2.3.4 Défauts de paiements clients

L'évolution du contexte économique mondial peut affecter les partenaires, clients et fournisseurs du Groupe en raison de ralentissements économiques, de difficultés financières, de tensions géopolitiques, de problèmes sociaux ou d'autres facteurs. Le Groupe dispose d'une grande diversité de clients et a la capacité d'obtenir un nombre croissant de nouveaux contrats ; il est donc peu exposé à un risque client spécifique. Cependant, une détérioration significative de la conjoncture économique internationale pourrait avoir un impact important sur ses clients ou fournisseurs de manière générale.

Le Groupe ne dépend pas fortement d'un seul client, comme le montrent les parts respectives des cinq principaux clients en pourcentage du chiffre d'affaires consolidé (voir note 4.5 des comptes consolidés en section 4.1 du présent Rapport financier annuel). Comme les années précédentes, le Groupe n'a pas connu de défaillance d'un client ayant un impact significatif sur ses comptes.

Par ailleurs, pour limiter son exposition au risque client, le Groupe met en place un contrôle de la solvabilité des clients avant la prise de commande. Lorsque le niveau de risque le justifie, des conditions de paiement renforcées sont exigées, telles que le paiement d'avance ou la demande d'acompte. Les créances font également l'objet d'un suivi rigoureux et régulier, permettant de déclencher des actions immédiates en cas de retard de paiement.

À l'international, le Groupe opère directement ou via des distributeurs dans de nombreux pays, sans concentration significative du chiffre d'affaires sur un pays spécifique. Néanmoins, une détérioration du risque souverain ou un durcissement du contexte local dans certains pays pourrait affecter de manière sensible la capacité du Groupe à recouvrer ses créances ou à sécuriser ses flux commerciaux.

2.4 RISQUES TRANSVERSES

2.4.1 Risques liés à des défaillances dans le respect des réglementations applicables

Dans un contexte de constante évolution et de complexification des contraintes réglementaires et des procédures de conformité, les activités du Groupe pourraient être impactées par les risques juridiques liés au respect des dispositions légales et réglementaires applicables en France ou en Allemagne et dans toutes les juridictions dans lesquelles le Groupe a des intérêts. Cela concerne des sujets aussi vastes que la fiscalité, le droit social, les normes de sécurité, les dispositifs anticorruption, la protection des données personnelles, la confidentialité des affaires, ou la réglementation boursière.

Par exemple, le Groupe développe des matières biocompatibles ou des dispositifs médicaux soumis à des normes strictes en Europe et dans le reste du monde. À cet égard, la réglementation européenne sur les dispositifs médicaux évolue régulièrement ; il en est de même pour des pays situés en dehors de l'Union européenne. Ces évolutions des normes pourraient nécessiter de nouveaux travaux de R&D afin d'adapter les produits développés par le Groupe et maintenir les habilitations et certifications applicables à ses produits.

En particulier, DELTAMED formule, fabrique et commercialise des résines photopolymérisables pouvant être utilisées comme dispositifs médicaux dentaires. Pour ces dispositifs médicaux, DELTAMED doit obtenir certaines certifications afin de pouvoir les mettre sur le marché. DELTAMED dispose d'un système de management de la qualité certifié conformément à la norme DIN EN ISO 13485 (UE) et répond aux exigences du Medical Device Single Audit Program (MDSAP), ce qui lui permet d'enregistrer et de vendre ses produits au Canada, au Brésil, au Japon, en Australie et aux États-Unis. Enfin, DELTAMED est certifiée conformément au Règlement européen 2017/745 relatif aux dispositifs médicaux. Ces certifications sont réalisées par des organismes notifiés agréés. Ces certifications et autorisations procurent à DELTAMED un avantage concurrentiel. Leur perte aurait un impact négatif significatif sur l'activité de DELTAMED et, par conséquent, sur les résultats, la situation financière et les perspectives du Groupe.

Afin de limiter ces risques, le groupe PRODWAYS s'efforce de mettre en place des organisations adaptées, des procédures spécifiques et des formations du personnel. Le Groupe veille également à s'entourer de compétences internes ou externes (juristes, avocats, conseils, experts) adaptées à ses activités. Le référentiel de contrôle interne prévoit la mise en place de contrôles et le respect nécessaire de l'ensemble des réglementations applicables ; il est au cœur des préoccupations de la Direction générale et les attributions de certifications et d'audits positifs chaque année, et à nouveau en 2025, montrent la bonne maîtrise de ces enjeux.

2.4.2 Fraudes ou attaques externes

En fréquence comme en sévérité, le risque de fraude et de cybercriminalité s'accroît depuis quelques années en France. En 2024, 64 % des entreprises françaises ont subi au moins une tentative de fraude, et 85 % des PME/ETI ont été ciblées au cours des douze derniers mois. Le Groupe est exposé à ces menaces, notamment aux tentatives de détournement de fonds et au vol de données sensibles (fraude au Président, cyberattaques, etc.). Si elles aboutissaient, ces attaques pourraient porter atteinte à l'avantage concurrentiel du Groupe, nuire à son image ou affecter sa trésorerie.

Le Groupe s'engage à mettre en œuvre des systèmes de contrôle interne performants. Un référentiel de contrôle interne a été élaboré dans ce sens et est appliqué au sein du groupe PRODWAYS. Une harmonisation des environnements de chaque filiale a été opérée afin d'améliorer la sécurité informatique et la réactivité face aux menaces potentielles. Cette harmonisation vise à simplifier la gestion des systèmes d'information, à renforcer les protocoles de protection et de sécurité et à faciliter la coordination entre les équipes techniques.

Pour prévenir les risques de fraude et de cybercriminalité, le Groupe a engagé depuis 2021 un renforcement progressif de ses dispositifs de sécurité. L'authentification multi-facteurs (MFA) a été déployée afin de sécuriser l'accès aux données du Groupe, complétée par des politiques d'accès conditionnels basées sur le contexte et le comportement des utilisateurs, destinées à améliorer la détection des tentatives d'intrusion.

Parallèlement, des actions régulières de sensibilisation sont conduites auprès des collaborateurs, incluant des formations, des communications récurrentes et des simulations de phishing destinées à tester et renforcer leur vigilance. En 2025, le Groupe a étendu ces actions en déployant Mantra, une plateforme dédiée à la formation continue en cybersécurité, intégrant des simulations d'attaques et une détection en temps réel des emails frauduleux.

Dans le prolongement de ces mesures, des règles de double signature ainsi qu'un système de signature électronique ont été mis en place pour limiter les risques d'usurpation d'identité. En outre, l'implémentation du Bastion BeyondTrust en 2024 renforce la gestion des accès privilégiés et assure une traçabilité exhaustive des connexions aux systèmes sensibles, réduisant ainsi les risques de compromission des comptes administrateurs.

En 2026, le Groupe entend poursuivre ses actions de sécurisation en organisant des audits de sécurité informatique. Selon les résultats, il mettra en œuvre les actions de remédiation qui lui sembleront nécessaires.

2.5 Autres risques

D'autres risques ont été identifiés, liés notamment à la perte de certifications professionnelles, à la survenance d'un sinistre significatif éprouvant les limites d'assurance du Groupe, à la défaillance de la sécurité informatique, etc. Néanmoins, l'analyse de ces risques, à un horizon de trois ans, en prenant en compte leur niveau de maîtrise, et dans le contexte du Groupe qui bénéficie d'une dispersion forte de ces risques liée à la multiplicité des activités et des environnements sur lesquels il opère, n'a pas amené à conclure que ces risques étaient majeurs, forts au niveau du Groupe. Évidemment ces conclusions établies à une date et dans un contexte donnés pourraient être amenées à évoluer.

3. RAPPORT SUR LE GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE

Cette section « Gouvernement d'entreprise » intègre le rapport sur le gouvernement d'entreprise prévu par les articles L.225-37 et L.22-10-9 du Code de commerce, qui a été arrêté par le Conseil d'administration du 24 mars 2026.

3.1 INFORMATION SUR LA GOUVERNANCE

3.1.1 Composition du Conseil d'administration et des Comités spécialisés

Le Conseil d'administration de PRODWAYS GROUP est composé au 31 décembre 2025 de cinq administrateurs, à savoir Michèle LESIEUR (Présidente du Conseil d'administration depuis le 22 mai 2025) Raphaël GORGÉ (Président du Conseil d'administration jusqu'au 22 mai 2025), Catherine BENON, Céline LEROY et Jean-Yves PETIT.

Loïc LE BERRE (Directeur général adjoint finances de GORGÉ SA) est censeur désigné par le Conseil. Sa participation aux réunions du Conseil permet de faciliter la coordination des sujets financiers au sein de GORGÉ SA, actionnaire de référence de la Société.

Raphaël GORGÉ est Président-Directeur général de EXAIL TECHNOLOGIES et de GORGÉ SA. Céline LEROY et Loïc LE BERRE sont salariés de GORGÉ SA.

Michèle LESIEUR, Catherine BENON et Jean-Yves PETIT sont des administrateurs indépendants conformément aux critères d'indépendance du Code de gouvernance Middlednext. Le Conseil d'administration est ainsi composé d'une majorité d'administrateurs indépendants.

Michaël OHANA, Directeur général de la Société en 2024, a quitté le groupe le 2 janvier 2025. Laurent CARDIN a été nommé à titre provisoire Directeur général délégué du 5 décembre 2024 au 2 janvier 2025 avant de devenir Directeur général du 3 janvier au 30 avril 2025. Puis, Guillaume DERAISME a été nommé Directeur général à compter du 1er mai 2025.

La durée statutaire des mandats des administrateurs est de trois ans.

La Présidente du Conseil d'administration et le Directeur général ont été nommés pour une durée illimitée. Le Conseil d'administration peut donc mettre fin à leur mandat à tout moment (le mandat de la Présidente du Conseil d'administration ne peut en tout état de cause excéder la durée de son mandat d'administrateur).

Le censeur est désigné par le Conseil pour une durée de trois ans ; il assiste aux réunions du Conseil sans voix délibérative.

Tous les membres du Conseil signent le règlement intérieur du Conseil, rappelant notamment la réglementation relative aux abus de marché et la gestion des conflits d'intérêts.

Le Conseil d'administration s'appuie sur les avis du Comité d'audit et des risques et du Comité RSE créés en son sein (voir section 3.1.8 ci-dessous).

Le Conseil dédie par ailleurs au moins une réunion par an aux sujets stratégiques (en plus des études régulières des projets de croissance externe ou de développement spécifiques) (voir section 3.1.8 ci-dessous).

À l'issue du Conseil d'administration du 24 mars 2026, la composition du Conseil d'administration est la suivante :

Nom	Indépendant ⁽¹⁾	Comité spécialisé	Date de première nomination	Échéance du mandat	Expérience et expertise apportées
Jean-Yves PETIT	oui	Comité d'audit et des risques	21 avril 2017 (en tant que représentant permanent de Safran Corporate Ventures)	Assemblée générale statuant sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2026.	Analyse financière, industrie aéronautique, espace et défense
Raphaël GORGÉ	non	/	12 juin 2015	Assemblée générale statuant sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2026.	Direction générale, finance, impression 3D, industrie et technologie, stratégie
Catherine BENON	oui	Comité d'audit et des risques - Comité RSE	5 mai 2017	Assemblée générale statuant sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2026.	Gestion de projet, impression 3D, luxe
Michèle LESIEUR Présidente du Conseil d'administration	oui	Comité d'audit et des risques	7 juin 2019	Assemblée générale statuant sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2027.	Direction générale, industrie et technologie, stratégie
Céline LEROY	non	Comité RSE	7 juin 2019	Assemblée générale statuant sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2027.	Juridique
Loïc LE BERRE Censeur	non	/	20 mars 2020	Le Conseil d'administration arrêtant les comptes de	Finance, stratégie

Nom	Indépendant ⁽¹⁾	Comité spécialisé	Date de première nomination	Échéance du mandat l'exercice clos le 31 décembre 2028	Expérience et expertise apportées
-----	----------------------------	-------------------	-----------------------------	--------------------------------------------------------------	-----------------------------------

(1) Le caractère indépendant des administrateurs est apprécié au regard de chacun des critères retenus par le Code Middlenext - voir le tableau ci-après.

Examen des critères d'indépendance des administrateurs

Critères du Code Middlenext	Raphaël GORGÉ (non indépendant)	Catherine BENON (indépendante)	Céline LEROY (non indépendante)	Michèle LESIEUR (indépendante)	Jean-Yves PETIT (indépendant)
L'administrateur a-t-il – ou a-t-il eu au cours des deux dernières années – une relation d'affaires significative avec la société ou le Groupe ?	oui (indirectement via EXAIL TECHNOLOGIES et GORGÉ SA)	non	non	non	non
L'administrateur a-t-il une relation familiale ou de proximité avec un mandataire social ou un actionnaire de référence ?	non	non (Catherine BENON est l'ex-épouse de Raphaël GORGÉ)	non	non	non
L'administrateur est-il, ou a-t-il été au cours des cinq dernières années, un salarié ou un dirigeant de la société ou du Groupe ?	oui (Raphaël GORGÉ a été Président du CA)	non	Oui (Céline LEROY est Directrice juridique de GORGÉ SA)	non	non
L'administrateur est-il actionnaire de référence de la société ou détient-il un pourcentage de droit de vote significatif ?	oui (indirectement via GORGÉ SA)	non	non	non	non
L'administrateur a-t-il été, au cours des six dernières années, Commissaire aux comptes du Groupe ?	non	non	non	non	non

Le Conseil d'administration examine chaque année la situation d'indépendance de ses membres. En plus des critères du tableau ci-dessus, le Conseil prend en compte l'état d'esprit et la liberté de jugement des administrateurs pour évaluer l'indépendance de chacun de ses membres. Le Conseil a considéré début 2022 que Catherine BENON est devenue indépendante à la suite de l'évolution depuis plusieurs années de sa situation personnelle et de son indépendance d'esprit.

3.1.2 Présentation des membres du Conseil d'administration et des dirigeants

Expertise et expérience en matière de gestion des administrateurs, des censeurs, des candidats au Conseil d'administration et des dirigeants

Guillaume DERAISME Directeur général depuis le 1 ^{er} mai 2025	Fonction principale : Directeur général de PRODWAYS GROUP depuis le 1 ^{er} mai 2025 Guillaume DERAISME a débuté sa carrière en tant qu'ingénieur chez Dassault Aviation pendant 12 ans, où il a occupé différents postes dans la conception, le service après-vente et la gestion de grands projets. Par la suite, il a exercé pendant 9 ans des fonctions de conseil auprès d'industries variées au sein du cabinet McKinsey & Company en Europe et au Canada, se spécialisant dans des sujets de transformation et d'excellence opérationnelle. Il a rejoint Gorgé SA en 2023 en tant que Directeur général adjoint. A ce titre, il suit particulièrement les activités des filiales et participations du groupe. Enfin, il est nommé Directeur général de Prodways Group le 1 ^{er} mai 2025. Il est diplômé de l'Ecole Centrale Paris. Âge : 48 ans Nationalité : française Échéance du mandat : le mandat de Directeur général est à durée indéterminée. Autres mandats et fonctions au sein du groupe PRODWAYS : Représentant légal de PRODWAYS GROUP SA au poste de Président dans diverses filiales de PRODWAYS GROUP (PRODWAYS PRINTERS SAS, PRODWAYS RAPID ADDITIVE FORGING SAS, PRODWAYS 2 SAS, PODO 3D SAS, PRODWAYS CONSEIL SAS, , INITIAL SASU, , DELTAMED GmbH) Représentant légal de PRODWAYS GROUP SA au poste de Président de AVENAO SOLUTIONS 3D SAS, elle-même Présidente de NEXTCUBE.IO SAS et de A S W 3DSERVICAD SAS Représentant légal de PRODWAYS GROUP SA au poste de Président de INTERSON PROTAC SAS, elle-même Présidente de AUDITECH INNOVATIONS SAS Représentant légal de PRODWAYS GROUP SA au poste de Gérant de la SCI CHAVANOD Président de PRODWAYS Inc. Autres mandats et fonctions hors Groupe : Directeur général adjoint de GORGÉ SA Membre du Conseil de surveillance de EXAIL HOLDING SAS Administrateur de CALOGENA SA Administrateur de CALOGENA OY Mandats occupés durant les cinq dernières années dont Guillaume DERAISME n'est plus titulaire : Directeur général de CALOGENA SA jusqu'au 1 ^{er} mai 2024
Laurent CARDIN Directeur général entre le 3 janvier 2025 et le 30 avril 2025	Fonction principale : Directeur général de PRODWAYS GROUP jusqu'au 30 avril 2025 Laurent CARDIN a commencé sa carrière en tant qu'auditeur financier et informatique pendant 7 ans dont les 5 premières années chez Deloitte. Il a poursuivi sa carrière au sein de diverses sociétés en tant que contrôleur financier puis Directeur financier depuis 2007 au sein du groupe ISS. Avant de rejoindre PRODWAYS, Laurent CARDIN a travaillé pendant 7 ans chez FDG fournisseur de la grande distribution, occupant les postes de Directeur financier puis de Directeur général délégué en charge notamment des fonctions finances, informatiques et gestion de projets où il a contribué à la transformation du groupe. Laurent CARDIN a rejoint PRODWAYS en février 2020 en tant que DAF. Il a depuis pris les responsabilités de l'informatique groupe et de la RSE. Il est diplômé de l'université Paris Dauphine, titulaire du DSCG, d'un DEA en comptabilité, contrôle de gestion et d'une MSTCF (maîtrise des sciences et techniques comptables et financières) Âge : 55 ans Nationalité : française

Michèle LESIEUR	Fonction principale : Retraitée
Présidente du Conseil d'Administration depuis le 23 mai 2025	Michèle LESIEUR a été Directrice générale et Présidente du Directoire de SUPERSONIC IMAGINE * de 2016 à 2020. Avant de prendre la Direction de SUPERSONIC IMAGINE *, Michèle LESIEUR a construit sa carrière dans le groupe PHILIPS pendant plus de 30 ans. Elle a notamment exercé différentes fonctions de Direction au sein du groupe PHILIPS au niveau national et à l'international. Début des années 2010, elle a en effet occupé la présidence de PHILIPS FRANCE et la Direction générale de PHILIPS HEALTHCARE en France. Auparavant, Michèle a dirigé pendant cinq années les ventes et le marketing pour les systèmes d'imagerie médicale du groupe au niveau international, après avoir dirigé pendant six ans la division PHILIPS SYSTÈMES MÉDICAUX en France. Michèle LESIEUR bénéficie d'une riche expérience dans les secteurs de l'électronique grand public et des télécommunications, en ayant occupé successivement les fonctions de Directeur marketing de PHILIPS BUSINESS ELECTRONICS France et Directeur général d'un département de PHILIPS BUSINESS ELECTRONICS en charge de la politique commerciale et de la stratégie de développement à l'international. Michèle LESIEUR est titulaire d'une maîtrise de physique de l'université Paris XI et d'un DEA en transmission optique et traitement du signal de l'Institut supérieur d'optique.
Administratrice indépendante	Âge : 66 ans Nationalité : française
	Première nomination : 7 juin 2019.
	Échéance du mandat : Assemblée générale statuant sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2027.
	Autres mandats et fonctions au sein du groupe PRODWAYS : Néant
	Autres mandats et fonctions hors Groupe : Administratrice indépendante du Conseil Stratégique de Mag4Health Administratrice indépendante du Conseil d'Administration et Présidente du Comité d'Audit et des Risques de GUERBET
	Mandats occupés durant les cinq dernières années dont Michèle LESIEUR n'est plus titulaire : Présidente du Directoire de SUPERSONIC IMAGINE * Directrice générale de SUPERSONIC IMAGINE * Administratrice indépendante au Conseil d'administration d'EOS IMAGING Administratrice indépendante du Conseil d'administration de PROVEPHARM Présidente du Conseil d'administration d'INTRASENSE jusqu'en mai 2023 puis Administratrice indépendante jusqu'en mai 2025 Administratrice indépendante du Conseil d'administration et Présidente du Comité des rémunérations et nominations d'INTELLIGENT ULTRASOUND jusqu'en février 2025

* Société cotée.

Raphaël GORGÉ**Fonction principale :** Président-Directeur général de EXAIL TECHNOLOGIES *

Administrateur

Monsieur Raphaël GORGÉ est entré chez EXAIL TECHNOLOGIES (qui s'appelait alors FINUCHEM) en 2004 après un parcours professionnel de 10 ans dans le monde de la finance et de la technologie. Il a tout d'abord initié et mis en œuvre le désengagement du Groupe du secteur automobile (70 % du CA en 2004), puis orienté son développement vers de nouveaux domaines d'activité, dont l'impression 3D.

Président du Conseil d'administration (jusqu'au 22 mai 2025)

Raphaël GORGÉ est Directeur général de EXAIL TECHNOLOGIES depuis 2008 et Président-Directeur Général de GORGÉ SA depuis le 18 juin 2024.

Raphaël GORGÉ est ingénieur Centrale Marseille et titulaire d'un DEA en modélisation moléculaire.

Âge : 55 ans

Nationalité : française

Première nomination : Assemblée générale du 12 juin 2015.

Échéance du mandat : Assemblée générale statuant sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2026.

Autres mandats et fonctions au sein du groupe PRODWAYS :

Néant

Autres mandats et fonctions hors Groupe :

Président-Directeur général de EXAIL TECHNOLOGIES SA *

Président-Directeur Général de GORGÉ SA

Représentant légal de EXAIL TECHNOLOGIES SA * au poste de Président de BALISCO SAS

Président de la société EXAIL HOLDING SAS et représentant légal de la société EXAIL TECHNOLOGIES SA * en qualité de Membre du Conseil de surveillance de EXAIL HOLDING

Président du Conseil de surveillance de SOPROMECC PARTICIPATIONS SA

Gérant de la SC COMPAGNIE INDUSTRIELLE DU VERDELET

Gérant de la SCI DES CARRIÈRES

Président de STONI SAS

Représentant légal de la société GORGÉ SA au poste de Président de la société HELIATEC HOLDING

Représentant légal de la société GORGÉ SA au poste de Président de la société SERES HOLDING

Président du Conseil d'administration de la société CALOGENA SA

Représentant légal de la société GORGÉ SA au poste de Président de la société PÉLICAN 4

Gérant de la SCI 39 Tour d'Auvergne

Gérant de la SCI PMRB COURCELLES

Représentant légal de la société GORGÉ SA au poste de Président de la société GORGÉ & Co

Membre du Comité Stratégique de VPI CROISSANCE depuis le 23 juillet 2025

Membre du Comité Stratégique de ROUVRE depuis le 30 avril 2025

Mandats occupés durant les cinq dernières années dont Raphaël GORGÉ n'est plus titulaire :

Président de la société VIGIANS PROTECTION INCENDIE SAS (jusqu'en mars 2023)

Directeur général de PRODWAYS GROUP SA * (jusqu'en octobre 2018) puis du 10 juillet 2021 au 28 février 2022

Directeur général délégué de GORGÉ SAS jusqu'en décembre 2022 puis Président de GORGÉ SAS jusqu'en juin 2024

Représentant légal de PRODWAYS GROUP SA au poste de Président de CRISTAL SAS, PRODWAYS SAS,

PRODWAYS DISTRIBUTION SAS, PRODWAYS RAPID ADDITIVE FORGING SAS (ex-PRODWAYS 1),

PRODWAYS 2 SAS, PODO 3D SAS, PRODWAYS ENTREPRENEURS SAS, PRODWAYS CONSEIL SAS,

AVENAO INDUSTRIE SAS, 3D SERVICAD SAS, AVENAO SOLUTIONS 3D SAS, IP GESTION SAS, INTERSON

PROTAC SAS (jusqu'au 4 octobre 2018 – puis du 10 juillet 2021 au 28 février 2022)

Administrateur et Président du Conseil d'administration de ECA SA* (jusqu'en décembre 2020)

Administrateur de GROUPE ECA SA (jusqu'au 30 juin 2023)

Directeur général (*General Manager*) de GORGÉ EUROPE INVESTMENT BV (société radiée le 25 avril 2024)

Représentant légal de la société GORGÉ SA au poste de Président de la société WASTORIA (jusqu'au 4 décembre 2024)

Représentant légal de la société VIGIANS SAS au poste de Président de la société VIGIANS PROTECTION INCENDIE

SAS (société radiée le 22 août 2024)

Gérant de la SCI AUSSONNE jusqu'en novembre 2024 (société radiée le 31 mars 2025)

Gérant de la SCI COMMINES jusqu'en novembre 2024 (société radiée le 13 juin 2025)

Représentant légal de la société GORGÉ SA au poste de Président de la société AGEREOM (jusqu'au 17 février 2025)

Représentant légal de GORGÉ SA au poste de Président de la société VIGIANS SAS (jusqu'au 23 juillet 2025)

* Société cotée.

Catherine BENONAdministratrice
indépendantePrésidente du Comité
d'audit**Fonction principale :** Présidente de CBG CONSEIL SAS

Catherine BENON a démarré sa carrière en tant qu'ingénieur procédés chez ATLANTIC RICHFIELD, puis a rejoint le groupe TECHNIP en tant qu'ingénieur projet. Après un passage au sein du pôle Projets et Services Industriels du Groupe GORGÉ (renommé EXAIL TECHNOLOGIES), elle a rejoint le secteur du luxe. Elle a alors occupé des fonctions de Directeur du développement et des opérations au sein du groupe PUIG pour la marque PACO RABANNE, puis pour la marque MAJE. Actuellement, elle dirige sa société CBG CONSEIL, spécialisée en conseil aux entreprises. Elle a mené entre 2014 et 2019 des missions de consultante au sein du groupe PRODWAYS.

Catherine BENON est également administratrice et Présidente du Comité d'Audit du GROUPE RADIALL.

Catherine BENON est ingénieure Centrale Marseille et titulaire d'un DEA en gestion de projet.

Âge : 54 ans

Nationalité : française

Première nomination : Assemblée générale du 5 mai 2017.

Échéance du mandat : Assemblée générale statuant sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2026.

Autres mandats et fonctions au sein du groupe PRODWAYS :

Présidente du Comité RSE jusqu'au 13 mars 2026

Présidente du Comité d'Audit depuis le 10 septembre 2025

Autres mandats et fonctions hors Groupe :

Présidente de CBG CONSEIL

Administratrice et Présidente du Comité d'Audit de RADIALL

Mandats occupés durant les cinq dernières années dont Catherine BENON n'est plus titulaire :

Administratrice d'ECA SA* jusqu'au 30 décembre 2020

Administratrice de GROUPE ECA SA jusqu'au 30 juin 2023

Administratrice de EXAIL TECHNOLOGIES SA* jusqu'au 18 juin 2024

* Société cotée.

Loïc LE BERRE

Censeur

Fonction principale : Directeur général délégué de GORGÉ SA

Loïc LE BERRE est diplômé de Sciences Po Paris (1992), de l'Executive MBA d'HEC et titulaire du DESCF. Après avoir commencé sa carrière chez ARTHUR ANDERSEN, Loïc LE BERRE a rejoint le secteur de l'industrie chez EURALTECH, d'abord comme Contrôleur de gestion Groupe, Directeur administratif et financier de filiales puis Directeur financier du Groupe. Après un passage chez INEO (groupe SUEZ, Directeur administratif délégué, puis chef de projet), il a rejoint EXAIL TECHNOLOGIES en 2006 au poste de Directeur administratif et financier Groupe puis de Directeur général adjoint Finances. Depuis le 1^{er} mars 2023, il est Directeur général délégué et Directeur administratif et financier Groupe de GORGÉ SA.

Loïc LE BERRE est membre de la Commission des normes comptables internationales de l'Autorité des normes comptables, depuis février 2023.

Âge : 56 ans

Nationalité : française

Première nomination : mars 2020.

Échéance du mandat : le Conseil d'administration statuant sur les comptes de l'exercice clos au 31 décembre 2028.

Autres mandats et fonctions au sein du groupe PRODWAYS :

Néant

Autres mandats et fonctions hors Groupe :

Membre du Conseil de surveillance de SOPROME PARTICIPATIONS SA

Membre du Conseil de surveillance de EXAIL HOLDING SAS

Président de FINU 16

Gérant de la SCI DEMOCRITE

Membre du Comité Stratégique de ROUVRE depuis le 30 avril 2025

Mandats occupés durant les cinq dernières années dont Loïc LE BERRE n'est plus titulaire :

Censeur de GROUPE ECA SA jusqu'en mars 2023

Gérant de la SCI DES PORTES jusqu'en juin 2022

Président de la société FINU14 SAS (renommée EXAIL HOLDING) jusqu'au 28 avril 2022

Administrateur de PRODWAYS GROUP SA* (de juin 2019 à mars 2020)

Censeur au sein du Conseil d'administration d'ECA SA* jusqu'au 30 décembre 2020

Gérant de la SARL FINU 12 (renommée GROUPE ECA) jusqu'au 31 décembre 2020

Représentant légal de WASTORIA SAS au poste de Président de TOULEMONDE BOCHART SAS jusqu'au 2 mai 2023

Président de la société AGEREOM (anciennement dénommée FINU13 SAS) jusqu'au 19 juin 2024

* Société cotée.

Céline LEROY Administratrice	<p>Fonction principale : Directrice juridique de GORGÉ SA</p> <p>Céline LEROY a été Directrice juridique de EXAIL TECHNOLOGIES (anciennement dénommée GROUPE GORGÉ) entre 2007 et début 2023. Titulaire du CAPA (Certificat d'aptitude à la profession d'avocat) et d'un DESS droit des affaires et fiscalité de l'université Paris I, elle était auparavant avocate au sein du cabinet d'affaires FRESHFIELDS BRUCKHAUS DERINGER, où elle a exercé au sein du département Finances puis du département M&A, avant de passer un an en détachement au service juridique de DANONE.</p> <p>Âge : 52 ans Nationalité : française</p> <p>Première nomination : 7 juin 2019.</p> <p>Échéance du mandat : Assemblée générale statuant sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2027.</p> <p>Autres mandats et fonctions au sein du groupe PRODWAYS : Membre du Comité RSE jusqu'au 13 mars 2026</p> <p>Autres mandats et fonctions hors Groupe : Administratrice de EXAIL TECHNOLOGIES SA* Gérante de SCI Cabinet Alesia</p> <p>Mandats occupés durant les cinq dernières années dont Céline LEROY n'est plus titulaire : Censeuse de GROUPE ECA SA (jusqu'en mars 2023) Administratrice salariée de EXAIL TECHNOLOGIES SA* jusqu'en février 2023 Administratrice d'ECA SA* jusqu'en juin 2020</p>
----------------------------------------	---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------

* Société cotée.

Adresses professionnelles des administrateurs

Les membres du Conseil d'administration ont pour adresse professionnelle le siège social de la Société.

3.1.3 Application du principe de représentation équilibrée des femmes et des hommes au sein du Conseil d'administration

Le Conseil d'administration respecte le principe de parité prévu à l'article L.225-18-1 du Code de commerce.

Le choix des administrateurs (autres que les éventuels administrateurs salariés) est guidé principalement par la recherche de compétences complémentaires à celles déjà représentées au Conseil, la connaissance des marchés sur lesquels intervient le Groupe et des problématiques auxquelles le Groupe peut être confronté.

3.1.4 Information sur les opérations sur titres des mandataires sociaux

Madame Catherine Benon, administratrice, a déclaré avoir cédé 37 959 actions le 20 novembre 2025.

À la connaissance de la Société, aucun autre mandataire social, dirigeant du Groupe et personne mentionnée à l'article L.621-18-2 du Code monétaire et financier soumis à déclaration spontanée de leurs opérations sur titres, n'a effectué d'autre opération sur titres au cours de l'exercice 2025.

3.1.5 Non-condamnation et conflit d'intérêts

À la connaissance de la Société et au jour de l'établissement du présent rapport, aucun membre du Conseil d'administration ni aucun mandataire social dirigeant, au cours des cinq dernières années, n'a fait l'objet d'une condamnation pour fraude, n'a été concerné par une faillite, mise sous séquestre, liquidation, ou placement d'entreprises sous administration judiciaire en ayant occupé des fonctions de membre d'un organe d'administration, de direction ou de surveillance, n'a fait l'objet d'une mise en cause et/ou sanction publique officielle prononcée par une autorité statutaire ou réglementaire (y compris des organismes professionnels désignés), n'a été déchue par un tribunal du droit d'exercer la fonction de membre d'un organe d'administration, de direction ou de surveillance d'un émetteur ou d'intervenir dans la gestion ou la conduite des affaires d'un émetteur.

À la connaissance de la société PRODWAYS GROUP et au jour de l'établissement du présent rapport, aucun conflit d'intérêts potentiel n'est identifié entre les intérêts privés et/ou d'autres devoirs de l'une quelconque des personnes membres des organes d'administration, de direction ou de surveillance et leurs devoirs à l'égard de l'émetteur (hormis le cas échéant le cas des mandataires non indépendants comme précisé au paragraphe 3.1.1 ci-dessus).

À la connaissance de la société PRODWAYS GROUP et au jour de l'établissement du présent rapport, il n'existe pas d'arrangement ou d'accord conclu avec les principaux actionnaires ou avec des clients, fournisseurs ou autres, en vertu duquel un mandataire social aurait été sélectionné (étant toutefois précisé que certains membres du conseil ne sont pas indépendants et représentent l'actionnaire principal comme précisé au paragraphe 3.1.1 ci-dessus).

À la connaissance de la société PRODWAYS GROUP et au jour de l'établissement du présent rapport, les personnes membres d'un organe d'administration, de direction ou de surveillance n'ont accepté aucune restriction concernant la cession, dans un certain laps de temps, des titres de l'émetteur qu'elles détiennent.

3.1.6 Direction générale

Choix des modalités d'exercice de la Direction générale

Le Conseil d'administration a opté pour la dissociation de la Présidence du Conseil d'administration et de la Direction générale.

Étendue des pouvoirs du Directeur général

Aucune limitation n'a été apportée aux pouvoirs du Directeur général lors de sa nomination. Ce dernier est donc investi des pouvoirs les plus étendus pour agir en toutes circonstances au nom de la Société, dans la limite de l'objet social et sous réserve de ceux que la loi attribue expressément aux Assemblées d'actionnaires et au Conseil d'administration.

3.1.7 Conditions de préparation et d'organisation des travaux de votre Conseil d'administration et des Comités spécialisés au cours de l'exercice clos

Les règles de fonctionnement du Conseil d'administration sont statutaires et sont précisées dans le règlement intérieur du conseil.

3.1.7.1 Fréquence des réunions – Taux de participation des administrateurs

Au cours de l'exercice écoulé, votre Conseil d'administration s'est réuni sept fois. Le taux de participation des administrateurs est de 94% (contre 98,33 % en 2024). Le taux de participation aux réunions du Comité d'audit et au Comité RSE est de 100 %.

3.1.7.2 Convocation des administrateurs

Conformément à l'article 15 des statuts, les convocations au Conseil sont faites par tous moyens et même verbalement.

S'agissant des réunions tenues au cours de l'exercice écoulé, les administrateurs ont été convoqués par e-mail.

Conformément à l'article L.225-238 du Code de commerce, les Commissaires aux comptes ont été convoqués aux réunions du Conseil qui ont examiné et arrêté les comptes semestriels ainsi que les comptes annuels.

3.1.7.3 Information des administrateurs

Tous les documents, dossiers techniques et informations nécessaires à la mission des administrateurs leur ont été communiqués, le cas échéant, au moment de leur convocation ou à défaut avant la tenue de la réunion du Conseil.

3.1.7.4 Tenue des réunions

Les réunions du Conseil d'administration se déroulent au 30 rue de Gramont, 75002 Paris ou occasionnellement au siège de la Société ou de l'une de ses filiales. Le Conseil d'administration de la Société a arrêté un règlement intérieur prévoyant la possibilité de recourir à des moyens de visioconférence ou de télécommunication conformes aux conditions réglementaires pour la tenue de réunions du Conseil d'administration.

3.1.7.5 Décisions adoptées

Au cours de l'exercice écoulé, le Conseil d'administration a pris des décisions courantes s'inscrivant dans l'intérêt de la Société.

3.1.7.6 Procès-verbaux des réunions

Les procès-verbaux des réunions du Conseil d'administration sont établis à l'issue de chaque réunion et communiqués à tous les administrateurs au plus tard avant le Conseil suivant.

3.1.7.7 Évaluation des travaux du conseil

Conformément à la recommandation n° 13 du Code Middlednext, les administrateurs sont invités à s'exprimer sur le fonctionnement du Conseil et sur la préparation de ses travaux chaque année, lors des Conseils d'administration arrêtant les comptes annuels.

3.1.7.8 Relation avec les actionnaires

Conformément à la recommandation 14 du Code Middlednext, le Conseil revoit les votes négatifs en Assemblée générale, en analysant, entre autres, comment s'est exprimée la majorité des minoritaires. Le Conseil s'interroge sur l'opportunité de faire évoluer ses résolutions en conséquence.

3.1.8 Comités spécialisés

3.1.8.1 Comité d'audit et des risques

La Société a décidé début 2021 de créer un Comité d'audit et des risques.

Ce Comité d'audit et des risques est composé à ce jour exclusivement d'administrateurs indépendants, à savoir Catherine BENON (Présidente), Michèle LESIEUR et Jean-Yves PETIT.

Conformément à l'article L.823-19 du Code de commerce, le Comité d'audit de PRODWAYS GROUP est chargé (auprès du Conseil d'administration de PRODWAYS GROUP) de :

- suivre le processus d'élaboration de l'information financière, et le cas échéant formuler des recommandations pour en garantir l'intégrité ;
- suivre l'efficacité des systèmes de contrôle interne et de gestion des risques, ainsi que le cas échéant de l'audit interne, en ce qui concerne les procédures relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière, sans qu'il soit porté atteinte à son indépendance ;
- émettre une recommandation sur les Commissaires aux comptes proposés à la désignation par l'Assemblée générale, cette recommandation est adressée au Conseil conformément à la réglementation ; émettre également une recommandation au Conseil lorsque le renouvellement du ou des Commissaires aux comptes est envisagé conformément à la réglementation ;
- suivre la réalisation par les Commissaires aux comptes de leur mission légale de contrôle des comptes et tenir compte des constatations et conclusions du Haut Conseil du commissariat aux comptes (H3C) consécutives aux contrôles réalisés en application de la réglementation ;
- s'assurer du respect par les Commissaires aux comptes des conditions d'indépendance dans les conditions et selon les modalités prévues par la réglementation ;
- approuver la fourniture par les Commissaires aux comptes des services autres que la certification des comptes dans le respect de la réglementation applicable ;
- rendre compte régulièrement au Conseil d'administration de l'exercice de ses missions (y compris des résultats de la mission de certification des comptes, de la manière dont cette mission a contribué à l'intégrité de l'information financière et du rôle qu'il a joué dans ce processus) ;
- informer sans délai le Conseil de toute difficulté rencontrée.

Le Comité est appelé à passer en revue régulièrement les risques du Groupe.

Dans le cadre du processus d'élaboration des comptes semestriels et annuels de PRODWAYS GROUP, le Comité d'audit participe à des réunions avec les Commissaires aux comptes de la Société, pour la préparation des arrêtés des comptes annuels et semestriels et pour entendre les synthèses des Commissaires aux comptes sur l'exécution de leurs missions. Il s'assure dans ce cadre de l'indépendance des Commissaires aux comptes.

Le Comité d'audit est amené à statuer sur la fourniture par les Commissaires aux comptes à PRODWAYS GROUP de services autres que la certification des comptes. Il participe à des échanges avec les Commissaires aux comptes à l'occasion de l'établissement du rapport des Commissaires aux comptes au Comité d'audit.

3.1.8.2 Comité stratégique

À mi-année, le Conseil d'administration se réunit sous forme de Comité stratégique. Lors de cette séance du Conseil dédiée à la stratégie, la Direction de la Société présente la stratégie du Groupe, revue à l'aune de l'évolution du marché de l'impression 3D et de la concurrence. Les administrateurs échangent également avec la Direction sur l'évolution de la stratégie du Groupe tout au long de l'année lors des différentes réunions du Conseil d'administration.

3.1.8.3 Comité RSE

Le Conseil d'administration avait décidé le 19 mars 2024 de créer en son sein un Comité RSE, comité *ad hoc* chargé des missions prévues par le nouvel article L.821-67 du Code de commerce, relatif au suivi de l'élaboration du rapport de durabilité et de sa certification. Conformément à la directive CSRD (*Corporate Sustainability Reporting Directive*) qui a été transposée en droit français en décembre 2023, le Groupe a publié son premier rapport de durabilité en 2025, portant sur les informations en matière environnementale, sociale et de gouvernance de l'exercice 2024 (voir section 6 du Document d'enregistrement universel 2024).

A la suite du transfert de la cotation de la société vers Euronext Growth en juin 2025, le groupe a cessé d'être soumis à la directive CSRD et donc à l'obligation de publier un rapport de durabilité. Le groupe souhaite néanmoins maintenir une transparence sur ses performances extra-financières et a décidé de publier un rapport volontaire selon le standard VSME (*Voluntary Sustainability Reporting Standard*), qui est un standard simplifié européen plus adapté aux PME et ETI et qui comporte les informations RSE demandées *a minima* par les clients.

Après avoir proposé l'adoption de ce standard VSME en 2025 et s'être assuré de la mise en place d'une organisation RSE adaptée au sein du groupe pour publier un rapport VSME, le Comité RSE a proposé au Conseil d'administration le 13 mars 2026 de mettre fin à son mandat et de dorénavant suivre les sujets RSE en Comité d'audit, ce qui a été accepté par le Conseil d'administration.

3.2 INFORMATIONS RELATIVES AUX REMUNERATIONS DES MANDATAIRES SOCIAUX

Les tableaux ci-dessous présentent les rémunérations et avantages versés à chacun des mandataires sociaux par la Société, ou des sociétés affiliées, durant l'exercice écoulé.

Les critères de la rémunération variable des dirigeants sont déterminés par rapport aux choix d'orientation stratégique du Groupe et aux objectifs de performance visés par le Groupe.

Il n'existe pas d'engagement pris par la Société au bénéfice de ses mandataires sociaux dirigeants correspondant à des éléments de rémunération, des indemnités ou des avantages susceptibles d'être dus en raison de la prise, de la cessation ou du changement de ces fonctions postérieurement à celles-ci.

TABLEAU 1 – TABLEAU DE SYNTHESE DES REMUNERATIONS ET DES OPTIONS ET ACTIONS ATTRIBUEES AU PRESIDENT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION ET AU DIRECTEUR GENERAL

Michèle LESIEUR, Présidente du Conseil d'administration depuis le 23/05/2025	2025	2024
Rémunérations attribuées au titre de l'exercice (détaillées au tableau 2)	52 678	néant
Valorisation des rémunérations variables pluriannuelles attribuées au cours de l'exercice	néant	néant
Valorisation des options attribuées au cours de l'exercice	néant	néant
Valorisation des actions attribuées gratuitement	néant	néant
TOTAL MICHELE LESIEUR	52 678€	NEANT

Raphaël GORGÉ, Président du Conseil d'administration jusqu'au 22/05/2025	2025	2024
Rémunérations attribuées au titre de l'exercice (détaillées au tableau 2)	33 686	89 885
Valorisation des rémunérations variables pluriannuelles attribuées au cours de l'exercice	néant	néant
Valorisation des options attribuées au cours de l'exercice	néant	néant
Valorisation des actions attribuées gratuitement	néant	néant
TOTAL RAPHAËL GORGÉ	33 686 €	89 885€

Guillaume DERAISME, Directeur général depuis le 01/05/2025	2025	2024
Rémunérations attribuées au titre de l'exercice	113 035 €	néant
Valorisation des rémunérations variables pluriannuelles attribuées au cours de l'exercice	néant	néant
Valorisation des options attribuées au cours de l'exercice	néant	néant
Valorisation des actions attribuées gratuitement (détaillées aux tableaux 6 et 10)	néant	néant
TOTAL GUILLAUME DERAISME	113 035 €	NEANT

Le ratio d'équité prévu à la recommandation R 16 du Code Middlednext, est de 7,8 au titre de l'exercice 2025, pour Monsieur Deraisme. Ce ratio a été calculé en prenant le montant de la rémunération totale au numérateur (en la multipliant par 12/8 pour tenir compte de l'effet prorata temporis de la rémunération 2025) et le SMIC de l'année de référence au dénominateur.

Laurent CARDIN, Directeur général entre le 3/1/2025 et le 30/04/2025*	2025	2024
Rémunérations attribuées au titre de l'exercice	62 655 €	4 469 €
Valorisation des rémunérations variables pluriannuelles attribuées au cours de l'exercice	néant	néant
Valorisation des options attribuées au cours de l'exercice	néant	néant
Valorisation des actions attribuées gratuitement (détaillées aux tableaux 6 et 10)	néant	néant
TOTAL LAURENT CARDIN	62 655 €	4 469 €

*Ne sont mentionnées dans ce tableau que les rémunérations au titre du mandat social de Directeur général

TABLEAU 2 – TABLEAU RECAPITULATIF DES REMUNERATIONS DU PRESIDENT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION ET DU DIRECTEUR GENERAL

Michèle LESIEUR, Présidente du CA depuis le 23/05/2025	Montants au titre de 2025		Montants au titre de 2024	
	Attribués ⁽³⁾	Versés ⁽⁴⁾	Attribués ⁽³⁾	Versés ⁽⁴⁾
• rémunération fixe ⁽¹⁾	45 766 €	45 766 €	néant	néant
• rémunération variable annuelle ⁽²⁾	6 912 €	néant	néant	néant
• rémunération variable pluriannuelle	néant	néant	néant	néant
• rémunération exceptionnelle	néant	néant	néant	néant
• rémunération allouée à raison du mandat d'administrateur	néant	néant	néant	néant
• avantages en nature	néant	néant	néant	néant
TOTAL	52 678 €	45 766 €	NEANT	NEANT

(1) Le Conseil d'administration de PRODWAYS GROUP avait décidé d'une rémunération de 75 000 euros pour l'année civile. Un ratio prorata temporis a été appliqué, Madame Lesieur ayant pris ses fonctions le 23 mai 2025.

(2) Le Conseil d'administration a décidé d'allouer à Michèle LESIEUR une rémunération variable pouvant aller jusqu'à 25 milliers d'euros bruts (ou plus en cas de dépassement des objectifs) pour 2025. Les critères de performance associés à l'obtention de la rémunération variable sont alignés sur ceux définis pour le Directeur général.

(3) Rémunération due au mandataire social au cours de l'exercice et dont le montant n'est pas susceptible d'évolution quelle que soit la date de versement.

(4) Rémunération versée au mandataire social au cours de l'exercice.

Raphaël GORGÉ, Président du CA jusqu'au 22/05/2025	Montants au titre de 2025		Montants au titre de 2024	
	Attribués ⁽³⁾	Versés ⁽⁴⁾	Attribués ⁽³⁾	Versés ⁽⁴⁾
• rémunération fixe ⁽¹⁾	29 234 €	29 234 €	75 000 €	75 000 €
• rémunération variable annuelle ⁽²⁾	4 452 €	14 885 €	14 885 €	8 750 €
• rémunération variable pluriannuelle	néant	néant	néant	néant
• rémunération exceptionnelle	N/A	N/A	N/A	N/A
• rémunération allouée à raison du mandat d'administrateur	néant	néant	néant	néant
• avantages en nature	néant	néant	néant	néant
TOTAL	33 686 €	44 119 €	89 885 €	83 750 €

(1) Le Conseil d'administration de PRODWAYS GROUP avait décidé d'une rémunération de 75 000 euros pour l'année civile.

(2) Le Conseil d'administration a décidé d'allouer à Raphaël GORGÉ une rémunération variable pouvant aller jusqu'à 25 milliers d'euros bruts (ou plus en cas de dépassement des objectifs) pour 2025 (comme en 2024). Les critères de performance associés à l'obtention de la rémunération variable sont alignés sur ceux définis pour le Directeur général.

(3) Rémunération due au mandataire social au cours de l'exercice et dont le montant n'est pas susceptible d'évolution quelle que soit la date de versement.

(4) Rémunération versée au mandataire social au cours de l'exercice.

Guillaume DERAISME, Directeur général depuis le 01/05/2025	Montants au titre de 2025		Montants au titre de 2024	
	Attribués ⁽¹⁾	Versés ⁽²⁾	Attribués	Versés
• rémunération fixe	88 000 €	88 000 €	N/A	N/A
• rémunération variable annuelle	20 000 €	néant	N/A	N/A
• rémunération variable pluriannuelle	néant	néant	N/A	N/A
• rémunération exceptionnelle	néant	néant	N/A	N/A
• rémunération allouée à raison du mandat d'administrateur	N/A	N/A	N/A	N/A
• avantages en nature	5 035 €	5 035 €	N/A	
TOTAL	113 035 €	93 035 €	N/A	N/A

(1) Rémunération due au mandataire social au cours de l'exercice et dont le montant n'est pas susceptible d'évolution quelle que soit la date de versement.

(2) Rémunération versée au mandataire social au cours de l'exercice, due au titre de l'exercice précédent.

Laurent CARDIN, Directeur général du 3/1/2025 au 30/04/2025*	Montants au titre de 2025		Montants au titre de 2024	
	Attribués	Versés	Dus	Versés
• rémunération fixe	62 655 €	62 655 €	4 469 €	4 469 €
• rémunération variable annuelle	néant	néant	néant	néant
• rémunération variable pluriannuelle	néant	néant	néant	néant
• rémunération exceptionnelle	néant	néant	néant	néant
• rémunération allouée à raison du mandat d'administrateur	néant	néant	néant	néant
• avantages en nature	713 €	713 €	néant	néant
TOTAL	63 368 €	63 368 €	4 469 €	4 469 €

*Ne sont mentionnées dans ce tableau que les rémunérations au titre du mandat social de Directeur général délégué puis Directeur général. Laurent CARDIN a été nommé Directeur général délégué du 5 décembre 2024 au 2 janvier 2025, tout en poursuivant son contrat de travail de Directeur administratif et financier de la Société pendant cette période. Il est devenu Directeur général du 3 janvier 2025 au 30 avril 2025, son contrat de travail devenant alors suspendu.

TABLEAU 3 – TABLEAU SUR LES REMUNERATIONS ALLOUEES A RAISON DU MANDAT D'ADMINISTRATEUR

Le montant global de rémunération des administrateurs s'élève à 150.000€ par exercice à compter de l'exercice 2025, jusqu'à décision nouvelle de l'Assemblée générale.

Membres du Conseil d'administration	Attribué en 2025	Versé en 2025	Attribué en 2024	Versé en 2024
Catherine BENON				
Rémunération en qualité de membre du conseil et/ou de Comité	32 500 €	32 500 €	32 500 €	27 500 €
Autres rémunérations*	néant	néant	néant	néant
Céline LEROY				
Rémunération en qualité de membre du conseil et/ou de Comité	5 000 €	5 000 €	5 000 €	néant
Autres rémunérations*	néant	néant	néant	néant
Michèle LESIEUR				
Rémunération en qualité de membre du conseil et/ou de Comité	27.500 €	27 500 €	27 500 €	23 000 €
Autres rémunérations*	néant	néant	néant	néant
Jean-Yves PETIT				
Rémunération en qualité de membre du conseil et/ou de Comité	27.500 €	13 750 €	13 750 €	N/A
Autres rémunérations*	néant	néant	néant	N/A

• BSPCE, autres rémunérations perçues de la part de filiales, rémunérations versées par une société contrôlant PRODWAYS GROUP à raison du mandat exercé dans la Société.

TABLEAU 4 – OPTIONS DE SOUSCRIPTION OU D'ACHAT D'ACTIONS ATTRIBUEES DURANT L'EXERCICE A CHAQUE DIRIGEANT MANDATAIRE SOCIAL PAR L'EMETTEUR ET PAR TOUTE SOCIETE DU GROUPE

Néant.

TABLEAU 5 – OPTIONS DE SOUSCRIPTION OU D'ACHAT D'ACTIONS LEVEES DURANT L'EXERCICE PAR CHAQUE DIRIGEANT MANDATAIRE SOCIAL

Néant.

TABLEAU 6 – ACTIONS ATTRIBUEES GRATUITEMENT A CHAQUE MANDATAIRE SOCIAL

Voir tableau 10 ci-dessous.

TABLEAU 7 – ACTIONS ATTRIBUEES GRATUITEMENT DEVENUES DISPONIBLES POUR CHAQUE MANDATAIRE SOCIAL

Néant

TABLEAU 8 – HISTORIQUE DES ATTRIBUTIONS D’OPTIONS DE SOUSCRIPTION OU D’ACHAT D’ACTIONS

Néant.

TABLEAU 9 – OPTIONS DE SOUSCRIPTION OU D’ACHAT D’ACTIONS CONSENTIES AUX DIX PREMIERS SALAIRES NON-MANDATAIRES SOCIAUX ATTRIBUTAIRES ET OPTIONS LEVEES PAR CES DERNIERS

Néant.

TABLEAU 10 – HISTORIQUE DES ATTRIBUTIONS GRATUITES D’ACTIONS

Date du Conseil d’administration	14 février 2023	1 ^{er} février 2021	31 janvier 2019	17 février 2016	9 décembre 2016
Date d’Assemblée ayant donné délégation au conseil	14 juin 2021	13 juin 2018	13 juin 2018	28 septembre 2015	28 septembre 2015
Nombre total d’actions attribuées gratuitement ⁽¹⁾ dont mandataires sociaux	564 550 235 400	550 550 247 500	802 800 135 000	632 200 240 000	488 500 200
<i>Olivier STREBELLE</i> ⁽²⁾		247 500	135 000	-	-
<i>Philippe LAUDE</i> ⁽²⁾	-	-	-	240 000	200
<i>Michaël OHANA</i>	235 400				
Date d’acquisition des actions	mars 2025	février et juillet 2023	1/3 en février 2021, 1/3 en février 2022 et 1/3 en février 2023	31 mars 2021 au plus tard	31 mars 2021 au plus tard
Date de fin de période de conservation	50 % jusqu’en mars 2026	5 % pour toute la durée du mandat	5 % pour toute la durée du mandat	5 % pour toute la durée du mandat	5 % pour toute la durée du mandat
Nombre d’actions acquises dont mandataires sociaux	66 000- 66 000 ⁽⁴⁾ -	255 981 -	289 800 38 248	- -	261 900 -
Nombre d’actions annulées ou caduques ⁽³⁾ dont mandataires sociaux	432 750	294 569 247 500	513 000 45 004	632 200 240 000	226 600 200
<i>Olivier STREBELLE</i> ⁽²⁾	-	247 500	45 004	-	-
<i>Philippe LAUDE</i> ⁽²⁾	-	-	-	240 000	200
<i>Michaël OHANA</i>	169 400 ⁽⁴⁾				
Actions attribuées gratuitement restant en période d’acquisition	-	-	-	-	-

(1) Attribution sous conditions de présence et de performance liée au résultat du Groupe.

(2) Michaël OHANA était dirigeant jusqu’en janvier 2025. Olivier STREBELLE était Directeur général de la Société jusqu’en juillet 2021. Philippe LAUDE était dirigeant de la Société jusqu’en février 2017.

(3) Des actions sont annulées quand les conditions de performance ne sont pas atteintes et quand le bénéficiaire quitte le Groupe et que la condition de présence n’est donc pas respectée, sauf décision du Conseil d’administration de lever cette condition de présence.

(4) Le Conseil d’administration du 23 janvier 2025 a permis à M. OHANA l’acquisition de 66 000 actions gratuites en levant la condition de présence prévue au plan jusqu’au 31 mars 2025.

TABLEAU 11 – INFORMATIONS RELATIVES AU CONTRAT DE TRAVAIL, AUX REGIMES SUPPLEMENTAIRES DE RETRAITE ET INDEMNITES POUR CHAQUE DIRIGEANT MANDATAIRE SOCIAL

Dirigeants mandataires sociaux	Michèle LESIEUR, Présidente du CA depuis le 23 mai 2025	Raphaël GORGÉ, Président du CA jusqu’au 22 mai 2025	Guillaume DERAISME, Directeur général depuis le 1 ^{er} mai 2025	Laurent CARDIN, Directeur général entre le 3 janvier 2025 et le 30 avril 2025
Contrat de travail	non	non	non	oui
Régime de retraite supplémentaire	non	non	non	non
Indemnités ou avantages dus ou susceptibles d’être dus à raison de la cessation ou du changement de fonction	non	non	non	non
Indemnités relatives à une clause de non-concurrence	non	non	non	non

Il est rappelé que Monsieur Michaël Ohana, directeur général de la société jusqu’au 2 janvier 2025, a reçu une indemnité transactionnelle de 150.000€. Voir pour plus d’information le Document d’enregistrement universel 2024.

3.3 REMUNERATION DES DIRIGEANTS MANDATAIRES SOCIAUX POUR L'EXERCICE 2026

Le Conseil d'administration fixe chaque année, lors du Conseil d'arrêté des comptes annuels, la rémunération du Directeur général pour l'exercice en cours.

La rémunération fixe brute annuelle du Directeur général pour 2026 s'élève à 150.000 €. Sa rémunération variable brute annuelle est portée à 75.000 € en fonction de l'atteinte des objectifs de performance fixés par le Conseil d'administration (30% liés à l'atteinte ou au dépassement de l'objectif de chiffre d'affaires du budget 2026, 15% liés à l'atteinte ou au dépassement de l'objectif de ROP du budget 2026, 40% liés au développement de la division Products, 15% liés à la cession d'un ou plusieurs des actifs restants dans la division Systems dans des conditions validées par le Conseil).

Une rémunération variable supplémentaire pourrait être allouée si les conditions de la cession des actifs restants de la division Systems sont jugées exceptionnelles par le Conseil.

Les mandats exercés dans les filiales de la Société sont exercés à titre gratuit.

Le Directeur général ne reçoit aucune autre rémunération du groupe Prodways.

3.4 REFERENCE PAR LA SOCIETE A UN CODE DE GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE ET SON APPLICATION PAR LA SOCIETE

Lors de la réunion du Conseil d'administration du 22 février 2017, la Société a décidé d'adhérer au Code de gouvernement d'entreprise de Middelnext. Middelnext a actualisé son Code en septembre 2021. Ce Code est disponible sur le site Internet de Middelnext (www.middelnext.com).

Le Conseil d'administration a pris connaissance des « Points de vigilance » du Code Middelnext et s'est interrogé sur les enjeux soulevés dans les points de vigilance.

Le tableau ci-dessous présente la position de la Société par rapport à l'ensemble des recommandations édictées par le Code Middelnext révisé à la date du Conseil d'administration du 24 mars 2026.

Recommandations du Code	Conforme	Non conforme
Recommandation 1 (déontologie des membres du Conseil)	x ⁽¹⁾	
Recommandation 2 (conflit d'intérêts)	x	
Recommandation 3 (composition du Conseil – présence de membres indépendants)	x	
Recommandation 4 (information des membres du Conseil)	x	
Recommandation 5 (formation des membres du Conseil)		x ⁽²⁾
Recommandation 6 (organisation des réunions du Conseil et des Comités)	x ⁽⁵⁾	
Recommandation 7 (mise en place de Comités)	x	
Recommandation 8 (mise en place d'un Comité spécialisé sur la RSE)		x ⁽³⁾
Recommandation 9 (mise en place d'un règlement intérieur du Conseil)	x	
Recommandation 10 (choix de chaque administrateur)	x	
Recommandation 11 (durée des mandats des membres du Conseil)	x	
Recommandation 12 (rémunération de l'administrateur)	x	
Recommandation 13 (mise en place d'une évaluation des travaux du Conseil)	x	
Recommandation 14 (relation avec les actionnaires)	x	
Recommandation 15 (politique de diversité et d'équité au sein de l'entreprise)	x	
Recommandation 16 (définition et transparence de la rémunération des dirigeants mandataires sociaux)	x	
Recommandation 17 (préparation de la succession des dirigeants)		x ⁽⁴⁾
Recommandation 18 (cumul contrat de travail et mandat social)	x	
Recommandation 19 (indemnités de départ)	x	
Recommandation 20 (régimes de retraite supplémentaires)	x	
Recommandation 21 (stock-options et attributions gratuites d'actions)	x	
Recommandation 22 (revue des points de vigilance)	x	

-
- (1) Recommandation 1 (déontologie des membres du Conseil) : les membres du Conseil n'assistent pas tous à chaque Assemblée générale. Ils y assistent en principe lors de leur nomination en Assemblée.
 - (2) Le Conseil a pris note de la recommandation du Code Middlednext concernant la mise en place d'un plan triennal de formation des membres du Conseil et a demandé aux administrateurs de définir leurs besoins de formation, en tenant compte de leur expérience, des formations par ailleurs suivies dans le cadre d'éventuels autres mandats et de la durée restante de leur mandat. Après un plan de formation de trois ans en matière RSE/CSRD qui s'est achevé en 2024, et eu égard au fait que les mandats de 3 ans des administrateurs expirent à l'issue de différents exercices et que les administrateurs peuvent avoir des souhaits de formation divers, le Conseil a préféré revenir à des formations à la demande selon les souhaits exprimés par chacun.
 - (3) Le Conseil a décidé le 19 mars 2024 de la création d'un Comité RSE en charge de la CSRD. La société cesse d'être soumise à la directive CSRD depuis son transfert sur Euronext Growth et a décidé d'adopter un référentiel VSME. Après s'être assuré de l'organisation de la société sur ce sujet, le Comité RSE a proposé au Conseil d'administration sa dissolution le 13 mars 2026. Dorénavant les sujets RSE seront revus directement en Comité d'audit.
 - (4) Il n'existe pas de plan de succession des dirigeants formel. Le Conseil d'administration devra entamer une réflexion sur ce sujet.
 - (5) Les membres indépendants du Conseil d'administration échangent hors de la présence du dirigeant à leur convenance, y compris dans le cadre du comité d'audit.
-

3.5 CONVENTIONS REGLEMENTEES, CONVENTIONS AVEC DES PARTIES LIEES ET CONVENTIONS COURANTES

3.5.1 Présentation des conventions

Engagements et conventions réglementés visés aux articles L.225-38 et L.225-40-1 du Code de commerce

En 2022, des conventions de la nature de celles visées à l'article L.225-38 du Code de commerce ont été conclues. Il s'agit de conventions de prestations de services entre la Société et EXAIL TECHNOLOGIES SA. Ces conventions ont été approuvées par l'Assemblée générale du 16 juin 2022 (5^e à 8^e résolutions).

Au début de l'exercice 2023, certaines de ces conventions ont pris fin et certaines autres conventions ont été revues par avenant. Ces avenants ont été approuvés par l'Assemblée générale du 15 juin 2023 (4^e et 5^e résolutions).

Nous vous invitons à vous reporter à la section 3.7.1 des Documents d'enregistrement universel 2021 et 2022 de la Société pour plus de détails sur ces conventions.

Le Conseil d'administration du 24 mars 2026 a autorisé la révision du périmètre des prestations rendues et des tarifs associés pour tenir compte de l'évolution du groupe (et notamment du transfert de la Société sur Euronext Growth, de l'évolution de l'organisation du groupe et la nouvelle stratégie décidée en Conseil). Ces modifications prendraient effet au 1^{er} janvier 2026. Elles doivent toutefois encore faire l'objet d'une autorisation par le prochain Conseil d'administration d'Exail Technologies. Ces nouvelles conventions réglementées seront soumises à l'approbation de l'Assemblée générale appelée à approuver les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2026. Un résumé de ces conventions nouvelles sera mis en ligne sur le site Internet de la Société dès leur signature.

Conventions avec des parties liées (conventions visées à l'article L.225-37-4 2^o du Code de commerce)

Néant.

Conventions courantes

Le Groupe traite les conventions de prestations de services intra-groupe, les conventions de trésorerie ou d'avances intra-groupe, les conventions de locations ou sous-locations immobilières entre sociétés du Groupe, les contrats de travail des administrateurs (hors les cas de promotion significative ou augmentation de salaire exceptionnelle) et les conventions d'intégration fiscale comme des conventions courantes conclues à des conditions normales au sein d'un groupe, eu égard notamment aux termes et rémunérations appliqués.

3.5.2 Rapport spécial des commissaires aux comptes sur les conventions réglementées

Assemblée générale d'approbation des comptes
de l'exercice clos le 31 décembre 2025

A l'assemblée générale de la société PRODWAYS GROUP,

En notre qualité de commissaires aux comptes de votre société, nous vous présentons notre rapport sur les conventions réglementées.

Il nous appartient de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données, les caractéristiques, les modalités essentielles ainsi que les motifs justifiant de l'intérêt pour la société, des conventions dont nous avons été avisés ou que nous aurions découvertes à l'occasion de notre mission, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien-fondé ni à rechercher l'existence d'autres conventions. Il vous appartient, selon les termes de l'article R.225-31 du code de commerce, d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions en vue de leur approbation.

Par ailleurs, il nous appartient, le cas échéant, de vous communiquer les informations prévues à l'article R.225-31 du code de commerce relatives à l'exécution, au cours de l'exercice écoulé, des conventions déjà approuvées par l'assemblée générale.

Nous avons mis en oeuvre les diligences que nous avons estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette mission. Ces diligences ont consisté à vérifier la concordance des informations qui nous ont été données avec les documents de base dont elles sont issues.

Conventions soumises à l'approbation de l'assemblée générale

Conventions autorisées et conclues au cours de l'exercice écoulé

Nous vous informons qu'il ne nous a été donné avis d'aucune convention autorisée et conclue au cours de l'exercice écoulé, à soumettre à l'approbation de l'assemblée générale en application des dispositions de l'article L.225-38 du code de commerce.

Conventions déjà approuvées par l'assemblée générale

En application de l'article R.225-30 du code de commerce, nous avons été informés que l'exécution des conventions suivantes, déjà approuvées par l'assemblée générale au cours d'exercices antérieurs, s'est poursuivie au cours de l'exercice écoulé.

Conventions avec la société Exail Technologies

Personnes concernées

- M. Raphaël GORGÉ, Président du Conseil d'administration de votre société (jusqu'au 22 mai 2025) et Président-Directeur général de la société Exail Technologies.

1. Convention de prestations de services en matière de finances, reporting et consolidation

La société Exail Technologies fournit à votre société une assistance en matière comptable et financière, et en particulier les prestations suivantes à compter du 1er février 2023 :

- Support à la réalisation de la consolidation ;
- Rédaction et dépôt à l'AMF de communications, à l'exception de la rédaction des parties finances, risques et activités effectuée par votre société ;
- Mise à disposition de SAP BFC et maintenance ;
- Formation des collaborateurs de Prodways à l'utilisation de SAP BFC ;
- Assistance à l'élaboration et restitution des budgets et des reportings.

Au titre de l'exercice 2025, la contrepartie des services offerts par la société Exail Technologies à votre société a été une rémunération forfaitaire de 99.000 € HT par an.

La modification de la convention, autorisée par votre conseil d'administration du 12 décembre 2022, a pris effet au 1er février 2023. Chacune des parties peut dénoncer la convention à tout moment suivant un préavis de six (6) mois notifié par lettre recommandée avec demande d'avis de réception à l'autre partie. En outre, compte tenu de son caractère essentiellement « intuitu personae » et en raison de la confidentialité des opérations qu'elle vise, la présente convention sera résiliée de plein droit et immédiatement, sans indemnité de part ni d'autre, ni préavis, en cas de redressement judiciaire, liquidation judiciaire, règlement amiable ou état de cessation des paiements de l'une des parties.

2. Convention de prestations de services en matière de communication financière

La société Exail Technologies fournit à votre société une assistance en matière de communication financière, et en particulier les prestations suivantes :

- Elaboration de la communication financière du groupe vis-à-vis de ses parties prenantes (investisseurs, actionnaires, marché), en liaison avec la direction générale et présidence de votre société ;
- Préparation des projets de communiqués financiers et communiqués de presse ;
- Présentation des résultats (présentation, webcast) ;
- Gestion du site Internet de votre société, mise en ligne des communiqués et de l'information réglementée ;
- Suivi des analyses financières ;
- Relations avec les analystes financiers suivant le groupe ;
- Organisation et animation de roadshows, participation à des conférences, organisation de visites de sites à destination des investisseurs ;
- Veille sur la communication financière des concurrents ;
- Suivi du contrat de liquidité et de l'animation boursière du titre Prodways Group ;
- Elaboration de la communication extra-financière (ESG) à destination de la communauté financière ;
- Relations avec les agences de notation extra-financière (réponses aux questionnaires, échanges).

Au titre de l'exercice 2025, la contrepartie des services offerts par la société Exail Technologies à votre société a été une rémunération forfaitaire de 119.000 € HT par an.

La présente convention a été conclue le 1^{er} février 2022 pour une durée indéterminée avec effet à cette date. Chacune des parties peut la dénoncer à tout moment suivant un préavis de six (6) mois notifié par lettre recommandée avec demande d'avis de réception à l'autre partie. En outre, compte tenu de son caractère essentiellement « intuitu personae » et en raison de la confidentialité des opérations qu'elle vise, la présente convention sera résiliée de plein droit et immédiatement, sans indemnité de part ni d'autre, ni préavis, en cas de redressement judiciaire, liquidation judiciaire, règlement amiable ou état de cessation des paiements de l'une des parties.

3. Convention de prestations de services en matière Corporate

La société Exail Technologies fournit à votre société une assistance en matière Corporate, et en particulier les prestations suivantes :

- Assistance au secrétariat juridique (préparation, convocation et tenue des CA et AG de votre société, rédaction de PV, mise à jour des statuts et Kbis, formalités, liaison avec CACEIS et CAC) ;
- Soutien corporate ponctuel, hotline (hypothèse de 12h/an) ;
- Assistance ponctuelle à la direction administrative et financière ;
- M&A préliminaire (prospection, rédaction de NDA, premier échange avec les cibles potentielles et liste de questions) ;
- Liaison avec les assureurs et courtiers en collaboration avec le DAF ;
- Refacturation d'une quote-part des assurances groupe couvrant encore votre société et ses filiales ;
- Refacturation d'une quote-part de la cotisation Middlednext ;
- Mise à disposition de salles de réunions au siège de Groupe Gorgé.

Au titre de l'exercice 2025, la contrepartie des services offerts par la société Exail Technologies à votre société a été une rémunération forfaitaire de 106.000 € HT par an.

La modification de la convention, autorisée par votre conseil d'administration du 12 décembre 2022, a pris effet au 1^{er} février 2023. Chacune des parties peut dénoncer la convention à tout moment suivant un préavis de six (6) mois notifié par lettre recommandée avec demande d'avis de réception à l'autre partie. En outre, compte tenu de son caractère essentiellement « intuitu personae » et en raison de la confidentialité des opérations qu'elle vise, la présente convention sera résiliée de plein droit et immédiatement, sans indemnité de part ni d'autre, ni préavis, en cas de redressement judiciaire, liquidation judiciaire, règlement amiable ou état de cessation des paiements de l'une des parties.

4. Convention de prestations de services en matière d'assistance M&A

La société Exail Technologies fournit à votre société une assistance en matière d'assistance à la réalisation d'opérations M&A, et en particulier les prestations suivantes :

- Assistance à la sélection des conseils (avocats, conseil financier, etc...) ;
- Gestion des conseils ; suivi des prestations des conseils (audits, préparation des documents de cession, etc.) ;
- Analyse de la cible ;
- Revue ou préparation des documents financiers et M&A ;
- Négociation avec les contreparties ;
- Conseils pour le financement d'acquisition.

La contrepartie des services offerts par la société Exail Technologies à votre société est une rémunération au temps passé par projet M&A, à un taux de 250 € HT / heure à 550 € HT/ heure selon la séniorité des intervenants et l'expertise demandée.

Au titre de l'exercice 2025, la contrepartie des services offerts par la société Exail Technologies à votre société a été une rémunération de 61.200 € HT.

La présente convention a été conclue le 1^{er} février 2022 pour une durée indéterminée avec effet à cette date. Chacune des parties peut la dénoncer à tout moment suivant un préavis d'un (1) mois notifié par lettre recommandée avec demande d'avis de réception à l'autre partie. En outre, compte tenu de son caractère essentiellement « intuitu personae » et en raison de la confidentialité des opérations qu'elle vise, la présente convention sera résiliée de plein droit et immédiatement, sans indemnité de part ni d'autre, ni préavis, en cas de redressement judiciaire, liquidation judiciaire, règlement amiable ou état de cessation des paiements de l'une des parties.

Paris et Paris-La Défense, le 8 avril 2026

Les commissaires aux comptes

RSM Paris

Clement PERROT

Deloitte & Associés

Jean-Charles DUSSART

3.6 PROCEDURES DE CONTROLE INTERNE ET DE GESTION DES RISQUES

Notre Société a mis au point des procédures de contrôle interne, en vue d'assurer, dans la mesure du possible, une gestion financière rigoureuse et la maîtrise des risques, et en vue d'élaborer les informations données aux actionnaires sur la situation financière et les comptes.

Les principaux risques auxquels le Groupe doit faire face sont décrits dans le rapport de gestion établi par la Société (« Facteurs de risques »).

Le contrôle interne mis en œuvre repose sur l'organisation et les méthodologies suivantes :

3.6.1 Organisation générale du contrôle interne

Le Directeur général, assisté du Directeur financier, a défini et mis en place le système de contrôle interne de la Société en vue d'assurer :

- le maintien et l'intégrité des actifs ;
- la fiabilité des flux d'informations.

Ce système de contrôle interne recouvre principalement :

- le pilotage de l'activité du Groupe au travers de la mise en place d'une procédure de *reporting* mensuel d'activité, de résultat et de trésorerie ;
- l'organisation des arrêtés comptables au travers de la mise en place d'une procédure de clôture des comptes et de production de comptes consolidés tous les semestres ;
- l'établissement trimestriel du chiffre d'affaires consolidé au travers d'une procédure de *reporting* spécifique.

3.6.2 Organisation du Groupe

PRODWAYS GROUP SA n'a pas d'activité industrielle, elle a pour fonction de :

- définir et mettre en œuvre la stratégie du Groupe ;
- superviser la gestion des filiales (ressources humaines, communication, achats...);
- assurer les relations avec la communauté financière (banques, Bourse...);
- mettre en place et suivre des procédures communes (*reporting*, contrôle de gestion, comptabilité...).

Le Groupe est organisé en deux pôles d'activités qui sont Products et Systems. Chaque entité est autonome et dispose d'une organisation opérationnelle complète (Direction générale, Direction financière, contrôle de gestion, etc.).

Le management des principales filiales opérationnelles du Groupe rapporte directement à la Direction générale du Groupe.

3.6.3 Mise en œuvre du contrôle interne

3.6.3.1 Reporting d'activité

Toutes les filiales, directes et indirectes, de PRODWAYS GROUP renseignent les tableaux de *reporting* du Groupe qui comprennent les indications suivantes :

- le niveau de facturation du mois et cumulé ;
- le montant des prises de commandes du mois ;
- les faits marquants.

Ces tableaux de *reporting*, après validation par les Directions générale et financière des entités opérationnelles, sont transmis le cinq de chaque mois et sont assortis des notes et commentaires nécessaires à leur analyse et à leur compréhension.

3.6.3.2 Reporting de performance

Toutes les filiales, directes et indirectes, de PRODWAYS GROUP établissent de façon mensuelle un compte de résultat selon un format Groupe et comparé au budget. Il est également transmis une situation de trésorerie et une prévision de trésorerie à trois mois. Ce *reporting* comprend également des informations concernant le besoin en fonds de roulement (BFR) et les investissements.

Ces éléments, assortis des commentaires nécessaires à leur compréhension et après validation des Directions, sont transmis le dix-huit de chaque mois.

Des réunions ont lieu tous les mois entre la Direction du Groupe et les filiales, pour commenter les éléments transmis, échanger sur les éventuelles mesures correctrices prises ou à prendre et actualiser les données prévisionnelles.

Ce *reporting* mensuel est accompagné d'une projection du compte de résultat à fin d'année actualisée à plusieurs reprises au cours de l'année.

3.6.3.3 Clôture des comptes

Toutes les filiales du Groupe clôturent leurs comptes annuels au 31 décembre et leurs comptes semestriels au 30 juin.

Les comptes annuels ainsi que les liasses de consolidation sont audités ou font l'objet d'une revue limitée par les Commissaires aux comptes.

Chaque arrêté donne lieu à des réunions de préparation entre la Direction du Groupe et les Directions des filiales visant à définir les options à retenir pour ces arrêtés.

Les données nécessaires à l'établissement des comptes consolidés sont saisies de façon décentralisée. Le logiciel utilisé est SAP BFC, mis à disposition par EXAIL TECHNOLOGIES, avec un module de rapprochement automatique immédiat des opérations intra-groupes déclarées. Un manuel interne explique les principes et méthodes adoptés par le Groupe pour l'établissement des liasses de consolidation.

L'établissement des comptes consolidés du Groupe est réalisé par la Direction financière de PRODWAYS GROUP, selon les principes en vigueur ; les comptes consolidés font l'objet d'un audit par les Commissaires aux comptes.

À l'issue de ces arrêtés, il est procédé aux publications légales.

Le logiciel SAP BFC est utilisé aussi bien pour la consolidation des comptes que pour l'ensemble des budgets, *reportings* et projections.

3.6.3.4 Rapports trimestriels d'activité

Le Groupe publie son chiffre d'affaires consolidé trimestriel. Ce chiffre est arrêté selon les mêmes modalités que pour l'établissement des comptes consolidés. Les communiqués divulguant le chiffre d'affaires trimestriel sont rédigés en se basant sur les *reportings* d'activité, de résultat et les discussions avec le *management* des filiales.

3.6.3.5 Évaluation du contrôle interne

Le Groupe a procédé à la revue complète de la cartographie des risques en 2019 et met à jour régulièrement cette cartographie, la dernière mise à jour datant de fin 2021. La précédente cartographie des risques avait été construite avec EXAIL TECHNOLOGIES pour bâtir le référentiel de contrôle interne du Groupe. L'objectif était alors de stabiliser un dispositif de contrôle interne robuste et pérenne, qui prenne en compte les spécificités du Groupe, et de permettre d'apporter un niveau d'assurance raisonnable sur la maîtrise des risques principaux. Les cartographies des risques mises à jour sont revues en Conseil d'administration ou en Comité d'audit et sont transmises ensuite aux Commissaires aux comptes.

Concernant les risques, un travail d'identification des risques mené par des séries d'entretiens a initié le projet. Les risques identifiés ont été triés, catégorisés et évalués en termes d'impact et de probabilité d'occurrence. Les risques ont été restitués dans une cartographie. La cartographie a vocation à être mise à jour périodiquement (voir chapitre 2).

Le renforcement et la diffusion des actions de contrôle interne restent une des premières actions d'amélioration de la maîtrise des risques.

Le référentiel Groupe de contrôle interne a été bâti pour faciliter la diffusion et le contrôle des bonnes pratiques de contrôle interne. Les processus critiques ont été identifiés (clôture comptable, trésorerie, achats, ventes, stocks, RH/paie, gestion de projets, juridique et fiscal, R&D, environnement de contrôles et contrôles généraux informatiques). Le référentiel de contrôle interne a été construit pour chaque processus puis adapté et validé au sein d'ateliers de travail transverses. La somme des référentiels de chaque processus constitue le référentiel de contrôle interne du Groupe. Ce référentiel définit pour chaque processus et par sous-processus les risques auquel est exposé le Groupe, les objectifs des contrôles à effectuer, les activités de contrôle, leur fréquence, responsables et preuves de réalisation.

La diffusion du référentiel de contrôle interne au sein du Groupe a été accompagnée de questionnaires d'autoévaluation, centrés sur les contrôles jugés prioritaires.

L'utilisation du référentiel de contrôle interne au sein du Groupe est de la responsabilité de l'ensemble de la chaîne de *management*, à commencer par les responsables d'activités (Directeurs généraux de filiales) qui prennent appui pour cela sur les responsables ou Directeurs administratifs et financiers.

3.6.4 Élaboration et contrôle de l'information comptable et financière des actionnaires

Le Président du Conseil d'administration et le Directeur général, aidés du Directeur financier, définissent la politique de communication financière.

Des présentations des faits marquants, perspectives et des comptes intermédiaires et annuels sont mises en ligne sur le site Internet du Groupe au moment de la publication des résultats. La Société participe également à des rencontres d'investisseurs.

3.6.5 Conformité aux lois et règlements

Afin de s'assurer de la conformité de leurs activités avec la réglementation en vigueur, les sociétés du Groupe s'appuient sur des conseils externes (avocats, conseils en droit social et conseils en propriété intellectuelle).

4. INFORMATIONS FINANCIERES ET COMPTABLES

4.1 ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS 2025

Les états financiers consolidés du Groupe sont établis conformément au référentiel IFRS publié par l'*International Accounting Standards Board* (IASB) et tel qu'approuvé par l'Union européenne. Les principes comptables sont exposés en détail dans les notes annexes aux états financiers consolidés, note 4.1.6.

4.1.1 Compte de résultat consolidé

(en milliers d'euros)	Notes	31/12/2025	31/12/2024 - Retraité	31/12/2024 - Publié
CHIFFRE D'AFFAIRES	3.2	40 943	45 054	58 669
Production immobilisée		500	427	427
Production stockée		(630)	201	201
Autres produits de l'activité		399	627	649
Achats consommés		(19 698)	(24 418)	(27 022)
Charges de personnel		(18 835)	(20 366)	(27 080)
Impôts et taxes		(371)	(323)	(448)
Dotations aux amortissements et provisions nettes des reprises	4.3	(3 905)	(2 751)	(3 096)
Autres produits et charges d'exploitation		266	83	(160)
RESULTAT D'EXPLOITATION		(1 331)	(1 466)	2 138
Autres éléments du résultat opérationnel	3.1	(684)	(732)	(870)
Quote-part dans les résultats des entreprises associées		-	-	-
RESULTAT OPERATIONNEL		(2 015)	(2 198)	1 268
Intérêts financiers relatifs à la dette brute		(437)	(473)	(495)
Produits financiers relatifs à la trésorerie et équivalents		2	(79)	(79)
COÛT DE L'ENDETTEMENT FINANCIER NET (A)	8.2	(435)	(552)	(574)
Autres produits financiers (B)		315	397	400
Autres charges financières (C)		(337)	(22)	(25)
CHARGES ET PRODUITS FINANCIERS (D = A + B + C)	8.2	(456)	(177)	(199)
Impôt sur le résultat	9.1 & 9.2	8	270	(457)
RÉSULTAT NET DES ACTIVITÉS POURSUIVIES		(2 464)	(2 104)	613
Résultat net des activités non poursuivies		2 353	2 717	-
RESULTAT NET DE L'ENSEMBLE CONSOLIDÉ		(111)	613	613
RÉSULTAT ATTRIBUABLE AUX ACTIONNAIRES DE LA MÈRE		(218)	545	545
RÉSULTAT ATTRIBUABLE AUX PARTICIPATIONS NE DONNANT PAS LE CONTRÔLE		105	68	68
Nombre moyen d'actions	10.2	50 554 306	51 576 200	51 576 200
Résultat net par action, en euros	10.2	(0,004)	0,011	0,011
Résultat net par action dilué, en euros	10.2	(0,004)	0,011	0,011

4.1.2 État du résultat global

(en milliers d'euros)	31/12/2025	31/12/2024
RÉSULTAT NET	(111)	613
Écarts de conversion	(2)	(124)
Impôts sur écarts de conversion	-	-
Écarts actuariels sur les régimes à prestations définies	143	136
Impôts sur les écarts actuariels sur les régimes à prestations définies	(36)	(31)
TOTAL DES AUTRES ÉLÉMENTS DU RÉSULTAT GLOBAL	105	(19)
dont éléments recyclables ultérieurement en résultat	(2)	(124)
dont éléments non recyclables ultérieurement en résultat	107	105
RÉSULTAT GLOBAL	(6)	594
Résultat global attribuable aux actionnaires de la mère	(112)	526
Résultat global attribuable aux participations ne donnant pas le contrôle	106	68

4.1.3 État de la situation financière consolidée

Actif

(en milliers d'euros)	Notes	31/12/2025	31/12/2024
ACTIFS NON-COURANTS		41 917	59 267
Écarts d'acquisition	6.1	24 494	39 056
Autres immobilisations incorporelles	6.2	2 950	5 697
Immobilisations corporelles	6.3	6 811	7 646
Droits d'utilisation		6 252	5 602
Participations dans les entreprises associées		-	-
Autres actifs financiers		356	832
Actifs d'impôt différé	9.2	1 054	434
ACTIFS COURANTS		20 355	39 322
Stocks nets	4.4	4 393	5 251
Créances clients nettes	4.5	5 258	13 902
Actifs sur contrats	4.5	541	-
Autres actifs courants	4.6	4 428	7 604
Actifs d'impôt exigible	9.1	425	510
Trésorerie et autres équivalents	8.1	5 310	12 055
ACTIFS DESTINÉS À LA VENTE		35 124	
TOTAL ACTIF		97 396	98 589

Passif et capitaux propres

(en milliers d'euros)	Notes	31/12/2025	31/12/2024
CAPITAUX PROPRES, PART DU GROUPE		53 338	53 466
Capital social ⁽¹⁾	10.1	25 875	25 812
Primes ⁽¹⁾		86 369	86 303
Réserves et résultats consolidés ⁽²⁾		(58 906)	(58 649)
INTÉRÊTS ATTRIBUABLES AUX PARTICIPATIONS NE DONNANT PAS LE CONTRÔLE		214	160
PASSIFS NON COURANTS		12 420	15 221
Provisions long terme	5.3	474	692
Dettes financières à long terme - part à plus d'un an	8.1	6 565	10 227
Dettes de loyer - part à plus d'un an	8.1	5 291	4 201
Passifs d'impôt différé	9.2	90	101
PASSIFS COURANTS		14 486	29 742
Provisions court terme	11	639	623
Dettes financières à long terme - part à moins d'un an	8.1	3 879	4 462
Dettes de loyer - part à moins d'un an	8.1	1 322	1 546
Dettes fournisseurs d'exploitation	4.5	3 212	9 812
Passifs sur contrats	4.3	393	432
Autres passifs courants	4.7	5 038	12 816
Passifs d'impôt exigible	9.1	3	52
PASSIFS DESTINÉS À LA VENTE		16 938	
TOTAL PASSIF		97 396	98 589

(1) De l'entreprise mère consolidante.

(2) Y compris résultat de l'exercice.

4.1.4 Tableau des flux de trésorerie consolidés

(en milliers d'euros)	Notes	31/12/2025	2024 - Retraité	2024 - Publié
RÉSULTAT NET DES ACTIVITÉS POURSUIVIES		(2 464)	(2 104)	613
RÉSULTAT NET DES ACTIVITÉS ABANDONNÉES		2 353	2 717	
RÉSULTAT NET DE L'ENSEMBLE CONSOLIDÉ		(111)	613	613
Charges et produits calculés		3 583	1 769	2 174
Elim. des résultats de cession et des pertes et profits de dilution		201	822	822

<i>(en milliers d'euros)</i>	Notes	31/12/2025	2024 - Retraité	2024 - Publié
Elim. du résultat des mises en équivalence		-	-	-
Elim. des résultats de cession et des pertes et profits de dilution et charges et produits calculés des activités abandonnées		611	405	
CAPACITÉ D'AUTOFINANCEMENT (AVANT NEUTRALISATION DU COÛT DE L'ENDETTEMENT FINANCIER NET ET DES IMPÔTS)		4 282	3 609	3 609
<i>Dont activités poursuivies</i>		1 320	487	
Elim. de charge liée au coût de l'endettement financier net	8.2	436	552	574
Elim. de la charge (produit) d'impôt	9.1	(8)	(270)	457
Elim de la charge d'impôts et intérêts financiers payés liés aux activités abandonnées		747	750	
CAPACITÉ D'AUTOFINANCEMENT (APRÈS NEUTRALISATION DU COÛT DE L'ENDETTEMENT FINANCIER NET ET DES IMPÔTS)		5 457	4 641	4 640
<i>Dont activités poursuivies</i>		1 748	769	
Impôts payés		(61)	(88)	(781)
Variation du besoin en fonds de roulement	7.2	689	198	504
Impôts et intérêts financiers payés et variation du BFR liés aux activités abandonnées		(1 025)	(388)	
FLUX DE TRÉSORERIE GÉNÉRÉ PAR L'ACTIVITÉ (A)		5 060	4 362	4 363
<i>Dont activités poursuivies</i>		2 381	879	
Opérations d'investissement				
Acquisition d'immobilisations incorporelles		(764)	(860)	(959)
Acquisition d'immobilisations corporelles		(656)	(454)	(478)
Cession d'immobilisations incorporelles et corporelles		104	10	10
Acquisition d'immobilisations financières		(79)	(3)	(8)
Cession d'immobilisations financières		39	40	40
Trésorerie nette acquisition/cession de filiales	7.3	-	192	192
Opérations d'investissement des activités abandonnées		(258)	(127)	
FLUX DE TRÉSORERIE LIÉ AUX OPÉRATIONS D'INVESTISSEMENT (B)		(1 614)	(1 202)	(1 203)
<i>Dont activités poursuivies</i>		(1 356)	(1 075)	
Opérations de financement				
Augmentation de capital		-	-	-
Dividendes payés aux actionnaires du groupe		-	-	-
Dividendes payés aux minoritaires		(51)	-	-
Autres opérations portant sur le capital	7.4	(22)	(560)	(560)
Emission d'emprunts	8.1	266	-	-

(en milliers d'euros)	Notes	31/12/2025	2024 - Retraité	2024 - Publié
Remboursement d'emprunts et dettes de loyer	8.1 & 8.3	(5 907)	(6 003)	(6 335)
Coût de l'endettement financier net décaissé/versé		(408)	(569)	(591)
Opération de financement des activités abandonnées		(387)	(353)	
FLUX DE TRÉSORERIE LIÉ AUX OPÉRATIONS DE FINANCEMENT (C)		(6 509)	(7 485)	(7 486)
<i>Dont activités poursuivies</i>		(6 122)	(7 132)	
FLUX DE TRÉSORERIE GÉNÉRÉ PAR LES ACTIVITÉS POURSUIVIES (D = A + B + C)		(5 097)	(7 328)	(4 326)
FLUX DE TRÉSORERIE GÉNÉRÉ PAR LES ACTIVITÉS NON POURSUIVIES		2 031	3 061	57
VARIATION DE TRÉSORERIE		(3 063)	(4 269)	(4 269)
Incidence de la variation des taux de change		(2)	10	10
TRÉSORERIE D'OUVERTURE	8.1.2 & 8.2	11 957	16 216	16 216
<i>Dont trésorerie et équivalents de trésorerie nets des activités poursuivies</i>		7 043	11 710	
<i>Dont trésorerie et équivalents de trésorerie nets des activités abandonnées</i>		4 914	4 506	
TRÉSORERIE DE CLÔTURE	8.1.2 & 8.2	8 893	11 957	11 957
<i>Dont trésorerie et équivalents de trésorerie nets des activités poursuivies</i>		5 250	7 043	
<i>Dont trésorerie et équivalents de trésorerie nets des activités abandonnées</i>		3 643	4 914	

4.1.5 Variation des capitaux propres consolidés

(en milliers d'euros)	Part du Groupe ou des propriétaires de la société mère				Capitaux propres - attribuable aux participations ne donnant pas le contrôle		
	Capital	Primes liées au capital	Actions autocontrôle	Réserves et résultats consolidés	Capitaux propres - attribuable aux actionnaires de la société mère	Capitaux propres - attribuable aux participations ne donnant pas le contrôle	Total capitaux propres
Capitaux propres clôture 2023	25 812	86 200	(187)	(58 388)	53 437	92	53 529
Opérations sur le capital	-	-	-	-	-	-	-
Plan d'attribution gratuite et de souscriptions d'actions	-	103	-	-	103	-	103
Opérations sur actions d'autocontrôle	-	-	(602)	-	(602)	-	(602)
Autres	-	-	-	2	2	-	2
Dividendes	-	-	-	-	-	-	-
<i>Résultat net de l'exercice</i>	-	-	-	545	545	68	613

(en milliers d'euros)	Part du Groupe ou des propriétaires de la société mère				Capitaux propres - attribuable aux actionnaires de la société mère	Capitaux propres - attribuable aux participations ne donnant pas le contrôle	Total capitaux propres
	Capital	Primes liées au capital	Actions autocontrôle	Réserves et résultats consolidés			
<i>Gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres</i>	-	-	-	(19)	(19)	-	(19)
RÉSULTAT GLOBAL	-	-	-	526	526	68	594
Variations de périmètre	-	-	-	-	-	-	-
Capitaux propres clôture 2024	25 812	86 303	(789)	(57 860)	53 466	160	53 626
Opérations sur le capital	-	-	-	-	-	-	-
Plan d'attribution gratuite et de souscriptions d'actions	63	66	-	(150)	(21)	-	(21)
Opérations sur actions d'autocontrôle	-	-	-	-	-	-	-
Autres	-	-	-	5	5	-	5
Dividendes	-	-	-	-	-	(51)	(51)
<i>Résultat net de l'exercice</i>	-	-	-	(218)	(218)	105	(113)
<i>Gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres</i>	-	-	-	106	106	-	106
RÉSULTAT GLOBAL	-	-	-	(111)	(111)	105	(6)
Variations de périmètre	-	-	-	-	-	-	-
CAPITAUX PROPRES CLÔTURE 2025	25 875	86 369	(789)	(58 117)	53 338	214	53 552

4.1.6 Notes annexes aux états financiers consolidés

Note 1 Principes comptables

Les états financiers consolidés de PRODWAYS GROUP pour l'exercice clos le 31 décembre 2025 comprennent :

- les états financiers de la société PRODWAYS GROUP ;
- les états financiers de ses filiales ;
- la quote-part dans l'actif net et dans le résultat des sociétés mises en équivalence (coentreprises et entreprises associées).

Les comptes consolidés de PRODWAYS GROUP de l'exercice 2025 ont été arrêtés par le Conseil d'administration le 24 mars 2026. Ils seront soumis à l'approbation de la prochaine Assemblée générale ordinaire des actionnaires.

1.1 Référentiel appliqué

Les principes comptables retenus pour la préparation des états financiers consolidés sont conformes aux normes et interprétations IFRS telles qu'adoptées par l'Union européenne au 31 décembre 2025. Ces principes comptables retenus sont cohérents avec ceux utilisés dans la préparation des comptes consolidés annuels pour l'exercice clos le 31 décembre 2024 à l'exception des nouvelles normes, normes révisées et interprétations applicables à compter du 1^{er} janvier 2025.

Conformément au règlement européen CE n° 1606/2002 du 19 juillet 2002 sur les normes comptables internationales, les états financiers consolidés du Groupe ont été établis selon les principes définis par l'IASB (International Accounting Standards Board), tels qu'adoptés par l'Union européenne.

Le référentiel international comprend les normes IFRS (International Financial Reporting Standards), les normes IAS (International Accounting Standards), ainsi que leurs interprétations SIC (Standard Interpretations Committee) et IFRIC (International Financial Reporting Interpretations Committee).

À la clôture de l'exercice, il n'existe pas de différence impactant le Groupe entre le référentiel utilisé et les normes adoptées par l'IASB dont l'application est obligatoire à l'exercice présenté.

Les principes comptables appliqués restent inchangés par rapport à ceux de l'exercice précédent, à l'exception des textes suivants, appliqués par le Groupe depuis le 1er janvier 2025 :

- Modifications d'IAS 21 : « Absence de convertibilité »

Ces normes, amendements ou interprétations n'ont pas d'impact significatif sur les états financiers consolidés clos au 31 décembre 2025.

Pour l'exercice 2025, le Groupe n'a décidé l'application anticipée d'aucune autre norme, interprétation ou amendement.

Les nouvelles normes, modifications et interprétations publiées par l'IASB mais qui ne sont pas encore appliquées par le Groupe sont les suivantes :

Texte	Date d'entrée en vigueur obligatoire prévue par l'IASB	Texte adopté par l'Union européenne à date
Modifications d'IFRS 9 et d'IFRS 7 : « Modifications touchant le classement et l'évaluation des instruments financiers »	01/01/2026	OUI
Modifications d'IFRS 1, d'IFRS 7, d'IFRS 9, d'IFRS 10 et d'IAS 7 découlant des « Améliorations annuelles des Normes IFRS de comptabilité – Volume 11 »	01/01/2026	OUI
Modifications d'IFRS 9 et d'IFRS 7 : « Contrats référençant de l'électricité dépendant de facteurs naturels »	01/01/2026	OUI
Norme IFRS 18 : « États financiers : Présentation et informations à fournir »	01/01/2027	NON
Norme IFRS 19 : « Filiales n'ayant pas d'obligation d'information du public : Informations à fournir » et modifications ultérieures	01/01/2027	NON
Modifications d'IAS 21 : « Effets des variations des cours des monnaies étrangères : Conversion dans une monnaie de présentation qui est celle d'une économie hyperinflationniste »	01/01/2027	NON

Le processus de détermination par le Groupe des impacts potentiels des normes non applicables au 31 décembre 2025 sur les comptes consolidés du Groupe est en cours. A ce stade de l'analyse, le Groupe n'attend aucun impact matériel sur ses états financiers consolidés.

1.2 Bases de préparation

Les états financiers sont présentés en euros et sont arrondis au millier le plus proche.

Les états financiers sont préparés selon le principe du coût historique, à l'exception des instruments dérivés et des titres non consolidés qui ont été évalués à leur juste valeur. Les passifs financiers sont évalués selon le principe du coût amorti. Les valeurs comptables des actifs et passifs couverts et de leurs instruments de couverture sont évaluées à la juste valeur.

La préparation des états financiers implique que la Direction du Groupe ou des filiales procède à des estimations et retienne certaines hypothèses qui ont une incidence sur les montants d'actifs et de passifs inscrits au bilan consolidé, les montants de charges et de produits du compte de résultat et les engagements relatifs à la période arrêtée. Les résultats pourraient être différents si la réalité différait des hypothèses et estimations retenues.

Ces hypothèses concernent principalement :

- l'évaluation de la valeur recouvrable des actifs dont les créances client ou d'impôt différé ;
- l'évaluation des frais de recherche et développement (voir notes 6.2 et 6.4) ;
- l'évaluation des provisions pour risques et charges (voir note 11) ;

- l'évaluation des résultats à terminaison des affaires en cours ;
- l'évaluation des engagements de retraite (hypothèses décrites à la note 5.3).

Les sociétés intégrées exerçant leur activité dans des secteurs différents, les règles de valorisation et de dépréciation de certains postes sont spécifiques au contexte de chaque entreprise.

L'exposition actuelle des activités du Groupe aux conséquences du changement climatique est très limitée. Par conséquent, à ce stade, les impacts du changement climatique sur les états financiers ne sont pas significatifs.

Note 2 Périmètre de consolidation

2.1 Principes comptables liés au périmètre de consolidation

2.1.1 Méthode de consolidation

Les sociétés dans lesquelles le Groupe détient, directement ou indirectement, le contrôle exclusif sont consolidées par intégration globale. Les sociétés dans lesquelles le Groupe a une influence notable sont consolidées par mise en équivalence. L'influence notable est présumée établie lorsque le Groupe détient plus de 20 % des droits de vote.

Les acquisitions ou cessions de sociétés intervenues en cours d'exercice sont prises en compte dans les états financiers consolidés à partir de la date de prise d'effet du contrôle exclusif ou de l'influence notable ou jusqu'à la date de perte de ceux-ci.

Toutes les transactions significatives entre les filiales consolidées sont éliminées, de même que les résultats internes au Groupe (plus-values, profits sur stocks, dividendes).

La consolidation est réalisée à partir de comptes ou de situations au 31 décembre.

La liste des filiales et participations consolidées est présentée en note 13.

2.1.2 Conversion des états financiers des sociétés étrangères

La devise d'établissement des comptes consolidés est l'euro.

Les états financiers des filiales utilisant une monnaie fonctionnelle différente sont convertis en euros en utilisant :

- le cours officiel à la date de clôture pour les actifs et passifs ;
- le cours moyen de l'exercice pour les éléments du compte de résultat et du tableau de flux de trésorerie.

Les cours moyens de l'exercice sont calculés en fonction des cours moyens mensuels.

Les différences de conversion résultant de l'application de ces cours sont enregistrées dans le poste « Réserves de conversion » dans les capitaux propres consolidés.

2.1.3 Transactions en devises étrangères

Les transactions en devises étrangères sont enregistrées en utilisant les taux de change applicables à la date d'enregistrement des transactions ou le cours de couverture. À la clôture, les montants à payer ou à recevoir libellés en monnaies étrangères sont convertis en euros au taux de change de clôture ou au taux de couverture. Les différences de conversion relatives aux transactions en devises étrangères sont enregistrées dans le résultat financier.

2.1.4 Regroupement d'entreprises

Dans le cadre de l'application de la norme IFRS 3 révisée – Regroupement d'entreprises, les regroupements d'entreprises sont comptabilisés selon la méthode de l'acquisition :

- le coût d'une acquisition est évalué à la juste valeur de la contrepartie transférée, y compris tout ajustement de prix, à la date de prise de contrôle. Toute variation ultérieure de juste valeur d'un ajustement de prix est comptabilisée en résultat ou en autres éléments du résultat global, selon les normes applicables ;
- la différence entre la contrepartie transférée et la juste valeur des actifs identifiables acquis et des passifs repris à la date de prise de contrôle représente le *goodwill*, comptabilisé à l'actif de l'état de la situation financière.

Les ajustements de la juste valeur des actifs identifiables acquis et des passifs repris enregistrés sur une base provisoire (en raison de travaux d'expertise en cours ou d'analyses complémentaires) sont comptabilisés comme des ajustements rétrospectifs du *goodwill* s'ils interviennent dans la période d'un an à compter de la date d'acquisition et s'ils résultent de faits et circonstances existant à la date d'acquisition. Au-delà de ce délai, les effets sont constatés directement en résultat, comme tout changement d'estimation ou correction d'erreur.

Pour chaque prise de contrôle impliquant une prise de participation inférieure à 100 %, la fraction d'intérêt non acquise (participations ne donnant pas le contrôle) est évaluée :

- soit à sa juste valeur : dans ce cas, un écart d'acquisition est comptabilisé pour la part relative aux participations ne donnant pas le contrôle (méthode du *goodwill* complet) ;
- soit à sa quote-part d'actif net identifiable de l'entité acquise : dans ce cas, seul un écart d'acquisition au titre de la part acquise est comptabilisé (méthode du *goodwill* partiel).

Les coûts directement attribuables à l'acquisition sont comptabilisés en charges sur la période au cours de laquelle ils sont encourus.

2.2 Évolutions du périmètre de consolidation

La liste complète des sociétés consolidées figure en note 14.

Les principales variations de périmètre de l'année sont les suivantes :

- La société Prodways Entrepreneur a fusionné dans la société Prodways Group courant janvier 2025

2.3 Classement en activités abandonnées de la société AS3D et de ses filiales

Un processus de cession de la société AS3D et de ses filiales a été annoncé en juillet 2025. En application de la norme IFRS 5, l'analyse des différents éléments a conduit au classement en activités abandonnées. Ainsi au 31/12/2025 les sociétés sont classées en activités abandonnées (voir détail note 12.1). La contribution de ces sociétés au compte de résultat et au tableau de flux de trésorerie a donc été reclassée sur une ligne distincte et de façon rétrospective sur l'exercice 2024. L'ensemble des actifs et passifs au 31 décembre 2025 sont également reclassés sur une ligne spécifique des activités abandonnées au bilan.

2.4 Engagements hors bilan liés au périmètre de consolidation

Engagements reçus

PRODWAYS GROUP a acquis en juillet 2021 l'ensemble des actions composant le capital de la société CREABIS. Les vendeurs ont consenti une garantie d'actif et de passif d'une durée de cinq ans plafonnée au prix d'acquisition.

PRODWAYS GROUP a cédé en date du 10 avril 2024 l'ensemble des actions composant le capital de la société SOLIDSCAPE. Dans le cadre de cette cession l'acheteur a pris l'engagement, pendant 5 ans à compter de la date de cession, de payer à PRODWAYS GROUP la part de l'avantage fiscal qu'il retirerait de l'utilisation du déficit fiscal existant.

Engagements donnés

PRODWAYS GROUP a cédé en date du 9 février 2024 l'ensemble des actions composant le capital de la société CRISTAL.

Les garanties suivantes ont été données lors de cette cession :

- la perte de chiffre d'affaires liée à des ruptures anticipées de contrats fera l'objet d'une indemnisation ;
- PRODWAYS GROUP se porte garant des incidences que pourrait avoir le litige EXPO-DENT sur les comptes de la société CRISTAL.

Ce litige provisionné à hauteur de 130 milliers d'euros au 31 décembre 2024 s'est soldé sur 2025.

Note 3 Information sectorielle

Conformément aux dispositions de la norme IFRS 8 – Secteurs opérationnels, l'information sectorielle présentée ci-après est fondée sur le *reporting* interne utilisé par la Direction générale pour évaluer les performances et allouer les ressources aux différents secteurs. La Direction générale représente le principal décideur opérationnel au sens de la norme IFRS 8.

Les deux pôles définis comme secteurs opérationnels sont les suivants (principales sociétés) :

- pôle Products : INITIAL, CREABIS, PODO 3D, INTERSON ; AUDITECH INNOVATIONS ; AUDITECH GmbH ;
- pôle Systems : PRODWAYS, DELTAMED, PRODWAYS RAF, PRODWAYS Inc.

Les indicateurs clés par pôle présentés dans les tableaux ci-après sont les suivants :

- le carnet de commandes, qui correspond au chiffre d'affaires restant à comptabiliser au titre des commandes enregistrées ;
- le chiffre d'affaires, qui inclut le chiffre d'affaires réalisé avec les autres pôles ;
- l'EBITDA courant ;
- le résultat d'exploitation ;
- le résultat opérationnel ;
- les frais de Recherche et de Développement inscrits à l'actif au cours de l'exercice ;
- les autres investissements corporels et incorporels.

3.1 Réconciliation des indicateurs non strictement comptables et sectoriels avec le résultat opérationnel consolidé

Le Groupe utilise des informations financières sectorielles à caractère non strictement comptable, dans un but informatif, de gestion et de planification, car ces informations lui semblent pertinentes pour évaluer la performance de ses activités pérennes. Ces informations complémentaires ne peuvent se substituer à toute mesure des performances opérationnelles et financières à caractère strictement comptable.

Le résultat opérationnel inclut l'ensemble des produits et des charges autres que :

- les produits et charges d'intérêts ;
- les autres produits et charges financiers ;
- les impôts sur les résultats.

Pour améliorer la comparabilité des exercices et améliorer le suivi des performances opérationnelles, le Groupe a décidé d'isoler certains éléments du résultat opérationnel et de faire apparaître un « résultat d'exploitation ». Il utilise également un indicateur d'EBITDA courant. Ces indicateurs non strictement comptables ne constituent pas des agrégats financiers définis par les normes

IFRS, ce sont des indicateurs alternatifs de performance. Ils pourraient ne pas être comparables à des indicateurs dénommés de façon similaire par d'autres entreprises, en fonction des définitions retenues par celles-ci :

- le résultat d'exploitation est le résultat opérationnel avant les « autres éléments du résultat opérationnel », qui incluent notamment le coût des actions de restructuration, constaté ou intégralement provisionné, dès lors qu'il constitue un passif résultant d'une obligation du Groupe vis-à-vis de tiers ayant pour origine une décision prise par un organe compétent matérialisé avant la date de clôture par l'annonce de cette décision aux tiers concernés et à condition que le Groupe n'attende plus de contrepartie de ces coûts. Ces coûts sont essentiellement constitués d'indemnités au titre de la fin des contrats de travail, des indemnités de licenciement, ainsi que de dépenses diverses. Les autres éléments regroupés sur cette ligne du compte de résultat concernent les charges liées à l'attribution gratuite d'actions, les coûts d'acquisition et de cession d'activités, l'amortissement des incorporels acquis enregistrés dans le cadre de regroupements d'entreprises, les pertes de valeur des écarts d'acquisition et tous éléments inhabituels par leur survenance ou leur montant ;
- l'EBITDA (*Earnings Before Interest, Taxes, Depreciation, and Amortization*) courant est défini par le Groupe comme étant le résultat opérationnel avant « dotations nettes aux amortissements et provisions », « quote-part dans les résultats des entreprises associées » et « autres éléments du résultat opérationnel ».

Les comptes de résultat sectoriels 2025 et 2024 sont rapprochés ci-après des comptes consolidés du Groupe. Ils sont établis conformément au reporting opérationnel du Groupe.

Exercice 2025 – information sectorielle

(en milliers d'euros)	Systems	Products	Structure et éliminations	Consolidé
Carnet de commandes début de période	28 956	1 974	(26)	30 903
Carnet de commandes fin de période	2 217	1 784	(2)	3 999
CHIFFRE D'AFFAIRES	14 101	26 895	(53)	40 943
Production immobilisée	500	-	-	500
Production stockée	(551)	(79)	-	(630)
Autres produits de l'activité	234	151	14	399
Achats consommés	(6 530)	(13 123)	(45)	(19 698)
Charges de personnel	(5 503)	(11 660)	(1 673)	(18 835)
Impôts et taxes	(55)	(283)	(33)	(371)
Autres produits et charges d'exploitation	118	126	22	266
EBITDA COURANT	2 314	2 026	(1 767)	2 574
<i>% du chiffre d'affaires</i>	<i>16%</i>	<i>8%</i>	<i>n/s</i>	<i>6%</i>
Dot. aux amort. et prov. nettes des reprises	(1 385)	(2 577)	57	(3 905)
RÉSULTAT D'EXPLOITATION	929	(550)	(1 710)	(1 331)
<i>% du chiffre d'affaires</i>	<i>7%</i>	<i>-2%</i>	<i>n/s</i>	<i>-3%</i>
Paieement en actions	-	-	(15)	(15)
Coûts de restructuration et pertes de valeur (cf note 6.4)	36	(321)	(252)	(538)
Amort. des incorp. reconnus à la JV lors des acquisitions	(55)	(100)	-	(154)
Provisions inhabituelles pour pertes de valeur d'actifs	-	-	-	-
Autres	-	22	-	22
SOUS-TOTAUX DES AUTRES ÉLÉMENTS OPÉRATIONNELS	(19)	(399)	(267)	(684)
Quote-part dans les résultats des entreprises associées	-	-	-	-
RÉSULTAT OPÉRATIONNEL	910	(949)	(1 977)	(2 015)
<i>% du chiffre d'affaires</i>	<i>6%</i>	<i>-4%</i>	<i>n/s</i>	<i>-5%</i>
Frais de R&D activés sur l'exercice	-	126	-	126
Autres investissements corporels et incorporels	619	629	46	1 294

Exercice 2024 Retraité – information sectorielle

(en milliers d'euros)	Systems	Products	Structure et éliminations	Consolidé
Carnet de commandes début de période	20 244	1 974	(26)	22 192
Carnet de commandes fin de période	4 449	1 974	(26)	6 396
CHIFFRE D'AFFAIRES	14 633	30 504	(83)	45 054
Production immobilisée	427	-	-	427
Production stockée	52	149	-	201
Autres produits de l'activité	510	89	31	627
Achats consommés	(8 293)	(16 400)	276	(24 418)
Charges de personnel	(6 168)	(12 016)	(2 182)	(20 366)
Impôts et taxes	(68)	(238)	(17)	(323)
Autres produits et charges d'exploitation	83	91	(90)	83
EBITDA COURANT	1 175	2 178	(2 066)	1 286
<i>% du chiffre d'affaires</i>	8%	7%	n/s	3%
Dot. aux amort. et prov. nettes des reprises	(8)	(2 852)	109	(2 751)
RÉSULTAT D'EXPLOITATION	1 166	(674)	(1 958)	(1 466)
<i>% du chiffre d'affaires</i>	8%	-2%	n/s	-3%
Paieement en actions	-	-	(103)	(103)
Coûts de restructuration et pertes de valeur (cf note 6.4)	(536)	(80)	81	(536)
Amort. des incorp. reconnus à la JV lors des acquisitions	(54)	(100)	-	(154)
Provisions inhabituelles pour pertes de valeur d'actifs	-	-	-	-
Autres	(3)	61	-	57
SOUS-TOTAUX DES AUTRES ÉLÉMENTS OPÉRATIONNELS	(593)	(120)	(22)	(732)
Quote-part dans les résultats des entreprises associées	-	-	-	-
RÉSULTAT OPÉRATIONNEL	573	(793)	(1 980)	(2 198)
<i>% du chiffre d'affaires</i>	4%	-3%	n/s	-5%
Frais de R&D activés sur l'exercice	408	46	-	454
Autres investissements corporels et incorporels	123	555	182	861

Exercice 2024 Publié – information sectorielle

(en milliers d'euros)	Systems	Products	Structure et éliminations	Consolidé
Carnet de commandes début de période	12 887	2 324	(11)	15 200
Carnet de commandes fin de période	28 956	1 974	(26)	30 903
CHIFFRE D'AFFAIRES	28 248	30 504	(83)	58 669
Production immobilisée	427	-	-	427
Production stockée	52	149	-	201
Autres produits de l'activité	529	89	31	649
Achats consommés	(11 860)	(16 400)	1 238	(27 022)
Charges de personnel	(12 882)	(12 016)	(2 182)	(27 080)
Impôts et taxes	(193)	(238)	(17)	(448)
Autres produits et charges d'exploitation	(59)	91	(191)	(160)
EBITDA COURANT	4 261	2 178	(1 205)	5 235
<i>% du chiffre d'affaires</i>	15%	7%	n/s	9%
Dot. aux amort. et prov. nettes des reprises	(353)	(2 852)	109	(3 096)
RÉSULTAT D'EXPLOITATION	3 909	(674)	(1 097)	2 138
<i>% du chiffre d'affaires</i>	14%	-2%	n/s	4%

(en milliers d'euros)	Systems	Products	Structure et éliminations	Consolidé
Païement en actions	-	-	(103)	(103)
Coûts de restructuration et pertes de valeur (cf note 6.4)	(536)	(80)	81	(536)
Amort. des incorp. reconnus à la JV lors des acquisitions	(192)	(100)	-	(291)
Provisions inhabituelles pour pertes de valeur d'actifs	-	-	-	-
Autres	-	61	-	60
SOUS-TOTAUX DES AUTRES ÉLÉMENTS OPÉRATIONNELS	(727)	(120)	(22)	(870)
Quote-part dans les résultats des entreprises associées	-	-	-	-
RÉSULTAT OPÉRATIONNEL	3 181	(794)	(1 119)	1 268
<i>% du chiffre d'affaires</i>	<i>11%</i>	<i>-3%</i>	<i>n/s</i>	<i>2%</i>
Frais de R&D activés sur l'exercice	408	46	-	454
Autres investissements corporels et incorporels	246	555	182	983

3.2 Réconciliation des actifs et des passifs sectoriels

Les actifs sectoriels désignent les actifs courants utilisés dans les activités opérationnelles (stocks, clients, avances fournisseurs, autres débiteurs d'exploitation tels que les créances sociales et fiscales), les immobilisations corporelles et incorporelles (y compris les *goodwills*) ; les passifs sectoriels désignent les fournisseurs et autres passifs opérationnels, les charges à payer, avances clients, provisions pour garantie et charges liées aux biens et services vendus. Les éliminations représentent pour l'essentiel les positions intragroupe au 31 décembre 2025 et 2024

Le total des actifs et des passifs sectoriels se réconcilient de la manière suivante avec le total des actifs et passifs du Groupe :

Exercice 2025

(en milliers d'euros)	Systems	Products	Structure et éliminations	Consolidé
Actifs sectoriels	13 944	37 081	3 334	54 359
Actifs d'impôt différé	15	122	917	1 054
Actifs d'impôt exigible	-	-	425	425
Autres actifs courants et non courants	37 424	461	(1 637)	36 428
Trésorerie et autres équivalents	2 835	1 588	887	5 310
ACTIF TOTAL CONSOLIDÉ	54 218	39 251	3 925	97 396
Passifs sectoriels	3 007	9 539	(4 077)	8 469
Provisions long terme	52	407	15	474
Dettes financières long terme	281	832	9 331	10 444
Dettes de loyer	1 070	7 188	(1 646)	6 613
Autres passifs courants et non courants	18 914	11 755	(12 918)	17 751
Passifs d'impôt différé	94	(3)	-	90
Passifs d'impôt exigible	3	-	-	3
PASSIF TOTAL CONSOLIDÉ*	23 421	29 717	(9 295)	43 843

* Total du passif moins capitaux propres et intérêts minoritaires.

Exercice 2024

(en milliers d'euros)	Systems	Products	Structure et éliminations	Consolidé
Actifs sectoriels	42 630	36 071	3 547	82 248
Actifs d'impôt différé	(666)	10	1 089	434
Actifs d'impôt exigible	-	-	510	510
Autres actifs courants et non courants	6 732	561	(3 951)	3 342
Trésorerie et autres équivalents	8 516	2 499	1 040	12 055
ACTIF TOTAL CONSOLIDÉ	57 211	39 142	2 236	98 589
Passifs sectoriels	12 658	9 151	(3 552)	18 258

(en milliers d'euros)	Systems	Products	Structure et éliminations	Consolidé
Provisions long terme	159	498	35	692
Dettes financières long terme	144	1 348	13 196	14 689
Dettes de loyer	2 491	5 424	(2 168)	5 747
Autres passifs courants et non courants	10 110	11 595	(16 279)	5 425
Passifs d'impôt différé	17	16	69	101
Passifs d'impôt exigible	52	-	-	52
PASSIF TOTAL CONSOLIDÉ ⁽¹⁾	25 631	28 031	(8 699)	44 963

(1) Total du passif moins capitaux propres et intérêts minoritaires.

3.3 Chiffre d'affaires par zone géographique

Exercice 2025

(en milliers d'euros)	France	%	Europe	%	Amérique du Nord	%	Autres	%	Totaux	%
Systems	1 503	7%	7 268	55%	3 243	99%	2 077	90%	14 091	34%
Products	20 671	93%	5 942	45%	43	1%	239	10%	26 895	66%
Structure et éliminations	(39)	0%	(4)	0%	-	-	-	-	(43)	0%
TOTAUX	22 135	100%	13 206	100%	3 286	100%	2 316	100%	40 943	100%
%	54%		32%		8%		6%		100%	

Exercice 2024 - Retraité

(en milliers d'euros)	France	%	Europe	%	Amérique du Nord	%	Autres	%	Totaux	%
Systems	1 591	7%	8 837	51%	2 413	100%	1 792	85%	14 633	32%
Products	21 530	94%	8 671	50%	(9)	0%	312	15%	30 504	68%
Structure et éliminations	(67)	0%	(16)	0%	-	-	-	-	(83)	0%
TOTAUX	23 054	100%	17 492	100%	2 404	100%	2 104	100%	45 054	100%
%	51%		39%		5%		5%		100%	

Exercice 2024 - Publié

(en milliers d'euros)	France	%	Europe	%	Amérique du Nord	%	Autres	%	Totaux	%
Systems	13 549	39 %	10 476	55 %	2 413	100 %	1 811	85 %	28 248	48 %
Products	21 530	61 %	8 671	46 %	(9)	0 %	312	11 %	30 504	52 %
Structure et éliminations	(67)	0 %	(16)	0 %	-	-	-	-	(83)	0 %
TOTAUX	35 011	100 %	19 131	100 %	2 404	100 %	2 123	100 %	58 669	100 %
%	60 %		33 %		4 %		4 %		100 %	

Note 4 Données opérationnelles

4.1 Reconnaissance des revenus

Le pôle Systems produit et commercialise pour ses clients différentes gammes d'imprimantes 3D et de matières associées et distribue et intègre des logiciels de conception 3D. De son côté, le pôle Products produit à la demande des pièces imprimées en

3D pour ses clients. Il développe et commercialise des applications médicales (podologie, dentaire, audiologie) vendues directement aux professionnels de santé.

Les revenus du Groupe sont principalement constitués de ventes de marchandises mais aussi de prestations de services et de revenus de réalisation de projets. Le chiffre d'affaires relatif aux contrats de prestations de services est reconnu selon la méthode de l'avancement, le client bénéficiant de ces services au fur et à mesure qu'ils sont rendus. Le Groupe applique alors la mesure de l'avancement par les coûts (le taux d'avancement est égal au rapport entre les coûts constatés à date et les coûts totaux estimés).

Le carnet de commandes correspond au montant des contrats des clients pour lequel il n'a pas encore été reconnu de chiffre d'affaires. Le Groupe s'attend à ce que le carnet de décembre 2025 soit consommé dans les 6 mois.

Le chiffre d'affaires du Groupe a connu une forte croissance en huit ans, passant de 5,0 millions d'euros en 2014 (pro forma intégrant PRODWAYS), à 40,9 millions d'euros en 2025. Après une croissance ininterrompue de 2014 à 2019, pour partie liée aux opérations de croissance externe, le Groupe a connu un repli en 2020, dans le contexte de la crise sanitaire. Sur l'exercice, le groupe affiche un chiffre d'affaires de 40,9 millions d'euros en baisse de 9 % par rapport à 2024 retraité des activités abandonnées.

4.2 Autres produits de l'activité

Les autres produits de l'activité sont principalement constitués de subventions publiques et de crédit d'impôt recherche (CIR).

Les subventions et le crédit d'impôt recherche (CIR) qui couvrent en totalité ou partiellement le coût d'un actif sont comptabilisés dans le compte de résultat au même rythme que son amortissement.

Sur l'exercice 2025, le crédit d'impôt recherche des années antérieures enregistré en produits différés a également été constaté au compte de résultat en 2025 pour 0,1 million d'euros.

Les produits différés figurant au passif sont relatifs pour 0,2 million d'euros à des crédits d'impôt recherche (voir note 4.7).

<i>(en milliers d'euros)</i>	2025	2024 - Retraité	2024 - Publi�
Cr�dit d'imp�t recherche (conso)	136	159	159
Subventions d'exploitation	263	471	490
TOTAUX DES AUTRES PRODUITS DE L'ACTIVIT�	399	630	649

En 2021, le Groupe s' tait vu octroyer une subvention de 3,3 millions d'euros, nomm e Futur 3D dans le cadre du plan de relance de l' conomie. Les soci t s b n ficiaires sont PRODWAYS (2,6 millions d'euros), INITIAL (0,4 million d'euros) et PRODWAYS RAF (0,3 million d'euros). En 2025, 0,2 million d'euros ont  t  reconnus en produit.

Les cr dits d'imp t constat s en r sultat et qui n'ont pu  tre imput s sur de l'imp t   payer figurent   l'actif du bilan consolid  dans le poste « actifs d'imp t exigible ». Ils s' l vent   0,4 million d'euros et ils sont uniquement constitu s de cr dit d'imp t recherche.

4.3 Dotations nettes aux amortissements et provisions

<i>(en milliers d'euros)</i>	31/12/2025	2024 - Retraité	2024 - Publi�
DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS			
Dotations nettes immobilisations incorporelles	(649)	(772)	(827)
Dotations nettes immobilisations corporelles	(1 179)	(970)	(1 041)
Dotations nettes droits d'utilisation	(1 629)	(1 427)	(1 761)
SOUS-TOTAUX	(3 457)	(3 169)	(3 629)
DOTATIONS AUX PROVISIONS NETTES DES REPRISES			
Dotations nettes stocks	(504)	(2)	(4)
Dotations nettes actif circulant	53	(130)	(208)
Dotations nettes risques et charges	3	550	744
SOUS-TOTAUX	(448)	418	532
TOTAUX DES DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS NETTES DES REPRISES	(3 905)	(2 751)	(3 096)

4.4 Stocks et travaux en cours

Les stocks de matières premières, produits finis et intermédiaires sont évalués au plus bas de leur coût d'entrée ou de leur valeur de réalisation nette estimée. Le coût de revient est calculé selon la méthode FIFO ou du coût moyen pondéré.

Les modalités de valorisation et de dépréciation des travaux en cours sont adaptées au contexte de chaque société intégrée. Toutefois, les principes de valorisation habituellement admis en la matière sont respectés, notamment :

- les travaux en cours sont évalués aux coûts de production directs et indirects à l'exclusion de tous frais commerciaux et financiers ;
- les taux horaires de production sont calculés en fonction d'une activité normale excluant tout coût de sous-activité ;
- lorsque sur la base des évaluations de chiffre d'affaires et de coûts prévisionnels une perte à terminaison est probable, celle-ci fait l'objet d'une provision pour dépréciation pour la part incluse dans les travaux en cours et d'une provision pour risques et charges pour la part sur coûts restant à engager.

L'évolution des stocks au bilan consolidé est la suivante :

(en milliers d'euros)	31/12/2025			31/12/2024		
	Valeurs brutes	Dépréciations	Valeurs nettes	Valeurs brutes	Dépréciations	Valeurs nettes
Matières premières	2 038	-	2 038	1 990	-	1 990
En-cours	699	-	699	627	-	627
Produits intermédiaires et finis	593	(162)	431	1 296	(154)	1 142
Marchandises	2 010	(786)	1 224	1 999	(508)	1 491
TOTAUX DES STOCKS ET EN-COURS	5 341	(948)	4 393	5 913	(662)	5 251

4.5 Clients, actifs et passifs sur contrats

Les créances clients sont des créances facturées donnant droit certain à un paiement.

(en milliers d'euros)	31/12/2025	31/12/2024
Créances clients	5 660	14 713
Provisions pour pertes attendues	(402)	(811)
CRÉANCES CLIENTS, VALEURS NETTES	5 258	13 902
ACTIFS SUR CONTRATS	541	
Acomptes	265	432
Produits différés	128	-
PASSIFS SUR CONTRATS	393	432

Les créances clients sont dépréciées selon le modèle simplifié d'IFRS 9. Dès leur naissance les créances clients seraient dépréciées à hauteur des pertes attendues sur le terme restant à courir.

L'évaluation du risque de crédit des créances clients est réalisée par client. Les provisions pour pertes attendues sont donc évaluées en utilisant l'historique de défauts de clients comparables, la balance âgée des créances ainsi que l'évaluation du Groupe du risque créance par créance. Lorsqu'il est certain que la créance ne sera pas collectée, la créance et sa dépréciation sont passées en pertes dans le compte de résultat.

Il n'existe pas de forte dépendance de l'ensemble du Groupe à un client, comme le montrent les parts respectives des cinq premiers clients en pourcentage du chiffre d'affaires consolidé (pour chacun des cinq premiers clients de 2025 est indiqué également le pourcentage qu'il représentait dans le chiffre d'affaires 2024) :

	2025	2024
Client A	2,5 %	6,0 %
Client B	1,8 %	4,9 %
Client C	1,7 %	2,2 %
Client D	1,5 %	2,1 %
Client E	1,2 %	1,4 %

En 2025, les cinq premiers clients représentent 8,7 % du chiffre d'affaires du Groupe (contre 16,7 % en 2024). Les vingt-cinq premiers clients du Groupe représentent 21 % du chiffre d'affaires 2025 (32% en 2024).

Le risque de défaillance de la clientèle est le principal risque de crédit auquel est exposé le Groupe. Le Groupe a mis en place une politique de suivi de son risque de crédit au niveau de l'ensemble de ses filiales.

Les créances clients échues non provisionnées en forte baisse s'élevaient à 1.9 millions d'euros et s'analysent comme suit :

Retard par rapport à l'échéance (en milliers d'euros)	2025	(en %)	2024	(en %)
Créances clients non échues	3 377	64%	9 388	68%
Retard n'excédant pas 1 mois	1 166	22%	2 677	19%
Retard compris entre 1 et 2 mois	265	5%	756	5%
Retard compris entre 2 et 3 mois	118	2%	489	4%
Retard supérieur à 3 mois	332	6%	583	4%
CRÉANCES CLIENTS NETTES	5 258		13 902	

Sur l'ensemble de ces créances, une grande majorité a été réglée à fin février 2026. Le Groupe n'a pas connaissance de difficultés supplémentaires qui justifieraient une éventuelle provision.

Les « actifs sur contrats » et « passifs sur contrats » sont déterminés contrat par contrat. Les « actifs sur contrats » correspondent aux contrats en cours dont la valeur des actifs créés excède les avances reçues. Les « passifs sur contrats » correspondent à l'ensemble des contrats dans une situation où les actifs (créances à l'avancement) sont inférieurs aux passifs (avances reçues des clients et produits différés enregistrés quand la facturation émise est supérieure au chiffre d'affaires reconnu à date).

Le carnet de commandes (chiffre d'affaires restant à comptabiliser) est indiqué par pôle en note 3.1.

(en milliers d'euros)	2025	2024
Travaux en cours (A)	-	-
Avancement (B)	-	-
ACTIFS DE CONTRATS (A) + (B)	-	-

(en milliers d'euros)	2025	2024
Acomptes reçus (A)		432
Produits différés (B)	-	-
PASSIFS DE CONTRATS (A) + (B)	-	432

4.6 Autres actifs courants

(en milliers d'euros)	31/12/2025			31/12/2024
	Valeurs brutes	Dépréciations	Valeurs nettes	Valeurs nettes
Avances et acomptes versés	128		128	342
Débiteurs divers	784	(241)	543	352
Créances sociales et fiscales	3 175		3 175	3 920
Charges constatées d'avance	581		581	2 991
TOTAUX DES AUTRES ACTIFS COURANTS	4 668	(241)	4 428	7 604

4.7 Autres passifs courants

(en milliers d'euros)	31/12/2025	31/12/2024
Fournisseurs	3 212	9 812
TOTAUX DES FOURNISSEURS	3 212	9 812
Avances et acomptes reçus	213	516

<i>(en milliers d'euros)</i>	31/12/2025	31/12/2024
Dettes sociales	2 605	3 935
Dettes fiscales	1 408	2 939
Dettes diverses	79	28
Produits différés	734	5 396
TOTAUX DES AUTRES PASSIFS COURANTS	5 038	12 816

Les dettes fournisseurs sont payées à leurs échéances normales à condition que les prestations des fournisseurs soient bien terminées et en l'absence de litiges.

Les produits différés incluent des subventions et du crédit d'impôt recherche qui seront constatés en résultat au fur et à mesure de l'amortissement des actifs correspondant (voir note 4.2).

4.8 Synthèse des contrats de location

Le Groupe met en œuvre la norme IFRS 16 – Contrats de location applicable depuis le 1^{er} janvier 2019.

La norme sur les contrats de location IFRS 16 met davantage l'accent sur le contrôle de l'actif loué. Selon IFRS 16, le Groupe doit comptabiliser des actifs (correspondant aux droits d'utilisation des actifs sous-jacents) et des passifs de loyers au titre de ses obligations à payer le loyer pour tous ses contrats de location. La valeur de l'actif (droit d'utilisation) et de la dette de location est évaluée initialement à la valeur actualisée des paiements futurs de loyers, ainsi que des paiements estimés à la fin du contrat. La durée de location est définie contrat par contrat et correspond à la période ferme de l'engagement en tenant compte des périodes optionnelles qui seront raisonnablement certaines d'être exercées. Le droit d'utilisation comptabilisé à l'actif est amorti sur la durée restante des contrats de location. Le Groupe applique les exemptions prévues par la norme pour les contrats ayant une durée de 12 mois ou moins et pour les contrats pour lesquels l'actif sous-jacent a une faible valeur lorsqu'il est nouveau (inférieur à 5 000 euros). Ces loyers sont comptabilisés directement en charges.

Les taux d'actualisation appliqués sont basés sur les taux d'emprunt marginaux par nature de bien du Groupe. La fourchette de taux retenue sur l'exercice 2025 est entre 3,90 % et 4,29%.

Les contrats conclus par le Groupe entrant dans le champ d'application de cette norme concernent principalement :

- les locations immobilières ;
- les locations de véhicules et autres équipements.

Les contrats de location traités selon IFRS 16 ont une valeur totale de 6,3 millions d'euros à l'actif et un impact au compte de résultat en net part du Groupe de -181 milliers d'euros. Avec IFRS 16, la nature des charges liées aux contrats de location a changé puisque la comptabilisation sur une base linéaire des charges au titre des contrats de location est remplacée par une charge d'amortissement pour les actifs « droit d'utilisation » s'élevant à 1 589 milliers d'euros, sans distinction entre les contrats de location simple et les contrats de location financement, et par une charge d'intérêt pour les passifs liés aux contrats de location s'élevant à 170 milliers d'euros pour 2025.

Les mouvements sont détaillés dans le tableau ci-dessous :

<i>(en milliers d'euros)</i>	Immobilier	Autres actifs corporels	Paiements constatés d'avance	Totaux nets à l'actif	Dettes de loyer au passif
AU 1ER JANVIER 2025	4 455	1 147	(37)	5 566	5 747
Nouveaux contrats	2 967	157	-	3 124	3 175
Activités abandonnées	(680)	(355)	18	(1 017)	(1 040)
Variations de périmètre	-	-	-	-	(1)
Amortissements des droits d'utilisation	(1 043)	(546)	-	(1 589)	-
Pertes de valeurs nettes des reprises des droits d'utilisation	-	-	-	-	-
Charges d'intérêts	-	-	-	-	170
Paiements (charges de loyer annulées)	-	-	3	3	(1 627)
Autres mouvements	66	128	-	194	234
Sorties / réévaluations	(24)	(19)	-	(43)	(44)
Effet des variations de change	-	-	-	-	-
AU 31 DÉCEMBRE 2025	5 741	511	(16)	6 237	6 613
<i>dont dettes de loyers à moins d'un an</i>					1 322
<i>dont dettes de loyers à plus d'un an</i>					5 291

L'application de la norme IFRS 16 a donc un impact important sur l'EBITDA courant tel que défini par le Groupe (voir note 3.1), sans impact significatif sur le résultat opérationnel et encore moins significatif sur le résultat net. L'EBITDA courant 2025, d'un montant de 2 574 milliers d'euros pour la période, se serait élevé à 995 milliers d'euros sans l'application de la norme IFRS 16.

4.9 Engagements hors bilan liés aux activités opérationnelles

Il n'existe pas d'engagements significatifs liés aux activités opérationnelles qui ne figurent pas dans les comptes.

Note 5 Charges et avantages du personnel

5.1 Effectifs

	31/12/2025	31/12/2024
Effectif fin de période	393	416
Effectif moyen	396	422

Au 31 décembre 2025, environ 20 % de l'effectif total est basé à l'étranger.

5.2 Charges et avantages du personnel

Les avantages du personnel sont évalués conformément à la norme IAS 19 révisée. Ils se décomposent entre avantages à court terme et avantages à long terme.

Les salariés du Groupe bénéficient d'avantages à court terme tels que les congés payés, congés maladie, primes et autres avantages (autres que les indemnités de fin de contrat) payables dans les douze mois suivant la fin de la période pendant laquelle les salariés ont rendu les services correspondants.

Ces avantages sont comptabilisés dans les dettes courantes et enregistrés en charges sur l'exercice lorsque le service est rendu par le salarié.

Les avantages à long terme couvrent deux catégories d'avantages au personnel :

- les avantages postérieurs à l'emploi qui incluent notamment les indemnités de départ à la retraite ;
- les autres avantages à long terme (pendant l'emploi) qui recouvrent principalement les médailles du travail.

Les différents avantages offerts à chaque employé dépendent des législations locales, conventions ou accords en vigueur dans chaque société du Groupe.

Les frais de personnel comprennent les éléments suivants :

(en milliers d'euros)	2025	2024 - Retraité	2024 - Publi�
Traitements et salaires	(14 387)	(15 183)	(19 912)
Charges sociales	(4 438)	(4 813)	(6 789)
Participation des salari�s	-	-	-
Autres *	(10)	(370)	(379)
TOTAUX	(18 835)	(20 366)	(27 080)

* Comprend essentiellement les cotisations au Comit  d'entreprise,   la m decine du travail, aux tickets-restaurant

5.3 Provisions pour retraites et engagements assimil s

Le Groupe constitue des provisions au titre des avantages post rieurs   l'emploi (indemnités de fin de carri re) et au titre des r gimes d'avantages   long terme (m dailles du travail). Le co t des d parts   la retraite et prestations assimil es (m dailles du travail) est provisionn  pour les obligations restant   courir. Il est estim  pour l'ensemble du personnel sur la base des droits courus et d'une projection des salaires actuels, avec la prise en compte du risque de mortalit , de la rotation des effectifs et d'une hypoth se d'actualisation.

Les taux d'actualisation sont d termin s par r f rence aux rendements procur s par les obligations  mises par des entreprises de premi re cat gorie sur des dur es  quivalentes   celles des engagements   la date d' valuation.

Des  carts actuariels sont g n r s lorsque des diff rences sont constat es entre les donn es r elles et les pr visions effectu es ant rieurement, ou en cons quence de changements d'hypoth ses actuarielles. Les  carts actuariels g n r s sont comptabilis s dans l' tat du r sultat global, nets d'imp ts diff r s.

La charge comptabilis e au compte de r sultat comprend :

- les co ts des services rendus au cours de l'exercice, le co t des services pass s ainsi que les  ventuels effets de toute r duction ou liquidation de r gime ;
- la charge nette d'int r ts sur les obligations et les actifs de couverture.

La provision pour indemnités est mise   jour annuellement, sur la base des bar mes de droits en vigueur, de l' volution de l'assiette de calcul, des hypoth ses de turnover et de mortalit  et du taux d'actualisation.

Les principaux param tres utilis s pour l'exercice sont les suivants :

- mode de d part   l'initiative de l'employ  (d part volontaire) ;

- calcul de l'indemnité selon la convention collective en vigueur dans chacune des sociétés (métallurgie, SYNTEC, etc.) ;
- âge de départ supposé 67 ans ;
- taux d'actualisation IBOXX en zone euro 3,96 % (3,38 % en 2024) ;
- taux de charge entre 26 % et 45 % en fonction des entités ;
- *turnover* : diffère d'une entité à une autre en fonction du type d'activité, de l'ancienneté et de l'âge moyen du personnel ;
- taux de revalorisation des bases de calcul de salaire : diffère d'une entité à une autre en fonction de divers facteurs ;
- table INSEE de mortalité 2020-2022.

Variation de l'obligation (en milliers d'euros)	31/12/2025	31/12/2024
PROVISION À L'OUVERTURE	691	794
Activités abandonnées	(113)	
Coût des services rendus de la période	68	99
Intérêt sur actualisation	25	30
Coûts des services passés		
Entrées/(Sorties) de périmètre		
Profit/(Perte) lié à une liquidation ou réduction de régime	(9)	(35)
Pertes/(Gains) actuariels générés sur l'obligation	(162)	(136)
Prestations payées	(27)	(62)
PROVISION COMPTABILISÉE À LA CLÔTURE	474	692

Concernant les engagements de retraite et indemnités de départ, une variation à la hausse de 0,5 point du taux d'actualisation diminuerait d'environ 49 milliers d'euros le montant de l'engagement. La même variation à la baisse augmenterait l'engagement de 54 milliers d'euros.

5.4 Paiement fondé sur des actions (stock-options, bons de souscription d'actions, attribution gratuite d'actions)

Certains salariés du Groupe reçoivent une rémunération en instruments de capitaux propres dont le paiement est fondé sur des actions. Les coûts des plans d'attribution d'actions gratuites, d'options de souscription ou d'achat d'actions sont comptabilisés au sein des autres éléments du résultat opérationnel. Cette charge, qui correspond à la juste valeur de l'instrument émis, est étalée sur la période d'acquisition des droits, en contrepartie d'un ajustement correspondant des capitaux propres. Le Groupe réexamine périodiquement le nombre d'actions potentielles. Le cas échéant, il comptabilise au compte de résultat les conséquences de la révision de ses estimations.

PRODWAYS GROUP a mis en place des plans d'attribution gratuite d'actions en 2019, 2021 et 2023. Au titre du plan de 2023, 127 200 actions ont été distribuées en 2025.

Tous les plans sont désormais caducs.

La juste valeur des actions gratuites est calculée à l'aide de modèles d'évaluation. Les évolutions de valeurs postérieures aux dates d'octroi sont sans incidence sur l'évaluation initiale des actions, le nombre d'actions potentielles pris en compte pour valoriser les plans est ajusté à chaque clôture pour tenir compte des probabilités d'atteinte des objectifs de performance et de la présence des bénéficiaires.

5.5 Rémunération des dirigeants et parties liées

5.5.1 Rémunération des dirigeants

Les membres du Conseil d'administration de PRODWAYS GROUP étaient bénéficiaires en 2024 d'une rémunération pour un montant total de 90 000 euros. Au titre de l'exercice 2025, ils sont bénéficiaires d'une rémunération globale de 90 000 euros, à verser en 2026. Dans ce cadre, le montant alloué en 2025 qui sera versé en 2026 s'élève à 92 500 euros.

Les Présidents successifs ont reçu une rémunération brute fixe de 75 000 euros au titre de l'exercice 2025. La rémunération variable au titre de 2025 à verser en 2026, s'élève à 14 885 euros.

PRODWAYS GROUP a versé aux Directeurs généraux en 2025 une rémunération brute fixe de 150 655 euros et 5 748 euros d'avantages en nature.

5.5.2 Parties liées

Les parties liées sont les personnes (administrateurs, dirigeants de PRODWAYS GROUP ou des principales filiales) ou les sociétés détenues ou dirigées par ces personnes (à l'exception des filiales de PRODWAYS GROUP). Les transactions suivantes réalisées au cours de l'exercice avec des parties liées ont été identifiées dans les comptes de PRODWAYS GROUP :

(en milliers d'euros)	EXAIL TECHNOLOGIES	Filiales de EXAIL TECHNOLOGIES
COMPTE DE RESULTAT		
Chiffre d'affaires	-	225
Autres produits	-	-
Achats et charges externes	(385)	-
Résultat financier	-	-
Résultat exceptionnel	-	-
BILAN		
Clients	-	61
Dépôts et cautionnement	-	-
Fournisseurs	129	-
Autres dettes	-	22
Produits constatés d'avance	-	-

EXAIL TECHNOLOGIES était l'actionnaire principal de PRODWAYS GROUP jusqu'à fin 2021 suite à la distribution en partie de ses actions. La société est présidée par Monsieur Raphaël GORGÉ, administrateur de PRODWAYS GROUP.

Note 6 Immobilisations incorporelles et corporelles

6.1 Écarts d'acquisition

Les écarts d'acquisition dits *goodwill* sont initialement reconnus lors d'un regroupement d'entreprises tel que décrit en note 2.1.

L'écart d'acquisition correspond à la différence entre le coût d'une acquisition et la juste valeur de la quote-part du Groupe dans les actifs nets identifiables acquis. Si cet écart est positif, il est comptabilisé dans la rubrique « Écarts d'acquisition » à l'actif du bilan ; si cet écart est négatif, il est comptabilisé directement au compte de résultat. Les écarts d'acquisition sont affectés à des unités génératrices de trésorerie (UGT). Le résultat de cession d'une activité d'une UGT tient compte de la sortie d'un *goodwill* affecté à l'activité cédée sur la base des valeurs relatives de l'activité cédée et de la part de l'UGT conservée.

Les écarts d'acquisition peuvent être corrigés dans les douze mois qui suivent la date d'acquisition pour tenir compte de l'estimation définitive de la juste valeur des actifs et des passifs acquis.

Postérieurement à leur comptabilisation initiale, ils ne sont pas amortis mais font l'objet d'un test de dépréciation dès l'apparition d'indices de pertes de valeur et au minimum une fois par an. Les modalités des tests de dépréciation réalisés sur 2025 sont décrites en note 6.4.

Valeur nette (en milliers d'euros)	31/12/2025	31/12/2024
Au 1er janvier	39 056	39 056
Activités abandonnées	(14 562)	
Au 31 décembre	24 494	39 056
dont dépréciation au 31 décembre 2025		

Les écarts d'acquisition se répartissent ainsi :

Répartition des écarts d'acquisition 2025	
Products	80 %
Systems	20 %

6.2 Autres immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles acquises séparément sont enregistrées au bilan à leur coût d'acquisition. Elles sont ensuite évaluées au coût amorti, selon le traitement de référence de la norme IAS 38 – Immobilisations incorporelles. Les actifs incorporels acquis dans le cadre de regroupements d'entreprises sont enregistrés au bilan à leur juste valeur, déterminée sur la base d'évaluations. Ces évaluations sont réalisées selon les méthodes généralement admises, fondées sur les revenus futurs. Leur valeur fait l'objet d'un suivi régulier afin de s'assurer qu'aucune perte de valeur ne doit être comptabilisée.

Les immobilisations incorporelles, à l'exception des marques, sont amorties linéairement sur leur durée d'utilité, en tenant compte le cas échéant de la durée de leur protection par des dispositions légales et réglementaires.

La valeur des immobilisations incorporelles amorties est testée dès lors qu'un indice de perte de valeur est identifié. Les pertes de valeur résultant des tests d'évaluation sont comptabilisées le cas échéant en « autres éléments du résultat opérationnel ».

Les immobilisations incorporelles acquises dans le cadre de regroupements d'entreprises ne sont pas amorties lorsque leur durée de vie présente un caractère indéterminé. Les critères qui permettent de fixer le caractère indéterminé ou non de la durée de vie de ces actifs incorporels, et le cas échéant leur durée de vie, sont les suivants :

- notoriété de l'actif ;
- pérennité de l'actif en fonction de la stratégie d'intégration au portefeuille d'activités du Groupe.

La valeur des actifs incorporels à durée de vie indéterminée est testée au minimum une fois par an et dès lors qu'un indice de perte de valeur est identifié. Le cas échéant, une dépréciation exceptionnelle est comptabilisée.

Les immobilisations générées en interne, concernent principalement des dépenses de développement de nouveaux projets. Ils sont immobilisés dès lors que les critères suivants sont strictement respectés :

- la faisabilité technique nécessaire à l'achèvement de l'immobilisation incorporelle en vue de sa mise en service ou de sa vente ;
- l'intention d'achever l'immobilisation incorporelle et de la mettre en service ou de la vendre ;
- la capacité à mettre en service ou à vendre l'immobilisation incorporelle ;
- la façon dont l'immobilisation incorporelle générera des avantages économiques futurs probables. L'entité doit démontrer, entre autres choses, l'existence d'un marché pour la production issue de l'immobilisation incorporelle ou pour l'immobilisation incorporelle elle-même ou, si celle-ci doit être utilisée en interne, son utilité ;
- la disponibilité de ressources techniques, financières et autres, appropriées pour achever le développement et mettre en service ou vendre l'immobilisation incorporelle ;
- la capacité à évaluer de façon fiable les dépenses attribuables à l'immobilisation incorporelle au cours de son développement.

Les frais de développement ne répondant pas à ces critères sont enregistrés en charges de l'exercice au cours duquel ils sont encourus. C'est le cas notamment des travaux de R&D qui peuvent être menés à l'occasion de commandes clients et dont les coûts ne sont pas isolés des coûts de réalisation de la commande.

Les projets de développement capitalisés sont amortis sur la durée de vie de la technologie sous-jacente, comprise généralement entre 3 et 15 ans à compter de leur date d'achèvement ou de commercialisation.

Les frais de développement font l'objet de tests de dépréciation à chaque fois qu'il existe une indication de perte de valeur.

<i>(en milliers d'euros)</i>	Projets de développements	Autres immobilisations incorporelles	Totaux
Valeurs brutes			
Au 1er janvier 2025	6 806	13 003	19 809
Acquisitions	528	235	763
Variations de périmètre	-	4	4
Sorties	(40)	(711)	(751)
Activités abandonnées	-	(6 929)	(6 929)
Autres mouvements	69	(8)	61
Effets des variations de change	-	-	-
Au 31 décembre 2025	7 363	5 594	12 957
Amortissements et pertes de valeurs			
Au 1er janvier 2025	5 498	8 613	14 111
Dotations aux amortissements	283	520	803
Variations de périmètre	-	4	4
Pertes de valeur	-	-	-
Sorties	-	(708)	(708)
Activités abandonnées	-	(4 196)	(4 196)
Autres mouvements	(106)	98	(8)
Effets des variations de change	-	-	-
Au 31 décembre 2025	5 675	4 331	10 006
Valeurs nettes			
Au 1er janvier 2025	1 307	4 391	5 697
AU 31 DÉCEMBRE 2025	1 688	1 263	2 950

Les immobilisations incorporelles font l'objet de tests de dépréciation selon les modalités indiquées en note 6.4.

Politique de R&D

Afin de maintenir et développer des avantages concurrentiels, le Groupe maintient un niveau élevé d'investissement en matière de recherche et développement. Le Groupe dépose parfois des brevets si cela permet de protéger une avance technique, technologique ou commerciale.

En 2025, l'effort de recherche et développement (R&D) a concerné les deux pôles.

Au cours des dernières années, les axes principaux des travaux de recherche et développement ont été les suivants :

- la poursuite du perfectionnement de la technologie de polymérisation DLP – MOVINGLight® ;
- la poursuite du développement de nouveaux matériaux d'impression de fabrication additive à la fois dans la famille des résines photosensibles et dans les poudres polymères plastiques ;
- Le développement et déploiement de solution numérique *cloud* pour le pilotage des imprimantes 3D ;
- le développement d'un procédé de numérisation d'empreintes de pieds pour l'impression 3D des semelles orthopédiques.

Les travaux de R&D en cours portent principalement sur les sujets suivants :

- le développement de nouveaux matériaux, tant pour le secteur industriel que le secteur médical ;

- la poursuite des développements autour de nos solutions pour le secteur de la santé, semelles orthopédiques et nouveaux produits pour les prothèses auditives ou les protections auditives ;
- les prochaines gammes et générations d'imprimantes 3D MOVINGLight et notamment la céramique ;
- l'automatisation du chargement déchargement des imprimantes ci-avant.

Les dépenses de R&D se sont élevées en 2025 à environ 423 milliers d'euros. Leur évolution est la suivante :

(en milliers d'euros)	2025	2024
Recherche et développement immobilisée	126	454
Recherche et développement constatée en charges	297	572
DEPENSES TOTALES EN RECHERCHE ET DEVELOPPEMENT	423	1 026
Recherche et développement totale en % du chiffre d'affaires	1,0 %	1,7%
Crédits d'impôts de l'exercice	244,9	-
Recherche et développement nette des crédits d'impôts	178,1	1 026

Pour financer ses investissements, le Groupe recherche systématiquement des financements externes (Bpifrance, FUI, Europe, Régions...) et utilise le crédit d'impôt recherche (CIR). Les dépenses de R&D sont des coûts internes en quasi-totalité ; il est exceptionnel que des travaux de R&D soient sous-traités.

6.3 Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont principalement composées de terrains, constructions et matériels de production et sont enregistrées à leur coût d'acquisition, diminué des amortissements cumulés et des pertes de valeur, selon le traitement de référence de la norme IAS 16 – Immobilisations corporelles.

Les amortissements sont calculés selon le mode linéaire au niveau des composants ayant des durées d'utilisation distinctes qui constituent les immobilisations, sans prendre en compte de valeurs résiduelles. Ces durées correspondent en général aux durées d'utilité suivantes :

- constructions : 10 à 35 ans ;
- installations techniques, matériels et outillages : 3 à 10 ans ;
- autres : 3 à 12 ans.

Les durées d'utilité des immobilisations corporelles directement rattachées à l'activité tiennent compte des cycles de vie estimés des produits. Les durées d'utilité des immobilisations corporelles sont revues périodiquement, et peuvent être modifiées prospectivement selon les circonstances.

Les amortissements sont comptabilisés en charges de l'exercice.

Les immobilisations corporelles font l'objet de tests de dépréciation dès lors qu'un indice de perte de valeur est identifié. Le cas échéant, une dépréciation complémentaire est comptabilisée au compte de résultat au sein des « autres éléments du résultat opérationnel ».

(en milliers d'euros)	Terrains et constructions	Agencements et matériel	Droits d'utilisation - immobilier	Droits d'utilisation - autres corporels	Immobilisations corporelles en cours	Totaux
Valeurs brutes						
Au 1er janvier 2025	7 229	14 776	8 890	5 087	72	36 054
Acquisitions	5	565	2 967	157	91	3 785
Variations de périmètre	-	-	-	-	-	-
Sorties	-	(384)	(66)	(77)	-	(527)
Activités abandonnées	(555)	(414)	(1 282)	(978)	-	(3 229)
Autres mouvements	-	4	106	127	(72)	170
Effets des variations de change	-	-	-	-	-	-
Au 31 décembre 2025	6 679	14 547	10 615	4 316	91	36 253
Amortissements et pertes de valeurs						
Au 1er janvier 2025	2 077	12 354	4 435	3 940	-	22 806
Dotations aux amortissements	338	841	1 043	547	-	2 769

<i>(en milliers d'euros)</i>	Terrains et constructions	Agencements et matériel	Droits d'utilisation - immobilier	Droits d'utilisation - autres corporels	Immobilisations corporelles en cours	Totaux
Variations de périmètre	-	-	-	-	-	-
Pertes de valeur	-	(68)	40	-	-	(28)
Sorties	-	(263)	(42)	(59)	-	(364)
Activités abandonnées	(432)	(341)	(602)	(623)	-	(1 998)
Autres mouvements	-	5	-	-	-	5
Effets des variations de change	-	-	-	-	-	-
Au 31 décembre 2025	1 983	12 528	4 874	3 805	-	23 190
Valeurs nettes						
Au 1er janvier 2025	5 152	2 422	4 455	1 147	72	13 248
AU 31 DÉCEMBRE 2025	4 696	2 019	5 741	511	91	13 063

6.4 Pertes de valeurs sur actifs immobilisés

Les actifs non courants ayant une durée d'utilité indéterminée ne sont pas amortis et sont soumis à un test de dépréciation à chaque arrêté. Ces actifs correspondent aux écarts d'acquisition. Les pertes de valeur des écarts d'acquisition sont irréversibles.

Les actifs non courants ayant une durée d'utilité indéterminée sont soumis à un test de dépréciation à chaque arrêté. Les actifs non courants amortis sont soumis à un test de dépréciation lorsqu'en raison d'événements ou de circonstances particulières la recouvrabilité de leur valeur comptable est mise en doute. L'apparition de facteurs de pertes de valeur propres à certains actifs autres que des écarts d'acquisition et notamment les actifs de R&D peut être de nature à motiver un test et justifier une dépréciation de ces actifs indépendamment du test de dépréciation de l'UGT à laquelle ils étaient jusque-là rattachés. Ces facteurs de pertes de valeurs peuvent être liés soit à des facteurs internes (par exemple, évolution de l'appréciation de la Direction de la capacité de mener un projet de R&D à son terme ou du niveau des coûts nécessaires pour cela) soit à des événements externes (par exemple, évolution des perspectives commerciales liées). La somme de ces facteurs influe sur l'appréciation de la Direction, actif par actif, de l'existence d'avantages économiques futurs ou du niveau de ces avantages économiques futurs. Pour les actifs ayant subi une perte de valeur, la reprise éventuelle de la dépréciation est examinée à chaque arrêté.

Aux fins de l'évaluation d'une dépréciation, les actifs sont regroupés en unités génératrices de trésorerie (UGT) qui représentent le niveau le moins élevé générant des flux de trésorerie indépendants.

Une dépréciation est comptabilisée à concurrence de l'excédent de la valeur comptable sur la valeur recouvrable d'une UGT. La valeur recouvrable correspond au montant le plus élevé entre la juste valeur nette des coûts de vente et la valeur d'utilité, calculée selon la méthode des flux de trésorerie futurs actualisés.

Les regroupements d'UGT retenues dans la configuration et l'organisation actuelles du Groupe sont Systems et Products.

Modalités des tests de perte de valeur

La réalisation de ces tests de dépréciation sur l'ensemble des actifs incorporels et corporels n'a pas conduit à constater de pertes de valeur.

La valeur d'utilité est calculée selon la méthode des flux de trésorerie futurs actualisés. Le taux d'actualisation correspond au coût moyen pondéré du capital (CMPC) calculé avec le taux des OAT à 10 ans (taux sans risque), une prime de risque de marché et un β calculé en fonction du cours de l'action de la Société et de l'évolution de l'indice SBF 120. Les flux après impôts sont projetés de manière prudente sur la période de prévision de l'activité concernée (six ans) à laquelle s'ajoutent une valeur extrapolée et une valeur terminale avec une hypothèse de croissance de 2 %.

Les hypothèses opérationnelles clés retenues intègrent des hypothèses de niveau d'activité estimées prudentes. Pour le regroupement SYSTEMS, nous anticipons toujours après 2025 un niveau d'activité en croissance (accroissement des ventes de machines céramiques). Les ventes de matières et les services (maintenance) sont également prévus en croissance en parallèle car liées au nombre de machines installées (il y a un effet multiplicateur, une machine installée consomme régulièrement de la matière et nécessite de la maintenance régulière). Pour le regroupement PRODUCTS, la tendance de fond dans le secteur est également à une croissance régulière. Les hypothèses de rentabilité reposent notamment sur une optimisation des coûts de production et surtout pour le regroupement SYSTEMS sur une meilleure absorption des coûts fixes. Enfin, afin d'accompagner le développement des activités, il est prévu un niveau d'investissement soutenu (R&D) et un besoin en fonds de roulement maintenu à un niveau élevé perfectible.

Les taux d'actualisation calculés fin 2025 sont de 11 %, incluant des primes de risques. Les tests réalisés prennent en compte la mesure de la sensibilité des hypothèses clés (y compris opérationnelles) utilisées pour le calcul de la valeur recouvrable (taux d'actualisation de +/- 1,0 point, taux de croissance à l'infini de - 1,0 point, EBITDA de - 1,0 point). Ces mesures de sensibilité sont identiques pour chacun des regroupements d'UGT.

Il n'a pas été constaté de pertes de valeur des écarts d'acquisition. Le management estime qu'aucune modification raisonnablement possible des hypothèses clés utilisées pour le calcul de la valeur recouvrable ne pourrait conduire à ce que la valeur comptable d'un regroupement d'UGT soit significativement supérieure à sa valeur recouvrable.

Les écarts par UGT à fin 2025 et les taux d'actualisation retenus sont donc les suivants :

UGT	Écart d'acquisition	Taux d'actualisation, incluant des primes de risques
Systems	4 863	11%
Products	19 631	11%
TOTAL	24 494	

Note 7 Détail des flux de trésorerie

7.1 Détermination de la capacité d'autofinancement

(en milliers d'euros)	2025	2024 - Retraité	2024 - Publié
RÉSULTAT NET DES ACTIVITÉS POURSUIVIES	(2 464)	(2 104)	613
Dotations/reprises aux amortissements, provisions et pertes de valeur	3 584	1 734	2 138
Annulation des plus et moins-values sur actions propres	-	(54)	(55)
Charge calculée liée aux paiements en actions et assimilés	-	103	103
Résultat des sociétés mises en équivalence	-	-	-
Plus et moins-value de cessions	199	822	822
Autres	(2)	(12)	(12)
CAPACITÉ D'AUTOFINANCEMENT AVANT NEUTRALISATION DU COÛT DE L'ENDETTEMENT FINANCIER NET ET DES IMPÔTS	1 320	487	3 609

L'EBITDA courant se réconcilie avec la capacité d'autofinancement de la manière suivante :

(en milliers d'euros)	2025	2024 - Retraité	2024 - Publié
EBITDA	2 574	1 285	5 236
Annulation des plus et moins-values sur actions propres	1	(55)	(55)
Plus et moins-value de cessions	201	822	822
Charge calculée liée aux paiements en actions et assimilés	(15)	-	-
Dotations et reprises sur actif circulant	(451)	(134)	(212)
Autres éléments opérationnels hors dotations et reprises	(721)	(755)	(755)
Résultat financier hors dotations et reprises financières	(163)	(177)	(199)
Impôt sur le résultat	8	270	(457)
Autres	(113)	(769)	(769)
CAPACITÉ D'AUTOFINANCEMENT AVANT NEUTRALISATION DU COÛT DE L'ENDETTEMENT FINANCIER NET ET DES IMPÔTS	1 320	487	3 609

7.2 Variation du besoin en fonds de roulement

(en milliers d'euros)	Note	Ouverture	Activités abandonnées	Mouvts de périmètre	Variation exercice	Autres movts *	Ecarts de conversion	Clôture
Stocks nets		5 251	-	-	(857)	-	-	4 394
Clients nets		13 902	(7 634)	-	(1 011)	1	-	5 258
Actifs sur contrats		-	-	-	541	-	-	541
Avances et acompte		342	(96)	-	(118)	-	-	128
Charges constatées d'avance		2 991	(2 360)	-	(50)	-	-	581
SOUS-TOTAUX	A	22 486	(10 090)	-	(1 495)	1	-	10 902
Dettes fournisseurs		9 812	(6 318)	-	(283)	1	-	3 212
Passifs sur contrats		432	(357)	-	318	-	-	393
Avances et acomptes reçus		516	-	-	(303)	-	-	213
Produits différés relatifs aux opérations		4 729	(4 615)	-	(119)	-	-	(5)
SOUS-TOTAUX	B	15 489	(11 290)	-	(387)	1	-	3 813
BESOIN EN FONDS DE ROULEMENT D'EXPLOITATION	C = A - B	6 997	1 200	-	-1108			7 089
Créances fiscales et sociales		4 430	(1 137)	-	307	-	-	3 600
Comptes courants		-	-	-	16	(16)	-	-
Débiteurs divers		352	-	-	(55)	246	-	543
SOUS-TOTAUX	D	4 782	(1 137)	-	268	230	-	4 143
Dettes fiscales et sociales		6 927	(2 646)	-	(264)	-	(1)	4 016
Dettes diverses et instruments dérivés		28	17	-	51	(17)	-	79
Comptes courants		1	-	-	-	(1)	-	-
Produits différés relatifs aux subventions et CIR		667	-	-	71	-	-	738
SOUS-TOTAUX	E	7 623	(2 629)	-	(142)	(18)	(1)	4 833
AUTRES ÉLÉMENTS DU BESOIN EN FONDS DE ROULEMENT	F = D - E	(2 841)	1 492	-	410	248	1	(690)
BESOIN EN FONDS DE ROULEMENT	G = C+F	4 156	2 692	-	(698)	248	1	6 399

* La colonne « Autres mouvements » concerne des flux qui ne génèrent pas de mouvement de trésorerie ou d'éventuels reclassements de compte à compte

Réconciliation avec le montant du tableau de flux de trésorerie

BESOIN EN FONDS DE ROULEMENT	4 156	2 692	-	(698)	248	1	6 399
Elimination de la variation des dettes et créances d'IS	(40)	45	-	(8)	-	-	(3)
BESOIN EN FONDS DE ROULEMENT RETRAITÉ	4 196	2 647	-	(690)	248	1	6 402

7.3 Acquisitions/cessions de participations

Les flux de trésorerie enregistrés sur la ligne « acquisitions/cessions de participations » concernent les acquisitions ou cessions de titres de filiales à l'occasion d'un changement de contrôle.

(en milliers d'euros)	31/12/2025	31/12/2024
Décassements	-	(200)
Trésorerie de la société acquise	-	-
Prix de cession des titres consolidés	-	483
Trésorerie de la société cédée	-	(90)
TOTAUX	-	192

En 2024, le Groupe a cédé les sociétés SOLIDSCAPE et CRISTAL.

7.4 Autres opérations sur le capital

Les flux de trésorerie enregistrés sur la ligne « autres opérations sur le capital » concernent les acquisitions ou cessions de titres de PRODWAYS GROUP ou de sociétés contrôlées par PRODWAYS GROUP (flux qui n'ont pas pour conséquence un changement de contrôle), ainsi que les flux de trésorerie liés aux achats et ventes d'actions propres dans le cadre du contrat de liquidité de PRODWAYS GROUP.

(en milliers d'euros)	31/12/2025	31/12/2024
Encaissements	-	-
Décaissements	(22)	(560)
TOTAUX	(22)	(560)

Note 8 Financement et instruments financiers

8.1 Actifs et passifs financiers

Les actifs et passifs financiers se composent principalement des éléments suivants :

- les dettes financières à long terme, les crédits à court terme et découverts bancaires qui composent l'endettement financier brut (cf. note 8.1.1) ;
- les prêts et autres actifs financiers à long terme et la trésorerie et équivalents de trésorerie qui s'ajoutent à l'endettement financier brut pour donner l'endettement financier net (cf. note 8.1.2) ;
- les dettes de loyers valorisées selon IFRS 16 (cf. note 8.1.3) ;
- les instruments dérivés (cf. note 8.1.4) ;
- les autres actifs et passifs financiers (cf. note 8.1.5).

8.1.1 Endettement financier brut

L'endettement financier brut comprend les dettes financières à long terme, les crédits à court terme et découverts bancaires.

Les passifs financiers sont principalement constitués de dettes financières courantes et non courantes contractées auprès d'établissements de crédit ainsi que d'emprunts obligataires. Ces passifs sont initialement comptabilisés à la juste valeur, de laquelle sont déduits le cas échéant des coûts de transaction directement rattachables. Ils sont ensuite évalués au coût amorti sur la base de leur taux d'intérêt effectif.

Aucun emprunt n'a été souscrit au cours de l'exercice.

Les prêts garantis par l'État mis en place en 2020 (8,4 millions d'euros au total) sont amortis sur quatre ans, en application d'avenants établis en 2021.

Variation des emprunts et dettes financières

(en milliers d'euros)	Emprunts auprès des établissements de crédit hors RCF	Autres dettes financières diverses	Dettes financières	Concours bancaires courants	Endettement financier brut ⁽¹⁾
AU 1ER JANVIER 2025	14 448	143	14 591	98	14 689
Nouveaux emprunts	-	266	266	62	328
Remboursements	(4 316)	(135)	(4 451)	(98)	(4 549)
Autres variations	(25)	-	(25)	-	(25)
Entrées / sorties de périmètre	-	-	-	-	-
Effets des variations de change	-	-	-	-	-
AU 31 DÉCEMBRE 2025	10 107	274	10 381	62	10 443

(1) N'inclut pas la dette de loyers calculée selon IFRS 16.

Les « autres dettes financières diverses » incluent les avances remboursables encaissées par le Groupe au titre de la recherche et développement notamment. Ces avances peuvent ne pas être remboursées ou seulement partiellement en fonction du succès des opérations qui ont justifié leur octroi.

Échéancier des emprunts et dettes financières

(en milliers d'euros)	31/12/2025	dont ventilation des échéances à plus d'un an						
		< 1 an	> 1 an	1 à 2 ans	2 à 3 ans	3 à 4 ans	4 à 5 ans	>5 ans
Emprunts auprès des établissements de crédit hors RCF	10 107	3 811	6 299	2 164	1 427	406	385	1 917
Autres dettes financières diverses	274	-	274	-	-	-	-	274
DETTES FINANCIÈRES LONG TERME	10 381	3 811	6 573	2 164	1 427	406	385	2 191
Concours bancaires courants	62	62	-	-	-	-	-	-
ENDETTEMENT FINANCIER BRUT	10 443	3 873	6 573	2 164	1 427	406	385	2 191

8.1.2 Trésorerie et équivalents de trésorerie nette retraitée

La trésorerie et les équivalents de trésorerie présentés au bilan comportent les montants en caisse, les comptes bancaires, les dépôts à terme de trois mois au plus et les valeurs mobilières de placement satisfaisant aux critères retenus par IAS 7.

Les intérêts courus acquis sur compte à terme sont enregistrés dans les produits financiers de placement.

(en milliers d'euros)	31/12/2025	2024 - Retraité	2024 - Publié
TRÉSORERIE DISPONIBLE (A)	5 310	7 139	12 055
Concours bancaires courants (b)	59	96	98
Trésorerie apparaissant au TFT (c) = (a - b)	5 250	7 043	11 957
Endettement financier hors concours bancaires courants (d)	10 381	14 591	14 591
TRÉSORERIE (DETTE) NETTE (C) - (D)	(5 131)	(7 548)	(2 634)
Autocontrôle	686	664	664
TRÉSORERIE (DETTE) NETTE AJUSTÉE, AVANT IFRS 16	(4 445)	(6 884)	(1 970)

8.1.3 Dettes de loyers valorisées selon IFRS 16

Les dettes de loyers valorisées selon IFRS 16 ont varié comme suit :

(en milliers d'euros)	Dettes liées aux contrats de location
Au 1^{er} janvier 2025	5 747
Nouveaux emprunts	3 408
Remboursements	(1 457)
Sortie de contrat ⁽¹⁾	(45)
Activités abandonnées	(1 040)
Effets des variations de change	-
AU 31 DECEMBRE 2025	6 613

(1) Variations sans impact sur la trésorerie, liées aux intérêts courus et réévaluation de contrats.

Échéancier des dettes de loyers

(en milliers d'euros)	31/12/2025	dont ventilation des échéances à plus d'un an						
		< 1 an	> 1 an	1 à 2 ans	2 à 3 ans	3 à 4 ans	4 à 5 ans	> 5 ans
DETTES DE LOYER SELON IFRS 16	6 613	1 322	5 291	1 128	995	945	540	1 683

8.1.4 Instruments financiers dérivés

Les instruments financiers composés tels que les emprunts obligataires convertibles ou remboursables en actions sont comptabilisés selon les dispositions de la norme IAS 32 à savoir la comptabilisation séparée de la composante obligataire enregistrée en dette au coût amorti et de la composante action enregistrée en capitaux propres (assimilable à une vente d'options d'achat), les frais afférents à l'émission étant imputés en capitaux propres et en dettes au *pro rata* du produit de l'émission.

Le Groupe peut utiliser, s'il l'estime nécessaire, des instruments financiers dérivés pour se couvrir contre les risques de change liés à l'exploitation. Ces risques résultent essentiellement des ventes réalisées en USD. Les flux de trésorerie futurs correspondants sont partiellement couverts par des opérations de change à terme fermes ou optionnelles. Lors de la comptabilisation initiale, les instruments dérivés sont inscrits au bilan pour leur coût d'acquisition. Ils sont évalués par la suite à leur juste valeur calculée sur la base du prix du marché communiqué par les organismes financiers concernés. Le Groupe applique la comptabilisation de couverture pour ses opérations de change suivant les critères définis par la norme IFRS 9. Il s'agit de macrocouverture de change, les variations de juste valeur de l'instrument de couverture sont donc comptabilisées en résultat.

Le Groupe peut utiliser des contrats de *swaps* ou de *cap* pour gérer et couvrir opérationnellement les variations de taux d'intérêt.

Les instruments dérivés utilisés sont économiquement adossés aux échéances, aux taux et aux devises des emprunts couverts. Ces contrats impliquent l'échange de taux fixes et variables. Le différentiel d'intérêts est comptabilisé en charges ou produits financiers par contrepartie de comptes d'intérêts à recevoir ou à payer le cas échéant. Pour ces instruments de taux, le Groupe applique la comptabilité de couverture selon IFRS 9 : les instruments sont comptabilisés à leur coût d'acquisition puis réévalués à leur juste valeur à la date de clôture.

Les instruments financiers du Groupe sont affectés à la couverture de transactions futures (*cash flow hedge*). Ainsi, le traitement de la variation de juste valeur est le suivant :

- la part efficace de la variation de juste valeur est enregistrée en réserves de couverture jusqu'à la réalisation effective de la transaction prévue. Lorsque la transaction prévue est réalisée, le montant constaté en capitaux propres est repris par résultat, le produit ou la charge est corrigé de la part efficace du gain ou de la perte sur la juste valeur de l'instrument de couverture ;
- la part inefficace de la variation de juste valeur est constatée en résultat financier.

La juste valeur des contrats de *swaps* est évaluée selon les techniques de valorisation s'appuyant sur des données de marché observables, en application d'IFRS 7.

8.1.5 Participations dans les entreprises associées et autres actifs financiers non courants

La nouvelle norme IFRS 9 présente trois grandes classes d'actifs financiers, ceux évalués au coût amorti, ceux évalués à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global et ceux évalués à la juste valeur par le biais du résultat net. Le classement des actifs financiers se fait en fonction du modèle économique de détention de l'actif et des caractéristiques de ses flux de trésorerie contractuels.

Valeurs nettes (en milliers d'euros)	31/12/2025	31/12/2024
PARTICIPATIONS DANS LES ENTREPRISES ASSOCIEES	-	
Prêts	153	186
Dépôts et cautionnements	199	188
Participations non consolidées	3	212
Autres immobilisations financières	-	246
AUTRES ACTIFS FINANCIERS	356	832

Détail des participations non consolidées

Valeurs nettes (en milliers d'euros)	Ouverture	Résultat	Écarts de conversion	Variations de périmètre	Reclassement	Clôture
XD INNOVATION	209	-	-	-	-	209
Autres	3	-	-	-	-	3
TOTAUX	212	-	-	-	-	212

8.2 Charges et produits financiers

Les produits et charges financiers se composent d'une part des produits et charges d'intérêts liés au coût de l'endettement financier net et d'autre part des autres produits et charges financiers.

Les charges d'intérêts correspondent au montant des intérêts comptabilisés au titre des dettes financières et les produits d'intérêts au montant des intérêts reçus sur les placements de trésorerie.

(en milliers d'euros)	31/12/2025	2024 - Retraité	2024 - Publié
Charges d'intérêts	(268)	(402)	(402)
Charges et produits des autres valeurs mobilières	-	(79)	(79)
Charges d'intérêts des dettes de loyer	(170)	(70)	(93)
Coût de l'endettement financier net	(435)	(552)	(574)
Autres intérêts et produits assimilés	139	99	99
Différence nette de change	(158)	275	276
Dotations financières nettes des reprises	(2)	-	-
TOTAUX DES CHARGES ET PRODUITS FINANCIERS	(456)	(177)	(199)

8.3 Politique de gestion des risques

8.3.1 Risque de liquidité

Au 31 décembre 2025, la trésorerie du Groupe s'élève à 5 millions d'euros. Le Groupe dispose des financements qui lui sont nécessaires, il n'y a pas de financements indispensables à l'activité qui soient en cours de négociation. Le Groupe n'a pas de financements bancaires dépendant de la notation du Groupe ni de concentration importante du risque de crédit.

Les modalités de remboursement des principaux crédits en cours en fin d'année sont les suivantes :

Emprunt (en milliers d'euros)	Taux	Montant	Capital restant dû	Date d'obtention/Échéances
CERA/CIC/LCL	5,14 %/5,2 %	4 917	2 882	Octobre et novembre 2023/amortissable sur 5 ans à partir de 2022/2023
BNPP/CERA/LCL	1,6 %/1,8 %	4 387	1 500	Mai et juin 2002/amortissable sur 5 ans à partir de 2022/2023
PGE BNPP/CIC/LCL	n/a	7 200	1 367	Septembre 2020/amortissable sur 4 ans à partir de 2022
BNP PARIBAS	n/a	734	479	Septembre 2023/amortissable sur 5 ans à partir de 2024
CE	1,29 %	5 250	3 646	Financement immobilier sur 15 ans à partir de février 2021

Des *covenants* de levier (dette financière nette/EBITDA courant) sont associés à certains crédits. Ils sont tous respectés. Les principaux emprunts de PRODWAYS GROUP ainsi que les principaux emprunts de filiales peuvent inclure une clause de changement de contrôle.

8.3.2 Risque de taux

D'une manière générale, la politique du Groupe en matière de gestion du risque de taux consiste à étudier au cas par cas les conventions de crédit conclues sur la base d'un taux d'intérêt variable et à apprécier, avec l'aide de ses conseils financiers extérieurs, l'opportunité de la conclusion d'instruments financiers *ad hoc* pour couvrir, le cas échéant, le risque de taux identifié. Le Groupe n'a pas identifié de risque de taux pour la période.

Les découverts et crédits court terme (financement du poste clients) sont conclus à des taux variables et exposent donc le Groupe au risque de fluctuation de taux. PRODWAYS GROUP a mis en place une couverture de taux pour les prêts souscrits.

8.3.3 Risque de change

La part du chiffre d'affaires réalisée en devises par les sociétés françaises du Groupe reste limitée, les sociétés du pôle Products libellant l'essentiel de leurs opérations à l'export en euros.

Le Groupe connaît des dépenses en dollars stables, qui ont été financées par des achats en dollars. L'évolution des ventes en dollars va permettre de réduire progressivement le découvert en dollars. Au-delà, le Groupe devra élaborer une politique de gestion de son risque de change plus élaborée, qui nécessitera une appréciation du risque d'évolution des cours qui sera émise par la Direction conseillée par ses banques.

L'endettement financier en devises est marginal, seules quelques filiales étrangères pouvant avoir des concours bancaires courants temporaires.

8.3.4 Risque de marché

Des actions sont autodétenues par PRODWAYS GROUP (1 196 218 actions). Ces actions ont été acquises dans le cadre de contrats de liquidité ou dans le but de remettre des actions lors de l'exercice de droits attachés à des valeurs mobilières donnant accès au capital par remboursement, l'attribution d'options d'achat d'actions aux salariés, annuler tout ou partie des actions ainsi rachetées, la remise de titres en paiement ou en échange dans le cadre d'opérations de croissance externe, la régularisation du cours de Bourse de l'action.

Le reste de la trésorerie investie par le Groupe l'est en dépôts à terme.

8.4 Engagements hors bilan liés au financement

8.4.1 Nantissements d'actifs de l'émetteur

Il n'existe pas de nantissement, garantie ou sûreté à la clôture de l'exercice 2025 autres que le nantissement d'actifs en garantie des emprunts qui ont servi à les financer.

8.4.2 Autres engagements

Le Groupe bénéficie de la garantie de l'État pour les PGEs souscrits en 2020 pour un montant de 8,4 millions.

Il n'existe pas d'autre nantissement, garantie ou sûreté à la clôture de l'exercice 2025.

Note 9 Impôts sur les résultats

9.1 Détail des impôts sur les résultats

La charge d'impôt sur les résultats comprend l'impôt exigible et les impôts différés des sociétés consolidées.

Les impôts relatifs aux éléments reconnus directement en autres éléments du résultat global sont comptabilisés en autres éléments du résultat global et non dans le compte de résultat.

9.1.1 Détail des impôts sur les résultats

Ventilation de la charge d'impôt

(en milliers d'euros)	31/12/2025	2024 - Retraité	2024 - Publié
Impôts différés	75	475	517
Impôt exigible	(68)	(205)	(975)
CHARGE D'IMPÔT	8	270	(457)

La charge d'impôt n'inclut pas les crédits impôt recherche, classés en autres produits (voir notes 4.2 et 9.1.2), elle inclut en revanche la CVAE pour 0,1 million d'euros en 2025 et 0,1 million d'euros en 2024.

Dettes et créances d'impôt

(en milliers d'euros)	31/12/2025	31/12/2024
Créances d'impôt	425	510
Dettes d'impôt	3	52
CREANCE/(DETTE) D'IMPOT NETTE	422	458

Les créances d'impôt sont constituées principalement de créances de crédit d'impôt recherche (0,5 million d'euros) qui n'ont pas pu être imputées sur de l'impôt à payer.

9.1.2 Analyse de la charge d'impôt

Conformément aux pratiques de la place et aux normes IAS 12 et IAS 20, les crédits d'impôt n'étant ni des éléments du résultat fiscal, ni calculés sur la base du résultat fiscal et n'étant pas des éléments de liquidation de l'impôt ni limités au montant de l'impôt liquidé, ils sont classés en résultat opérationnel.

Les crédits d'impôt recherche de l'exercice sont constatés au sein du résultat opérationnel courant plutôt qu'en diminution de la charge d'impôt s'ils ne sont pas générés par des dépenses de recherche et développement inscrites à l'actif du bilan consolidé. S'ils sont générés par des dépenses de recherche et développement inscrites à l'actif du bilan consolidé, les crédits d'impôt recherche sont constatés en produits différés au passif et sont constatés en produits au rythme des amortissements futurs.

La Contribution sur la Valeur Ajoutée des Entreprises (CVAE) est qualifiée dans les comptes d'impôt sur le résultat, cette taxe étant assise sur la valeur ajoutée. L'analyse du Groupe se base notamment sur la définition d'un impôt sur le résultat telle qu'énoncée par IAS 12 et sur une position de l'IFRIC datant de 2006 et précisant que le terme « bénéfice imposable » implique une notion de montant net plutôt que de montant brut, sans qu'il soit nécessairement identique au résultat comptable.

<i>(en milliers d'euros)</i>	2025	2024 - Retraité	2024 - Publié
RÉSULTAT NET DES ACTIVITÉS POURSUIVIES	(2 464)	(2 104)	613
(Charge)/ Produit d'Impôt	8	270	(457)
Résultat des sociétés mises en équivalence	-	-	-
Résultat avant impôt	(2 474)	(2 375)	1 070
Taux d'impôt	25%	25,0%	25,0%
IMPÔT THÉORIQUE	618	594	(268)
Éléments en rapprochement			
Déficits fiscaux de la période non activés	(301)	28	37
Utilisation de déficits fiscaux non activés			
Réestimation des actifs d'impôt différé		-	-
Ecart de taux (France / étranger et taux réduits)	(70)	(258)	(258)
CVAE	(47)	(39)	(72)
Effets impôts liés au classement comptable de la CVAE et des crédits d'impôts // ou Economie d'impôt sur CVAE et retraitement / annulation impôt théorique sur crédits d'impôts	46	51	58
Dépréciation des écarts d'acquisition		-	-
Autres différences permanentes	(239)	(105)	46
(CHARGE)/PRODUIT NET D'IMPÔT RÉEL	8	270	(457)
Taux effectif d'impôt	0,3%	11,4%	42,7%

Le taux d'impôt utilisé correspond au taux actuel de la société mère.

9.2 Impôts différés

Les impôts différés correspondant aux différences temporelles existant entre les bases taxables et comptables des actifs et passifs consolidés sont enregistrés en appliquant la méthode du report variable. Les actifs d'impôt différé sont reconnus quand leur réalisation future apparaît probable à une date qui peut être raisonnablement déterminée.

Les allègements d'impôts futurs découlant de l'utilisation des reports fiscaux déficitaires (y compris les montants reportables de manière illimitée) ne sont reconnus que lorsque leur réalisation peut être raisonnablement anticipée.

Les principales différences temporelles sont liées aux déficits reportables, aux provisions pour retraites et autres avantages assimilés, aux autres provisions temporairement non déductibles fiscalement ainsi qu'aux frais de développement immobilisés. Les actifs et passifs d'impôts différés sont calculés en utilisant les taux d'impôts qui seront en vigueur au moment du renversement des différences temporelles.

Les actifs et passifs d'impôt différé ne sont pas actualisés et sont compensés lorsqu'ils se rapportent à une même entité fiscale et qu'ils ont des échéances identiques.

Ventilation des impôts différés par nature

<i>(en milliers d'euros)</i>	31/12/2025	31/12/2024
Différences temporelles		
Retraites et prestations assimilées	140	167
Frais de développement	16	119
Droits d'utilisations	88	42
Instruments financiers dérivés	-	-

<i>(en milliers d'euros)</i>	31/12/2025	31/12/2024
Justes valeurs - IFRS 3	(275)	(1 051)
Autres différences permanentes	(7)	4
SOUS-TOTAUX	(37)	(719)
Décalages temporaires et autres retraitements	83	124
Déficits reportables	919	928
TOTAUX	964	333
IMPÔTS DIFFÉRÉS PASSIF	(90)	(101)
IMPÔTS DIFFÉRÉS ACTIF	1 054	434

Les déficits reportables sont activés en raison des perspectives d'imputation rapide de ces déficits. Certains actifs d'impôts différés résultant de ces activations peuvent être imputés sur la fiscalité passive en raison de la situation nette fiscale différée passive des sociétés concernées.

Situation fiscale latente

Déficits reportables non activés (bases en millions d'euros)	31/12/2025	31/12/2024
Déficits ordinaires	37,2	36,0
TOTAUX	37,2	36,0

Note 10 Capitaux propres et résultat par action

10.1 Capitaux propres

10.1.1 Capital et primes d'émission

Au 31 décembre 2025, le capital social de PRODWAYS GROUP SA s'élève à 25 875 262 euros, constitué de 51 750 524 actions de 0,5 euro de nominal chacune, totalement libérées et dont 2 220 622 actions à droit de vote double.

Évolution du capital

	Nombre cumulé d'actions	Montant du capital (en euros)
Capital au 31/12/2023	51 623 324	25 811 662,00
Capital au 31/12/2024	51 623 324	25 811 662,00
Capital au 31/12/2025	51 750 524	25 875 262,00

Les primes d'émission représentent la différence entre la valeur nominale des titres émis et le montant, net de frais, des apports reçus par PRODWAYS GROUP lors des émissions. Ces primes s'élèvent à 86 369 milliers d'euros.

10.1.2 Dividende par action

Les réserves distribuables de la société mère (capitaux propres hors capital social et réserve légale) s'élèvent à 21 396 milliers d'euros, avant affectation du résultat 2025. Elles s'élevaient à 17 097 milliers d'euros au 31 décembre 2024, avant affectation du résultat 2024.

Aucun dividende n'a été distribué sur les exercices antérieurs.

10.1.3 Actions propres et plan de rachat d'actions

Au 31 décembre 2025, PRODWAYS GROUP SA détient 82 778 actions propres dans le cadre d'un contrat de liquidité. Au 31 décembre 2024, 47 124 actions propres étaient détenues. La destination de ces actions peut être :

- remettre des actions lors de l'exercice de droits attachés à des valeurs mobilières donnant accès au capital par remboursement ;
- l'attribution d'options d'achat d'actions aux salariés ;
- annuler tout ou partie des actions ainsi rachetées ;
- la remise de titres en paiement ou en échange dans le cadre d'opérations de croissance externe ;
- la régularisation du cours de Bourse de l'action ;

10.2 Résultat par action

Le résultat par action est calculé en divisant le résultat net, part du Groupe, par la moyenne pondérée *pro rata temporis* du nombre d'actions en circulation au cours de l'exercice, déduction faite des actions détenues en autocontrôle, en respect de la norme IAS 33.

Le résultat par action dilué prend en compte les instruments ayant un effet dilutif. Il est calculé à partir de la moyenne pondérée *pro rata temporis* du nombre d'actions assimilables à des actions en circulation au cours de l'exercice. L'effet dilutif des options de souscription d'achat ou d'achats d'actions est calculé selon la méthode dite du rachat d'action, en prenant en compte le cours moyen de la période concernée.

	31/12/2025	31/12/2024
Nombre moyen pondéré d'actions	50 554 306	51 576 200
RESULTAT PAR ACTION (en euros)	-0,004	0,01
RESULTAT PAR ACTION DES ACTIVITES POURSUIVIES (EN EUROS)	-0,004	0,01
Actions potentielles dilutives ⁽¹⁾	0	131 550
RESULTAT PAR ACTION DILUE (en euros)	-0,004	0,01
RESULTAT PAR ACTION DILUE DES ACTIVITES POURSUIVIES (EN EUROS)	-0,004	0,01

(1) À ce jour les attributions gratuites d'actions sont la seule catégorie d'instruments ayant un effet potentiellement dilutif en vigueur.

10.3 Nantissements d'actions de l'émetteur

À la connaissance de la Société, il n'existe pas de nantissements d'actions PRODWAYS GROUP en cours à la date de clôture.

Note 11 Autres provisions et passifs éventuels

Le Groupe comptabilise une provision lorsqu'il a vis-à-vis d'un tiers une obligation antérieure à la date de clôture, lorsque la perte ou le passif est probable et peut être raisonnablement évalué. Au cas où cette perte ou ce passif n'est ni probable ni mesurable de façon fiable, mais demeure possible, le Groupe fait état d'un passif éventuel dans les engagements (hormis la comptabilisation du passif éventuel dans les cas d'acquisition). Les provisions sont estimées au cas par cas ou sur des bases statistiques.

Les provisions sont notamment destinées à couvrir :

- les risques économiques : ces provisions couvrent des risques fiscaux (autres que de l'impôt sur le résultat) identifiés au cours de contrôles réalisés localement par les administrations fiscales et des risques financiers pour la plupart correspondant à des garanties données à des tiers sur certains actifs et passifs ;
- les risques et charges sur affaires ; ces provisions sont constituées :
 - des provisions statistiques pour garantie : les filiales du Groupe provisionnent sur une base statistique l'ensemble des garanties éventuellement données sur la vente d'équipements. Certaines garanties peuvent atteindre 24 mois,
 - des provisions pour pertes à terminaison sur affaires en cours,
 - des provisions pour travaux restant à effectuer sur des affaires déjà livrées ;
- les coûts de restructuration, dès lors que la restructuration a fait l'objet d'un plan détaillé et d'une annonce ou d'un début d'exécution avant la date de clôture.

Par opposition à la définition ci-dessus d'une provision, un passif éventuel est :

- une obligation potentielle résultant d'un événement passé dont l'existence ne sera confirmée que par la survenance ou non d'un événement incertain qui n'est pas sous le contrôle du Groupe ;
- ou une obligation actuelle résultant d'un événement passé pour lequel soit le montant de l'obligation ne peut être estimé de manière fiable ou soit il n'est pas probable qu'une sortie de ressources représentatives d'avantages économiques sera nécessaire pour éteindre l'obligation.

Dans le cadre de regroupements d'entreprises, des passifs éventuels peuvent être comptabilisés en provisions selon les critères définis par la norme IFRS 3R.

L'évolution des provisions sur l'exercice est la suivante :

(en milliers d'euros)	Provisions pour litiges	Provisions pour garanties données aux clients	Autres provisions	Totaux
Au 1^{er} janvier 2025	484	-	139	623
Dotations	333	-	224	557
Utilisations	(116)	-	(101)	(217)
Reprises	(224)	-	8	(216)
Impact sur le résultat de la période	(7)	-	131	124

(en milliers d'euros)	Provisions pour litiges	Provisions pour garanties données aux clients	Autres provisions	Totaux
Variations de périmètre	-	-	-	-
Activités abandonnées	(62)	-	(47)	(109)
Effets des variations de change	-	-	-	-
AU 31 DECEMBRE 2025	415	-	224	639

Note 12 Autres notes

12.1 Bilan et compte de résultat des activités abandonnées

Le résultat net des activités abandonnées au bilan et au compte de résultat se détaillent de la manière suivante :

(en milliers d'euros)	Notes	31/12/2025
ACTIFS NON-COURANTS		18 634
Ecart d'acquisition		14 562
Autres immobilisations incorporelles		2 748
Immobilisations corporelles		174
Droits d'utilisation		881
Participations dans les entreprises associées		-
Autres actifs financiers		266
Actifs d'impôt différé		3
ACTIFS COURANTS		16 490
Stocks nets		-
Créances clients nettes		8 287
Actifs sur contrats		-
Autres actifs courants		4 556
Actifs d'impôt exigible		-
Trésorerie et autres équivalents		3 647
ACTIFS DESTINÉS À LA VENTE		
TOTAL ACTIF		35 124

(en milliers d'euros)	Notes	31/12/2025
CAPITAUX PROPRES, PART DU GROUPE		
Capital social		
Primes		
Réserves et résultats consolidés		
INTÉRÊTS ATTRIBUABLES AUX PARTICIPATIONS NE DONNANT PAS LE CONTRÔLE		
PASSIFS NON COURANTS		1 182
Provisions long terme		122
Dettes financières à long terme - part à plus d'un an		-
Dettes de loyer - part à plus d'un an		559
Passifs d'impôt différé		501
PASSIFS COURANTS		15 756

<i>(en milliers d'euros)</i>	Notes	31/12/2025
Provisions court terme		61
Dettes financières à long terme - part à moins d'un an		3
Dettes de loyer - part à moins d'un an		328
Dettes fournisseurs d'exploitation		6 741
Passifs sur contrats		-
Autres passifs courants		8 576
Passifs d'impôt exigible		47
PASSIFS DESTINÉS À LA VENTE		
TOTAL PASSIF		16 938

<i>(en milliers d'euros)</i>	Notes	31/12/2025	31/12/2024
CHIFFRE D'AFFAIRES		13 526	13 616
Production immobilisée		-	-
Production stockée		-	-
Autres produits de l'activité		22	20
Achats consommés		(2 164)	(2 604)
Charges de personnel		(7 016)	(6 714)
Impôts et taxes		(158)	(125)
Dotations aux amortissements et provisions nettes des reprises		(580)	(345)
Autres produits et charges d'exploitation		(290)	(244)
RESULTAT D'EXPLOITATION		3 340	3 604
Autres éléments du résultat opérationnel		(216)	(137)
Quote-part dans les résultats des entreprises associées		-	-
RESULTAT OPERATIONNEL		3 124	3 467
Intérêts financiers relatifs à la dette brute		(26)	(22)
Produits financiers relatifs à la trésorerie et équivalents		11	-
COÛT DE L'ENDETTEMENT FINANCIER NET (A)		(15)	(22)
Autres produits financiers (B)		3	4
Autres charges financières (C)		(6)	(3)
CHARGES ET PRODUITS FINANCIERS (D = A + B + C)		(18)	(22)
Impôt sur le résultat		(756)	(727)
RESULTAT NET		2 353	2 718
RÉSULTAT ATTRIBUABLE AUX ACTIONNAIRES DE LA MERE		2 248	1 894
RÉSULTAT ATTRIBUABLE AUX PARTICIPATIONS NE DONNANT PAS LE CONTRÔLE		105	68

12.2 Honoraires des Commissaires aux comptes

Les honoraires facturés à l'ensemble des sociétés du Groupe par le collège des Commissaires aux comptes de PRODWAYS GROUP SA sont les suivants :

2025 (en milliers d'euros)	RSM		DTT		Autres cabinets		Totaux	
Commissariat aux comptes, examen des comptes	100	94 %	155	100 %	22	100 %	277	98 %
• Société mère	68		106		-		174	
• Sociétés intégrées globalement	32		49		22		103	
Honoraires afférents à la certification de l'information en matière de durabilité								
Services autres que la certification des comptes	6	6 %	-	-	-	-	6	2 %
TOTAL	106	100 %	155	100 %	22	100 %	283	100 %

2024 (en milliers d'euros)	RSM		DTT		Autres cabinets		Totaux	
Commissariat aux comptes, examen des comptes	119	74 %	171	99 %	5	100 %	295	87 %
• Société mère	58		101		-		159	
• Sociétés intégrées globalement	61		70		5		136	
Honoraires afférents à la certification de l'information en matière de durabilité	35	22 %					35	10 %
Services autres que la certification des comptes et des informations en matière de durabilité	7	4 %	2	1 %	-	-	9	3 %
TOTAL	161	100 %	173	100 %	5	100 %	339	100 %

La nature des services autres que la certification des comptes rendus par le collège des Commissaires aux comptes au Groupe se compose principalement d'attestations dans le cadre de subventions.

12.3 Faits exceptionnels et litiges

Le Groupe est engagé dans diverses procédures contentieuses. Après examen de chaque cas et après avis de conseils, les provisions jugées nécessaires ont été, le cas échéant, constituées dans les comptes.

Les procédures en cours ne devraient pas avoir d'effets significatifs sur la situation financière, la rentabilité de l'émetteur et/ou du Groupe.

La Société n'a pas connaissance de menaces de procédures susceptibles d'avoir d'effets significatifs sur la situation financière, la rentabilité de l'émetteur et/ou du Groupe.

12.4 Événements postérieurs à l'exercice

PRODWAYS GROUP a signé un accord en vue de la cession de son activité Software, portée par sa filiale AvenAo Solution 3D. Cette opération est soumise à l'approbation de l'Assemblée Générale des actionnaires convoquée le 24 avril 2026.

Dans l'hypothèse d'une approbation de cette cession, le Conseil d'administration a décidé de proposer la redistribution aux actionnaires d'une part significative du produit de cession, pour un montant de 20 M€, sous forme d'une offre publique de rachat d'actions, sous réserve de l'obtention des autorisations réglementaires nécessaires.

Depuis la date de clôture, le contexte géopolitique au Moyen-Orient s'est dégradé. A la date d'arrêt des comptes consolidés, la Direction n'a pas identifié d'impact significatif sur la situation financière, la performance ou les flux de trésorerie du Groupe.

Il n'y a pas d'autre événement significatif intervenu entre le 31 décembre 2025 et la date du Conseil d'administration qui a procédé à l'arrêt des comptes consolidés.

Note 13 Liste des sociétés consolidées

Sociétés	Société mère au	% de contrôle		% d'intérêt		Méthode	
	31 décembre 2025	2025	2024	2025	2024	2025	2024
Société consolidante							
PRODWAYS GROUP SA		Top	Top	Top	Top	IG	IG
Structure							
PRODWAYS ENTREPRENEURS (1)	PRODWAYS GROUP	Fusion	100	Fusion	100	Fusion	IG
PRODWAYS 2 (1)	PRODWAYS GROUP	100	100	100	100	IG	IG
PRODWAYS CONSEIL	PRODWAYS GROUP	100	100	100	100	IG	IG
Systems							
3D SERVICAD	AS 3D	100	100	100	100	IG	IG
AVENAO SOLUTIONS 3D	PRODWAYS GROUP	100	100	100	100	IG	IG
DELTAMED	PRODWAYS GROUP	100	100	100	100	IG	IG
PRODWAYS PRINTERS	PRODWAYS GROUP	100	100	100	100	IG	IG
PRODWAYS INC	PRODWAYS PRINTERS	100	100	100	100	IG	IG
PRODWAYS RAPID ADDITIVE FORGING	PRODWAYS GROUP	100	100	100	100	IG	IG
NEXTCUBE.IO	AS 3D	64,67	64,67	64,67	64,67	IG	IG
Products							
CREABIS	INITIAL	100	100	100	100	IG	IG
INITIAL	PRODWAYS GROUP	100	100	100	100	IG	IG
INTERSON PROTAC	PRODWAYS GROUP	100	100	100	100	IG	IG
PODO 3D	PRODWAYS GROUP	100	100	100	100	IG	IG
SCI CHAVANOD	PRODWAYS GROUP	100	100	100	100	IG	IG
AUDITECH INNOVATIONS	INTERSON	100	100	100	100	IG	IG
AUDITECH GmbH	INTERSON	100	100	100	100	IG	IG

(1) Sociétés sans activité.

4.1.7 Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes consolidés

Exercice clos le 31 décembre 2025

A l'assemblée générale de la société PRODWAYS GROUP,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par l'assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes consolidés de la société PRODWAYS GROUP relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2025, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes consolidés sont, au regard du référentiel IFRS tel qu'adopté dans l'Union européenne, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine, à la fin de l'exercice, de l'ensemble constitué par les personnes et entités comprises dans la consolidation.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes consolidés » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes sur la période du 1^{er} janvier 2025 à la date d'émission de notre rapport.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L.821-53 et R.821-180 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes consolidés de l'exercice.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes consolidés pris dans leur ensemble, et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes consolidés pris isolément.

Evaluation de la valeur recouvrable des écarts d'acquisition

Les écarts d'acquisition, dont le montant figurant au bilan au 31 décembre 2025 s'établit à 24,5 millions d'euros, ont fait l'objet de tests de dépréciation selon les modalités décrites dans les notes 6.1 et 6.4 aux états financiers consolidés.

Sur la base des informations qui nous ont été communiquées, nos travaux ont consisté à apprécier les données et les hypothèses sur lesquelles se fondent ces estimations, en particulier les prévisions de flux de trésorerie établies sous le contrôle de la direction générale de la société, et à revoir les calculs effectués par la société.

Sur cette base, nous avons vérifié le caractère raisonnable de ces estimations et vérifié le caractère approprié des informations fournies dans les notes 6.1 et 6.4 de l'annexe aux comptes consolidés.

Classement en activités abandonnées du pôle Software

Comme indiqué à la note 2.3. de l'annexe aux comptes consolidés, un processus de cession de la société AS3D et de ses filiales a été annoncé en juillet 2025. En application de la norme IFRS 5, l'analyse des différents éléments a conduit au classement en activités abandonnées au 31 décembre 2025.

Nous avons effectué une revue critique des modalités de classement et de présentation des informations financières en lien avec le classement des activités abandonnées de la société AS3D et de ses filiales et nous avons revu le caractère approprié des informations fournies dans les notes 2.3. et 12.1 de l'annexe aux comptes consolidés.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires des informations relatives au groupe, données dans le rapport de gestion du conseil d'administration.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur leur sincérité et leur concordance avec les comptes consolidés.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes consolidés

Il appartient à la direction d'établir des comptes consolidés présentant une image fidèle conformément au référentiel IFRS tel qu'adopté dans l'Union européenne ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes consolidés ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes consolidés, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes consolidés ont été arrêtés par le conseil d'administration.

Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes consolidés

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes consolidés. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes consolidés pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives.

L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.821-55 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes consolidés comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en oeuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes consolidés ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes consolidés au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes consolidés et évalue si les comptes consolidés reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle ;
- concernant l'information financière des personnes ou entités comprises dans le périmètre de consolidation, il collecte des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour exprimer une opinion sur les comptes consolidés. Il est responsable de la direction, de la supervision et de la réalisation de l'audit des comptes consolidés ainsi que de l'opinion exprimée sur ces comptes.

Paris et Paris-La Défense, le 8 avril 2026

Les commissaires aux comptes

RSM Paris

Clément PERROT

Deloitte & Associés

Jean-Charles DUSSART

4.2 ÉTATS FINANCIERS INDIVIDUELS 2025

4.2.1 Compte de résultat

(en milliers d'euros)	2025	2024
CHIFFRE D'AFFAIRES	2 825,9	2 754,4
Reprises sur provisions, transfert de charges et autres produits ⁽¹⁾	174,5	1 775,9
TOTAL DES PRODUITS D'EXPLOITATION	3 000,3	4 530,4
Autres achats et charges externes ⁽²⁾	3 497,7	3 402,0
Impôts, taxes et versements assimilés	7,0	10,0
Salaires	480,8	869,2
Cotisations sociales	152,2	330,1
Dotations aux amortissements et aux dépréciations sur immobilisations	155,7	110,7
Dotations aux provisions pour risques et charges	32,4	130,0
Autres charges	54,7	76,2
TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION	4 380,5	4 928,3
RESULTAT D'EXPLOITATION (A)	(1 380,2)	(397,9)
Quote-part de résultat sur opérations faites en commun (III)		
<i>Produits financiers</i>		
De participation	2 909,0	7 121,1

(en milliers d'euros)	2025	2024
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé	1,3	2,1
Autres intérêts et produits assimilés	545,2	981,6
Reprises sur dépréciations et provisions	320,9	22 925,9
Différences positives de change		1,3
Produits des cessions d'immobilisations financières		
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement et d'instruments de trésorerie	15,7	
TOTAL DES PRODUITS FINANCIERS (IV)	3 792,1	31 032,0
Charges financières		
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions	422,5	4 743,8
Intérêts et charges assimilées	272,6	8 432,6
Différences négatives de change	0,1	0,3
Valeurs comptables des immobilisations financières cédées	140,8	-
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement et d'instruments de trésorerie	15,1	55,3
TOTAL DES CHARGES FINANCIERES (V)	851,1	13 231,9
RESULTAT FINANCIER (IV-V) (B)	2 941,1	17 800,1
RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS (C) = (A) + (B)	1 560,9	17 402,1
Produits exceptionnels (VI)	-	491,6
Charges exceptionnelles (VII)	(49,5)	(14 576,7)
RESULTAT EXCEPTIONNEL (D)	(49,5)	(14 085,1)
Impôt sur les bénéfices (E)	905,5	978,9
RÉSULTAT NET (F) = (C) + (D) + (E)	2 417,0	4 295,9
(1) Dont reprises sur amortissements, dépréciations et provisions	162,4	934,9
(2) Y compris :		
- Redevances de crédit-bail mobilier	0,0	0,0
- Redevances de crédit-bail immobilier	0,0	0,0

4.2.2 Bilan

Actif

(en milliers d'euros)	2025			2024
	Brut	Amort. & provisions	Net	
Immobilisations incorporelles				
Autres immobilisations incorporelles	476,5	276,8	199,7	255,1
Immobilisations corporelles				
Installations techniques, matériels et outillages industriels	506,0	208,8	297,2	346,2
Autres immobilisations corporelles	33,7	28,0	5,6	11,9
Immobilisations corporelles en cours			-	-

(en milliers d'euros)	2025			2024
	Brut	Amort. & provisions	Net	
Immobilisations financières (1)				
Titres de participation	107 035,4	64 650,8	42 384,6	42 854,6
Créances liées à des participations			-	-
Autres titres immobilisés	628,3	12,7	615,6	
Autres immobilisations financières	177,3		177,3	263,8
ACTIF IMMOBILISE	108 857,1	65 177,1	43 680,0	43 731,6
Avances et acomptes versés sur commande	1,9		1,9	42,3
Clients et comptes rattachés (2)	5 516,6		5 516,6	5 404,4
Autres créances d'exploitation (2)	12 904,2	2 790,4	10 113,8	12 579,9
Disponibilités	862,3	13,6	848,6	1 080,7
Charges constatées d'avance	139,2		139,2	127,7
ACTIF CIRCULANT	19 424,1	2 804,0	16 620,1	19 235,0
TOTAL ACTIF	128 281,2	67 981,2	60 300,1	62 966,6
(1) Dont à moins d'un an	16 466,4			
(2) Dont à moins d'un an	18 420,7			

Passif

(en milliers d'euros)	2025	2024
Capital (dont versé 25 875,3)	25 875,3	25 811,7
Primes	83 853,0	83 786,8
Réserve légale	2 563,2	2 563,2
Autres réserves		
Report à nouveau	(62 457,5)	(66 689,8)
Résultat de l'exercice	2 417,0	4 295,9
CAPITAUX PROPRES	52 250,9	49 767,7
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	-	130,0
Emprunts auprès des établissements de crédit	5 828,5	9 543,9
Dettes financières diverses	-	-
Fournisseurs	662,5	591,1
Dettes fiscales et sociales	1 163,4	1 339,8
Autres dettes	378,4	1 594,1
Produits constatés d'avance	16,4	-
TOTAL DETTES	8 049,2	13 068,9
TOTAL PASSIF	60 300,1	62 966,6

4.2.3 Variation de trésorerie

(en milliers d'euros)	2025	2024
RESULTAT NET	2 417,0	4 295,9
Charges et produits calculés	188,1	(11 069,2)

(en milliers d'euros)	2025	2024
Plus et moins-values de cessions	(141,2)	(14 094,6)
Autres	-	-
CAPACITE D'AUTOFINANCEMENT	2 746,3	7 321,3
Variation du besoin en fonds de roulement	1 092,6	(7 687,9)
FLUX NET DE TRESORERIE GENERALE PAR L'ACTIVITE (A)	3 838,9	(366,6)
Opérations d'investissement		
Décaissement/acquisition immobilisations incorporelles	(44,3)	
Décaissement/acquisition immobilisations corporelles	(1,4)	(180,9)
Encaissement/cession immobilisations corporelles et incorporelles		
Décaissement/acquisition immobilisations financières	(629,1)	(1,5)
Encaissement/cession immobilisations financières	87,3	598,0
Encaissement/fusion immobilisations financières	237,5	
FLUX NET DE TRESORERIE LIE AUX OPERATIONS D'INVESTISSEMENT (B)	(350,0)	415,6
Opérations de financement		
Augmentations de capital ou apports	-	-
Dividendes versés	-	-
Encaissements provenant d'emprunts	-	-
Remboursement d'emprunts	(3 715,4)	(3 504,4)
Variation des autres dettes financières		
FLUX NET DE TRESORERIE LIE AUX OPERATIONS DE FINANCEMENT (C)	(3 715,4)	(3 504,4)
VARIATION DE TRESORERIE (D = A + B + C)	(226,5)	(3 455,4)
TRESORERIE A L'OUVERTURE	1 088,6	4 544,4
TRESORERIE A LA CLOTURE	862,3	1 088,6

4.2.4 Notes annexes aux états financiers de la Société

Les notes, tableaux et commentaires ci-après référencés au sommaire de l'annexe font partie intégrante des comptes annuels. L'exercice couvre une période de 12 mois du 1er janvier au 31 décembre 2025.

Les états financiers (bilan, compte de résultat) présentés sont identifiés comme suit :

- le montant net global du bilan de l'exercice clos le 31 décembre 2025 s'élève à 60 300 075,84 euros ;
- le compte de résultat présenté sous forme de liste dégage un bénéfice de 2 416 969,22 euros.

Les comptes annuels de PRODWAYS GROUP ont été arrêtés par le Conseil d'administration en date du 24 mars 2026. Ils sont soumis à l'approbation de l'Assemblée générale du 17 juin 2026.

Note 1 Principes comptables

Jusqu'au 31.12.2024, la société établissait ses comptes sociaux conformément au règlement ANC n°2014-031. Ce règlement a été modifié par le règlement ANC n°2022-062, relatif à la modernisation des états financiers, applicable aux exercices ouverts à compter du 1er janvier 2025 et appliqué, pour la première fois, à cet exercice. Les changements introduits par la réglementation comptable et les impacts sur les comptes sociaux sont décrits ci-après.

Ce changement a été appliqué de manière prospective à compter du 1er janvier 2025. Il n'a pas affecté les capitaux propres d'ouverture. Les principaux changements qui résultent de la mise en oeuvre du règlement ANC n°2022-06 au 1^{er} janvier 2025 sont les suivants :

- Le modèle des états financiers et le plan de compte ont été modifiés
- La technique du transfert de charge est supprimée ;
- Le résultat exceptionnel a été redéfini. Désormais, sont comptabilisés en résultat exceptionnel, les produits et les charges directement liés à un événement majeur (susceptible d'avoir une influence sur le jugement des utilisateurs des états financiers) et inhabituel (non lié à l'exploitation normale et courante de l'entité).

L'application de ce nouveau règlement a une incidence sur la présentation du compte de résultat de la Société.

Les principaux impacts pour la Société sont les suivants :

- Reclassement des refacturations auparavant en transferts de charges, en chiffre d'affaires. Les refacturations concernées s'élèvent à 680 milliers d'euros pour l'année 2025.

Les comptes annuels ont été établis avec les hypothèses de base suivantes :

- continuité d'exploitation ;
- permanence des méthodes comptables ;
- principe de prudence ;
- indépendance des exercices.

Il est fait application des recommandations de l'ANC (Autorité des normes comptables), de l'Ordre des experts-comptables et de la Compagnie nationale des Commissaires aux comptes.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les dettes et créances libellées en devises sont converties en fin d'exercice à leur cours de clôture. La différence de conversion constatée est inscrite au bilan dans les comptes d'écart de conversion actif ou passif. Les pertes latentes éventuelles font l'objet d'une provision.

Les disponibilités libellées en devises sont converties en fin d'exercice à leur cours de clôture. Les écarts de conversion en résultant sont portés au compte de résultat.

Les principes comptables généralement admis ont été appliqués conformément à la législation française en vigueur à la date d'arrêté des comptes.

Les règles et méthodes comptables appliquées sont identiques à celles utilisées lors de l'exercice précédent, en dehors de l'impact de la loi de modernisation des états financiers.

Note 2 Événements significatifs de l'exercice

Prodways Group a procédé à la Transmission Universelle de Patrimoine de sa filiale Prodways Entrepreneur en date du 13 janvier 2025.

Laurent CARDIN a été nommé Directeur Général en remplacement de Michaël OHANA en date du 3 janvier 2025, puis remplacé par Guillaume DERAISME en date du 1er mai 2025.

Michèle LESIEUR a été nommée Présidente en date du 22 mai 2025, en remplacement de Raphaël GORGE.

Note 3 Notes relatives au compte de résultat

3.1 Produits d'exploitation

PRODWAYS GROUP a réalisé 2 146 milliers d'euros de chiffre d'affaires, par la facturation de prestations de services à ses filiales, dont 307,0 milliers d'euros à l'étranger, ainsi que des refacturations pour 680 milliers d'euros.

3.2 Charges d'exploitation

Les charges d'exploitation s'élèvent à 4 380,5 milliers d'euros et sont principalement constituées :

- de prestations de services facturées par EXAIL technologie (385 milliers d'euros contre 347 milliers d'euros en 2024) ;
- de prestations de service par sa filiale PRODWAYS CONSEIL pour 1 343,3 milliers d'euros contre 1 158,5 milliers d'euros en 2024
- d'honoraires (1 062,0 milliers d'euros) ;
- de charges de personnel (628,1 milliers d'euros) ;
- de frais de missions et de déplacement (22,5 milliers d'euros).

Les effectifs moyens de l'exercice se répartissent comme suit :

	2025	2024
Effectif moyen employé	0	2,5
Effectif fin de période	0	2
dont cadres et professions supérieures	0	2
dont techniciens et agents de maîtrise	0	0

3.3 Honoraires des Commissaires aux comptes

Pour l'exercice 2025, les honoraires des Commissaires aux comptes de PRODWAYS GROUP s'élèvent à 179 milliers d'euros.

3.4 Rémunération des dirigeants

Les membres du Conseil d'administration de PRODWAYS GROUP se sont vus attribuer 92,5 milliers d'euros de rémunérations.

PRODWAYS GROUP a versé aux Présidents en 2025 une rémunération brute globale de 89 885 euros (75 000 euros de rémunération fixe et 14 885 euros de rémunération variable au titre de 2024). Les rémunérations variables des Présidents au titre de 2025 ont été fixées le 24 mars 2026 à 11 364 euros (Conseil d'administration de PRODWAYS GROUP).

Michèle LESIEUR a été nommée Présidente en date du 22 mai 2025, en remplacement de Raphaël GORGE.

PRODWAYS GROUP a versé aux Directeurs généraux successifs en 2025 une rémunération brute globale de 333 471 euros (150 655 euros de rémunération fixe, 5 748 euros d'avantage en nature et 150 000 € d'indemnités transactionnelles).

Laurent CARDIN a été nommé Directeur Général en remplacement de Michaël OHANA en date du 3 janvier 2025, puis remplacé par Guillaume DERAISME en date du 29 avril 2025.

3.5 Résultat financier

(en milliers d'euros)	2025	2024
Produits financiers de participation ⁽¹⁾	2 909	7 121
Produits nets des placements financiers + intérêts sur comptes courants	547	930
Intérêts et charges assimilés	(273)	(394)
Valeur nette des immobilisations cédées	(141)	
Abandons de créance	0	(8 039)
RESULTAT FINANCIER AVANT PROVISIONS	3 043	(382)
Reprises sur provisions pour dépréciation	321	22 926
Dotations aux provisions pour dépréciation	(422)	(4 744)
RESULTAT FINANCIER	2 941	17 800

(1) Les produits de participation sont composés en 2025 principalement de dividendes reçus de DELTAMED et AVENAO SOLUTIONS 3D.

Comme chaque année, les titres de participation et les comptes courants associés ont fait l'objet de tests d'évaluation. Lorsque les titres de participation et les créances rattachées ont une valeur actuelle inférieure à leur valeur comptable, les titres de participation sont dépréciés avant de procéder à la dépréciation des créances rattachées (sauf si une situation particulière justifie un ordre de dépréciation différent). Ceux-ci sont réalisés par entité juridique. Des dotations de provisions sur titres et comptes courants ont été constatées en net à hauteur de - 83 milliers d'euros. Elles concernent notamment les sociétés PRODWAYS PRINTERS et PODO 3D et sont compensées par la reprise sur la société PRODWAYS RAPID ADDITIVE FORGING.

3.6 Résultat exceptionnel

(en milliers d'euros)	2025	2024
Produits exceptionnels sur opération de gestion	0	10
Produits de cession des immobilisations	0	482
Charges exceptionnelles sur opération de gestion	(49)	(0)
Valeur nette des actifs cédés	0	(14 576)
RESULTAT EXCEPTIONNEL AVANT PROVISIONS	(49)	(14 085)
Reprises sur provisions pour dépréciation		
Dotations aux provisions pour dépréciation		
RESULTAT EXCEPTIONNEL	(49)	(14 085)

Le résultat exceptionnel de 2025 correspond au solde du litige Exponent, provisionné dans les comptes 2024 à hauteur de 130k€.

Le résultat exceptionnel était de -14.08 millions d'euros en 2024 correspondant aux cessions de SOLIDSCAPE et CRISTAL compensé par les reprises de provisions dans le résultat financier pour +14.6 millions d'euros.

3.7 Impôt sur les sociétés

PRODWAYS GROUP est devenue mère d'un groupe d'intégration fiscale depuis le 1^{er} janvier 2018 constitué des sociétés suivantes :

Société	Date d'entrée
PRODWAYS PRINTERS SAS	1 ^{er} janvier 2018
INITIAL	1 ^{er} janvier 2018
PRODWAYS RAPID ADDITIVE FORGING	1 ^{er} janvier 2018
PRODWAYS 2	1 ^{er} janvier 2018

Société	Date d'entrée
AVENAO SOLUTIONS 3D	1 ^{er} janvier 2018
3D SERVICAD	1 ^{er} janvier 2018
INTERSON PROTAC	1 ^{er} janvier 2020
PRODWAYS CONSEIL	1 ^{er} janvier 2021
PODO 3D	1 ^{er} janvier 2022
AUDITECH INNOVATIONS	1 ^{er} janvier 2023

Au 31 décembre 2025, le résultat fiscal de l'ensemble intégré est une perte qui s'établit à 708 milliers d'euros.

En l'absence d'intégration fiscale, le résultat fiscal de l'année 2025 de la Société est un bénéfice qui s'établit à 965 milliers d'euros.

Un produit d'impôt constaté de 905.5 milliers d'euros résulte de l'intégration fiscale.

Le déficit reportable de l'intégration fiscale s'élève à 26.6 millions d'euros tandis que celui de PRODWAYS GROUP né avant l'intégration fiscale s'élève à 0,4 million d'euros.

Note 4 Notes relatives au tableau de flux de trésorerie

4.1 Flux générés par l'activité

La variation de besoin en fonds de roulement s'élève à un montant favorable de 1 092,6 milliers d'euros. Cette ressource s'explique notamment par la diminution de l'en-cours des comptes courants nets sur les filiales à hauteur de 1 179.7 milliers d'euros.

4.2 Flux générés par les opérations d'investissement

En 2023, PRODWAYS GROUP a lancé un programme de modernisation de ses systèmes d'information avec deux projets : un logiciel comptable pour l'ensemble des filiales françaises ainsi qu'un SIRH. À date, les deux projets ont été déployés sur l'ensemble des filiales.

En 2024, PRODWAYS GROUP a poursuivi avec le développement d'un CRM Groupe. Ce projet est finalisé au 31 décembre 2025.

La fusion avec PRODWAYS ENTREPRENEURS a permis à PRODWAYS GROUP d'encaisser 237.5 milliers d'euros en 2025.

4.3 Flux générés par les opérations de financement

En 2020, PRODWAYS GROUP a bénéficié des mesures d'accompagnement de la crise sanitaire mises en place par l'État. Dans cette perspective, 7,2 millions d'euros de Prêts Garantis par l'État ont été souscrits, encaissés en septembre 2020 et le remboursement se réalisera sur 4 ans après un différé d'un an. Les remboursements ont commencé fin 2023.

En 2023, PRODWAYS GROUP a refinancé l'acquisition de CREABIS et souscrit 3 emprunts auprès de 3 banques pour un total de 4,4 millions d'euros.

En 2023, PRODWAYS GROUP a refinancé l'acquisition d'AUDITECH INNOVATIONS et souscrit 3 emprunts auprès de 3 banques pour un total de 4,9 millions d'euros.

En 2024 et 2025 seuls les remboursements de ces prêts sont à noter.

Note 5 Notes relatives au bilan

5.1 Actif immobilisé

Les titres de participations figurent au bilan pour leur valeur d'acquisition, déduction faite des éventuelles dépréciations estimées nécessaires.

Une dépréciation est éventuellement constituée sur la base de la valeur d'utilité des titres, qui représente ce qu'il serait acceptable de décaisser pour acquérir ces titres. La valeur d'utilité est estimée en fonction de la valeur de la quote-part des capitaux propres à la clôture de l'exercice des entités concernées, mais aussi en fonction de leurs résultats et perspectives de rentabilité à court terme. Cela implique d'utiliser des projections de flux de trésorerie.

Valeurs brutes (en milliers d'euros)	Ouverture 31/12/2024	Augmentation	Diminution	Fin d'exercice 31/12/2025
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
Savoir-faire industriel	80,0	0,0	0,0	80,0
Logiciels	352,2	43,6	0,0	395,8

Valeurs brutes (en milliers d'euros)	Ouverture 31/12/2024	Augmentation	Diminution	Fin d'exercice 31/12/2025
IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
Installations techniques, matériels et outillages industriels	505,9	0,0	0,0	505,9
Matériels de bureau et informatique	36,2	1,4	3,9	33,7
Immobilisations en cours	0,0	0,7	0,0	0,7
IMMOBILISATIONS FINANCIERES				
Titres de participation	107 220,7	656,5	841,8	107 035,4
Prêts	234,3	0,0	87,5	146,8
Autres immobilisations financières	29,4	1,1	0,0	30,5
TOTAUX	108 458,8	703,3	933,2	108 228,9

Les augmentations de l'exercice concernent notamment l'augmentation de capital de PRODWAYS PRINTERS pour 0,5 million d'euros compensée par l'annulation des titres PRODWAYS ENTREPRENEURS (tupée dans PRODWAYS GROUP) pour 0,7 Million d'euros.

Amortissements (en milliers d'euros)	Ouverture 31/12/24	Augmentation	Diminution	Fin d'exercice 31/12/25
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
Savoir-faire industriel	80,0			80,0
Logiciels	97,1	99,7		196,8
IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
Installations techniques, matériels et outillages industriels	159,8	49,0		208,8
Matériels de bureau et informatique	24,3	6,9	3,2	28,0
TOTAUX	361,2	155,6	3,2	513,6

	Durée d'amortissement	Mode d'amortissement
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES		
Savoir-faire industriel	5 ans	Linéaire
Logiciels	De 1 à 3 ans	Linéaire
IMMOBILISATIONS CORPORELLES		
Installations techniques, matériels et outillages industriels	De 5 à 10 ans	Linéaire
Matériels de bureau et informatique	3 ans	Linéaire

Valeurs nettes (en milliers d'euros)	Ouverture 31/12/2024	Augmentation	Diminution	Fin d'exercice 31/12/2025
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
Savoir-faire industriel	0,0	0,0	0,0	0,0
Logiciels	255,1	43,6	99,8	198,9
IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
Installations techniques, matériels et outillages industriels	346,2	0,0	49,1	297,1
Matériels de bureau et informatique	11,9	1,4	7,6	5,7
Immobilisations en cours	0,0	0,7	0,0	0,7
IMMOBILISATIONS FINANCIERES				
Titres de participation	42 854,6	656,5	1 126,5	42 384,6
Prêts	243,3		87,5	146,8

Valeurs nettes (en milliers d'euros)	Ouverture 31/12/2024	Augmentation	Diminution	Fin d'exercice 31/12/2025
Autres immobilisations financières	29,4	629,4	12,7	646,1
TOTAUX	43 731,6	1 331,6	1 383,2	43 680,0

Dépréciations immobilisations (en milliers d'euros)	Ouverture 31/12/24	Augmentations : dotations de l'exercice	Diminutions : Reprises de l'exercice	Fin d'exercice 31/12/25
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
Savoir-faire industriel	-			-
Logiciels	-			-
IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
Installations techniques, matériels et outillages industriels	-			-
Matériels de bureau et informatique	-			-
IMMOBILISATIONS FINANCIERES				
Titres de participation	64 366,0	425,5	140,8	64 650,7
Prêts	-			-
Autres immobilisations financières	-	12,7		12,7
TOTAUX	64 366,0	438,2	140,8	64 663,4

5.2 État des échéances des créances

(en milliers d'euros)	Montant brut	À 1 an au plus	À plus d'un an
Prêts	146,8	146,8	
Créances liées à des participations			
Autres immobilisations financières	658,8		658,8
Avances et acomptes versés sur commande	1,9		1,9
Créances clients	5 516,6	5 516,6	
Sécurité sociale et autres organismes	0,1	0,1	
État et autres collectivités publiques :			
• Impôt sur les bénéfices	957,7	957,7	
• Taxe sur la valeur ajoutée	171,4	171,4	
Groupe et associés	11 287,4	11 287,4	
Débiteurs divers	487,6	487,6	
Charges constatées d'avance	139,2	139,2	
TOTAUX	19 367,5	18 706,7	660,7

Le poste « Groupe et associés » comprend des avances en compte courant accordées à des filiales.

Produits à recevoir : 1.4 milliers d'euros.

5.3 Capitaux propres

5.3.1 Variation des capitaux propres

(en milliers d'euros)	Début d'exercice	Augmentation ou réduction de capital	Affectation du résultat	TUP	Fin d'exercice
Capital	25 811,7	63,6			25 875,3

(en milliers d'euros)	Début d'exercice	Augmentation ou réduction de capital	Affectation du résultat	TUP	Fin d'exercice
Primes	83 786,8			66,1	83 852,9
Réserve légale	2 563,2				2 563,2
Autres réserves	0,0				0,0
Report à nouveau	(66 689,8)	(63,6)	4 295,9		(62 457,5)
Résultat N-1	4 295,9		(4 295,9)		0,0
TOTAUX	49 767,8	0,0	0,0	66,1	49 833,9
Résultat de l'exercice					2 417,0
TOTAL DES CAPITAUX PROPRES A LA CLOTURE	49 767,8	0,0	0,0	66,1	52 250,9

Au 31 décembre 2025, le capital social de PRODWAYS GROUP se compose de 51 750 524 actions d'une valeur nominale de 0,5 euro, soit un capital social de 25 875 262 euros.

5.3.2 Actions potentielles

En janvier 2019, PRODWAYS GROUP a émis un plan d'attribution gratuite d'actions en 2 tranches en faveur des collaborateurs du Groupe. L'ensemble de ces deux plans représentait un potentiel de 802 800 actions. En janvier 2021, 186 408 actions ont été attribuées, générant une augmentation de capital de 93 204 euros. Au 31 décembre 2023, compte tenu des annulations déjà effectuées, il restait un potentiel de 103 392 actions attribuables. Ces dernières ont toutes été attribuées début 2023 et le plan est désormais caduc.

En janvier 2021, PRODWAYS GROUP a émis un plan d'attribution gratuite d'actions en deux tranches, en faveur des collaborateurs du Groupe. Dans le cadre d'un plan collectif chaque collaborateur d'une société française présent s'est vu attribuer 50 actions potentielles conditionnées uniquement à une condition de présence. Dans le cadre d'un plan sélectif réservé à 16 personnes, 532 500 actions ont été attribuées, l'acquisition définitive de ces actions étant conditionnée à l'atteinte d'objectifs de performance du Groupe en 2021 et 2023 et de conditions de présence. L'ensemble de ces deux plans représentait à l'origine un total de 550 550 actions potentielles. Compte tenu des annulations déjà effectuées, il reste au 31 décembre 2022 un total de 255 981 actions potentielles. Ces actions ont été attribuées en 2023. Ce plan est désormais caduc.

En février 2023, PRODWAYS GROUP a émis un plan d'attribution gratuite d'actions en deux tranches, en faveur des collaborateurs du Groupe. Dans le cadre d'un plan collectif chaque collaborateur d'une société française présent s'est vu attribuer 50 actions potentielles conditionnées uniquement à une condition de présence. Dans le cadre d'un plan sélectif réservé à 16 personnes, 545 700 actions ont été attribuées, l'acquisition définitive de ces actions étant conditionnée à l'atteinte d'objectifs de performance du Groupe en 2023 et 2024 et de conditions de présence. L'ensemble de ces deux plans représentait à l'origine un total de 564 550 actions potentielles. Compte tenu des annulations déjà effectuées, il restait au 31 décembre 2024 un total de 131 550 actions potentielles ; sachant que le Conseil a décidé de lever la condition de présence de M. Ohana et l'acquisition par ce dernier de 66 000 actions. Ces actions ont été attribuées en 2025. Ce plan est désormais caduc.

5.4 Provisions

Rubriques (a)	Montant à l'ouverture de l'exercice	Augmentations dotations de l'exercice	Diminutions : reprises de l'exercice		Montant à la clôture de l'exercice
			Utilisées	Non utilisées	
(en milliers d'euros)					
Provisions pour risques	130	-	49,5	80,5	-
Provisions pour charges	-	-	-	-	-
TOTAL	130	-	49,5	80,5	-

5.5 Dépréciations des immobilisations

Non applicable

5.6 Ventilation des augmentations et diminutions des postes d'immobilisations, amortissements et dépréciations

Concernant les postes d'immobilisations

1 – Développement de la colonne « Augmentations » du tableau présenté à l'article 832-1	Augmentations de l'exercice	Ventilation des augmentations				
		Virements		Entrées		
		De poste à poste	Provenant de l'actif circulant	Acquisitions	Apports	Créations
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES						
Savoir-faire industriel	-					
Logiciels	43,6			43,6		
IMMOBILISATIONS CORPORELLES						
Installations techniques, matériels et outillages industriels	-					
Matériels de bureau et informatique	1,4			1,4		
Immobilisations en cours	0,7			0,7		
IMMOBILISATIONS FINANCIERES						
Titres de participation	656,5		515,7		140,8	
Prêts	-					
Autres immobilisations financières	1,1			1,1		
TOTAUX	703,3	-	515,7	46,8	140,8	-
2 – Développement de la colonne « Diminutions » du tableau présenté à l'article 832-1	Diminutions de l'exercice	Ventilation des diminutions				
		Virements		Sorties		
		De poste à poste	A destination de l'actif circulant	Cessions	Scissions	Mises hors service
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES						
Savoir-faire industriel	-					
Logiciels	-					
IMMOBILISATIONS CORPORELLES						
Installations techniques, matériels et outillages industriels	-					
Matériels de bureau et informatique	3,9			3,9		
Immobilisations en cours						
IMMOBILISATIONS FINANCIERES						
Titres de participation	841,8	701,0				140,8
Prêts	87,5			87,5		
Autres immobilisations financières	-					
TOTAUX	933,2	701,0	-	91,4	-	140,8

Concernant les amortissements

Dotations de l'exercice	Ventilation des dotations			
	Compléments liés à une réévaluation	Sur éléments amortis selon mode linéaire	Sur éléments amortis selon un autre mode	Dotations exceptionnelles
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
Savoir-faire industriel				
Logiciels		99,7		
IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
Installations techniques, matériels et outillages industriels		49		
Matériels de bureau et informatique		6,9		
TOTAUX	-	155,6	-	-
Diminutions de l'exercice	Ventilation des diminutions			

	Eléments transférés à l'actif circulant	Eléments cédés	Eléments mis hors service
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES			
Savoir-faire industriel			
Logiciels			
IMMOBILISATIONS CORPORELLES			
Installations techniques, matériels et outillages industriels			
Matériels de bureau et informatique		3,2	
TOTAUX	-	3,2	-

Concernant les dépréciations

	Augmentations de l'exercice	Ventilation des augmentations				
		Virements		Entrées		
		De poste à poste	Provenant de l'actif circulant	Acquisitions	Apports	Créations
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES						
Savoir-faire industriel						
Logiciels						
IMMOBILISATIONS CORPORELLES						
Installations techniques, matériels et outillages industriels						
Matériels de bureau et informatique						
Immobilisations en cours						
IMMOBILISATIONS FINANCIERES						
Titres de participation	425,5			284,7	140,8	
Prêts						
Autres immobilisations financières	12,7			12,7		
TOTAUX	438,2	-	-	297,4	140,8	-

	Diminutions de l'exercice	Ventilation des diminutions				
		Virements		Sorties		
		De poste à poste	A destination de l'actif circulant	Cessions	Scissions	Mises hors service
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES						
Savoir-faire industriel						
Logiciels						
IMMOBILISATIONS CORPORELLES						
Installations techniques, matériels et outillages industriels						
Matériels de bureau et informatique						
Immobilisations en cours						
IMMOBILISATIONS FINANCIERES						
Titres de participation	140,8					140,8
Prêts						
Autres immobilisations financières						
TOTAUX	140,8	-	-	-	-	140,8

5.7 Endettement financier net

5.7.1 Trésorerie disponible

Le cas échéant, les valeurs mobilières sont inscrites au bilan pour leur coût d'acquisition. Les intérêts courus acquis sur compte à terme sont enregistrés dans les produits financiers de placement. Une provision pour dépréciation serait constituée si la valeur liquidative était inférieure au coût d'acquisition.

Les « Disponibilités » figurent à l'actif du bilan au 31 décembre 2025 pour un montant de 1 490,5 milliers d'euros.

PRODWAYS GROUP détient 1 196 218 actions propres dans le cadre de son contrat de liquidité animé par TPICAP. Au 31 décembre 2025 la valeur des actions détenues s'élève à 685,9 milliers d'euros, leur valeur de marché est de 659,6 milliers d'euros.

5.7.2 Dettes financières

PRODWAYS GROUP a souscrit en 2020 trois Prêts garantis par l'État pour un total de 7,2 millions d'euros. En 2022, PRODWAYS GROUP a souscrit 3 emprunts pour refinancer l'acquisition de CREABIS pour un montant total de 4,4 millions d'euros puis 4,9 millions d'euros en 2023 pour financer l'acquisition d'AUDITECH INNOVATION. Seul le remboursement de ces emprunts a impacté ce poste en 2024 et 2025.

5.8 Dettes d'exploitation et autres dettes

État des échéances des dettes

(en milliers d'euros)	Montant brut	À 1 an au plus	À plus d'un an
Fournisseurs et comptes rattachés	662,5	662,5	
Personnel et comptes rattachés	181,0	181,0	
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	84,2	84,2	
État et autres collectivités publiques :			
• Impôt sur les bénéfices			
• Taxe sur la valeur ajoutée	894,1	894,1	
• Autres impôts, taxes et assimilés	4,2	4,2	
Groupe et associés	375,0		375,0
Autres dettes	3,4	3,4	
TOTAUX	2 204,3	1 829,3	375,0

Charges à payer : 456.3 milliers d'euros dont 174.8 milliers d'euros de factures non parvenues, 250 milliers d'euros de dettes sociales.

Note 6 Opérations avec les entreprises et les parties liées

Les parties liées sont les personnes (administrateurs, dirigeants de PRODWAYS GROUP ou des principales filiales) ou les sociétés détenues ou dirigées par ces personnes. Toutes les transactions avec les entreprises et parties liées sont conclues à des conditions normales de marché.

Les montants nets relatifs aux entreprises liées inclus dans les postes du bilan et du compte de résultat de PRODWAYS GROUP SA de l'exercice clos le 31 décembre 2025 sont les suivants :

(en milliers d'euros)	Filiales	EXAIL TECHNOLOGIES	GORGÉ SAS
BILAN			
Intérêts courus	0,2	-	
Prêts	146,8	-	
Dépôt de garantie	-	-	
Clients et comptes rattachés	5 516,6	-	
Comptes courants débiteurs	11 287,4	-	
Fournisseurs	124,2	128,9	
Avances reçues	3,4		
Comptes courants créditeurs	-	-	
Produits constatés d'avance	16,4		

(en milliers d'euros)	Filiales	EXAIL TECHNOLOGIES	GORGÉ SAS
COMPTE DE RESULTAT			
Produits d'exploitation	2 825,9	-	
Autres produits	-	-	
Achats et charges externes	1 417,9	385,2	
Charges de personnel	9,0		
Produits de participation	2 909,0	-	
Autres produits financiers	545,7	-	
Charges financières	24,2	-	
Charges exceptionnelles	-	-	

Note 7 Engagements hors bilan

7.1 Engagements hors bilan liés à l'activité courante

Néant.

7.2 Engagements donnés

PRODWAYS GROUP a cédé en date du 9 février 2024 l'ensemble des actions composant le capital de la société CRISTAL.

Les garanties suivantes ont été données lors de cette cession :

- la perte de chiffre d'affaires liée à des ruptures anticipées de contrats fera l'objet d'une indemnisation ;
- PRODWAYS GROUP se porte garant des incidences que pourrait avoir le litige EXPO-DENT sur les comptes de la société CRISTAL.

Ce litige provisionné à hauteur de 130 milliers d'euros au 31 décembre 2024 a été soldé en 2025.

PRODWAYS GROUP s'est engagé à porter caution à la société PODO 3D et notamment vis-à-vis d'INITIAL jusqu'à l'assemblée générale de PODO 3D approuvant ses comptes 2025.

7.3 Engagements reçus

PRODWAYS GROUP a acquis en juillet 2021 l'ensemble des actions composant le capital de la société CREABIS. Les vendeurs ont consenti une garantie d'actif et de passif d'une durée de cinq ans plafonnée au prix d'acquisition.

PRODWAYS GROUP a cédé en date du 10 avril 2024 l'ensemble des actions composant le capital de la société SOLIDSCAPE. Dans le cadre de cette cession l'acheteur a pris l'engagement, pendant 5 ans à compter de la date de cession, de payer à PRODWAYS GROUP la part de l'avantage fiscal qu'il retirerait de l'utilisation du déficit fiscal existant.

PRODWAYS GROUP a mis en place une couverture de taux pour les prêts souscrits.

7.4 Covenants financiers

Les emprunts dont dispose PRODWAYS GROUP sont assortis selon les cas de clause de changement de contrôle et/ou de covenant financier applicable en cas de tirage respectés au 31/12/2025.

7.5 Nantissements, garanties et sûretés

Néant.

7.6 Indemnités de fin de carrière

Néant.

Note 8 Filiales et participations

Informations financières Filiales et participations (en milliers d'euros)	Capitaux propres (2) (3)		Montant net des prêts et avances consentis par la société (4) (5)			Montant des engagements par la société (4)	Chiffre d' affaires hors taxe du dernier exercice clos (3) (4)	Résultat (bénéfice ou perte du dernier exercice clos (3) (4)	Dividendes encaissés par la société au cours de l' exercice (4)	Observations
	Quote-part du capital détenu (en pourcentage)	Brute	Nette							
Renseignements concernant les filiales (+ de 50 % du capital détenu par la société)										
1. Renseignements détaillés pour chaque filiale (1)										
DELTA MED	5 682	100%	7 066	7 066			11 372	1 685	2 000	
INTERSON PROTAC	2 657	100%	6 619	6 619	3 826		8 535	-411		
INITIAL	-80	100%	12 000	12 000	5 467		11 277	-402		
AVENAO SOLUTIONS 3D	1 982	100%	16 466	16 466			23 659	1 436	909	
2. Renseignements globaux pour les filiales non reprises au 1			64 884	233	668					
A. Total des filiales			107 035	42 384	9 961				2 909	
Renseignements concernant les participations (10 à 50 % du capital détenu par la société)										
1. Renseignements détaillés pour chaque participation (1)										
2. Renseignements globaux pour les participations non reprises au 1										
B. Total des participations										
C. Total des filiales et participations (A+B)			107 035	42 384	9 961					
(1) Dont la valeur d'inventaire excède 1 % du capital de la société astreinte à la publication										
(2) Dans la monnaie locale d'opération										
(3) Lorsqu'une filiale ou participation a demandé lors du dépôt des comptes annuels qu'ils ne soient pas rendus public suivant les dispositions prévues pour les micro-entreprises à l'article L.232-25 du Code de commerce, ces colonnes peuvent ne pas être renseignées.										
(4) En Keuros										
(5) Sous déduction des dépréciations le cas échéant										

Note 9 Autres informations

9.1 Identité de la société mère consolidant les comptes

PRODWAYS GROUP établit des comptes consolidés.

9.2 Événements postérieurs à l'exercice

PRODWAYS GROUP a signé un accord en vue de la cession de son activité Software, portée par sa filiale AvenAo Solution 3D. Cette opération est soumise à l'approbation de l'Assemblée Générale des actionnaires convoquée le 24 avril 2026.

Dans l'hypothèse d'une approbation de cette cession, le Conseil d'administration a décidé de proposer la redistribution aux actionnaires d'une part significative du produit de cession, pour un montant de 20 M€, sous la forme d'une offre publique de rachat d'actions, sous réserve de l'obtention des autorisations réglementaires nécessaires.

Depuis la date de clôture, le contexte géopolitique au Moyen-Orient s'est dégradé. A la date d'arrêté des comptes individuels, la Direction n'a pas identifié d'impact significatif sur la situation financière, la performance ou les flux de trésorerie du Groupe.

4.2.5 Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2025

A l'assemblée générale de la société PRODWAYS GROUP,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par vos assemblées générales, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société PRODWAYS GROUP relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2025, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1er janvier 2025 à la date d'émission de notre rapport.

Observation

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur les incidences de la première application du règlement ANC n°2022-06 exposées dans la note 1 « Principes comptables » de l'annexe des comptes annuels.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L.821-53 et R.821-180 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Evaluation des titres de participation et des créances rattachées

Les titres de participation, dont le montant net figurant au bilan au 31 décembre 2025 s'établit à 42 384,6 milliers d'euros, sont évalués à leur coût d'acquisition et dépréciés pour être ramenés à leur valeur d'utilité selon les modalités décrites dans les notes 3.5 et 5.1 de l'annexe.

Sur la base des informations qui nous ont été communiquées, nos travaux ont consisté à apprécier les données et les hypothèses sur lesquelles se fondent ces estimations, en particulier les prévisions de flux de trésorerie établies par les directions générales des filiales sous le contrôle de la direction générale de la société, à revoir les calculs effectués par la société et s'assurer de la correcte traduction comptable des dépréciations et reprises de dépréciation.

Sur cette base, nous avons vérifié le caractère raisonnable de ces estimations et vérifié le caractère approprié des informations fournies dans les notes 3.5, 5.1 et 8 de l'annexe.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Informations données dans le rapport de gestion et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux actionnaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Conseil d'administration et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux actionnaires.

En application de la loi, nous vous signalons que les informations relatives aux délais de paiement prévues à l'article D.441-6 du code de commerce sont mentionnées de façon incomplète dans le rapport de gestion. En conséquence, nous ne pouvons attester de leur sincérité et de leur concordance avec les comptes annuels.

Informations relatives au gouvernement d'entreprise

Nous attestons de l'existence, dans la section du rapport de gestion du Conseil d'administration consacrée au gouvernement d'entreprise, des informations requises par l'article L.225-37-4 du Code de commerce.

En application de la loi, nous nous sommes assurés que les diverses informations relatives à l'identité des détenteurs du capital ou des droits de vote vous ont été communiquées dans le rapport de gestion.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Conseil d'administration.

Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.821-55 du Code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en oeuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Paris et Paris-La Défense, le 8 avril 2026

Les commissaires aux comptes

RSM Paris

Société de Commissariat aux Comptes Membre de la Compagnie Régionale de Paris

Clément PERROT

Deloitte & Associés

Société de Commissariat aux Comptes Membre de la Compagnie Régionale de Versailles

Jean-Charles DUSSART

5. INFORMATIONS SUR LA SOCIETE, LE CAPITAL ET L'ACTIONNARIAT

5.1 INFORMATIONS SUR LA SOCIETE

5.1.1 Renseignements à caractère général

Dénomination sociale

La Société a pour dénomination sociale PRODWAYS GROUP.

Lieu et numéro d'enregistrement

La Société est immatriculée au Registre du commerce et des sociétés de Versailles sous le numéro 801 018 573.

Code ISIN FR0012613610 – ALPWG

La Société a transféré la cotation de ses actions sur le marché réglementé Euronext Paris vers le système multilatéral de négociation Euronext Growth Paris le 18 juin 2025.

Listing sponsor : TP ICAP Midcap

Date de constitution et durée de vie

La Société a été constituée le 7 mars 2014 pour une durée de 99 ans à compter de son immatriculation au registre du commerce et des sociétés en date du 13 mars 2014, soit jusqu'au 12 mars 2113, sauf prorogation ou dissolution anticipée.

Siège social, forme juridique et législation applicable

La Société est une société anonyme à Conseil d'administration régie par le droit français et principalement soumise, pour son fonctionnement, aux articles L.225-1 et suivants du Code de commerce.

Le siège social de la Société a déménagé à compter du 1^{er} février 2025. Il est désormais situé 43 avenue des Trois Peuples, 78180 Montigny-Le-Bretonneux (France).

Les coordonnées de la Société sont les suivantes :

Téléphone : + 33 (0)1 30 90 44 12

Courriel : IR@prodways.com

Site Internet : www.prodways-group.com

Identifiant d'entité juridique (LEI) : 969500URB8KRQ9IDBK68

5.1.2 Franchissement de seuils

Depuis le passage sur Euronext Growth, seuls les seuils de 50 % et 90 % donnent lieu à déclaration franchissement de seuil conformément à la réglementation applicable.

Les statuts de la Société comportent en outre une obligation de déclaration de franchissement de seuils statutaires de 2 %, 3 % et 4 %.

« Outre la réglementation applicable prévue en matière de franchissement de seuils, toute personne physique ou morale qui, seule ou de concert, vient à détenir ou cesse de détenir, de quelque manière que ce soit, un nombre d'actions représentant plus de 2 %, 3 % et 4 % du capital ou des droits de vote, est tenue d'informer la Société dans un délai de 10 jours calendaires à compter du franchissement de l'un de ces seuils, du nombre d'actions, de valeurs mobilières donnant accès au capital et des droits de vote qui y sont attachés, qu'elle détient. Pour l'application de cette obligation statutaire, les seuils de participation sont déterminés dans les mêmes conditions que les seuils de participation légaux. »

Conditions concernant les modifications du capital qui seraient plus strictes que la loi

Les statuts de la Société ne contiennent pas de conditions régissant les modifications du capital qui seraient plus strictes que la loi.

5.2 LE CAPITAL

5.2.1 Montant du capital souscrit et capital potentiel

Au 24 mars 2026, le capital social de la Société s'élève à 25 875 262 euros, divisé en 51 750 524 actions d'une valeur nominale de 0,50 euro chacune, entièrement libérées.

Dans le cadre de plans d'attribution gratuite d'actions mis en place en 2023, 127 200 actions ont été acquises le 31 mars 2025, par des dirigeants et collaborateurs du groupe. Le capital a été augmenté en conséquence de 63 600 euros par incorporation de pareille somme prélevée sur le compte de prime, portant ainsi le capital de 25 811 662 euros à 25 875 262 euros.

Il n'existe à ce jour aucune action potentielle relative à des plans de stock-options, de bons de souscription d'actions ou de distribution gratuite d'actions, ni d'autres valeurs mobilières convertibles ou assorties de bons de souscription, ni de droit d'acquisition et/ou d'obligations attachées au capital souscrit mais non libérées.

5.2.2 Autocontrôle

Rachats d'actions

Les achats d'actions intervenus en 2025 ont été effectués dans le cadre de l'autorisation obtenue lors des Assemblées générales du 18 juin 2024 et de l'Assemblée générale du 25 juin 2025.

a) Nombre des actions achetées et vendues au cours de l'exercice par application des articles L.225-208, L.225-209 et L.225-209-1 du Code de commerce et cours moyen des achats et des ventes

En 2025, 327 408 actions PRODWAYS GROUP ont été rachetées par la Société dans le cadre du contrat de liquidité, au prix moyen de 0,71 euro par action.

291 754 actions PRODWAYS GROUP ont été cédées en 2025 au prix moyen de 0,72 euro par action dans le cadre du contrat de liquidité.

b) Le montant des frais de négociation

En 2025, les frais de négociation sont constitués des honoraires du contrat de liquidité et des frais de transactions, qui s'élèvent à 1 247 €.

c) Le nombre des actions inscrites au nom de la Société à la clôture de l'exercice et leur valeur évaluée au cours d'achat – Fraction du capital qu'elles représentent

Au 31 décembre 2025, PRODWAYS GROUP détenait 1 196 218 actions propres (soit 2,31 % de l'actuel capital), valorisées à l'actif du bilan 685 879 euros.

Le nombre d'actions et les chiffres ci-dessus sont donnés sur la base d'un nominal de l'action à 0,5 euro et d'un nombre d'actions composant le capital social au 1^{er} mars 2026 de 51 750 524 actions.

Les actions autodétenues sont inscrites au bilan de PRODWAYS GROUP SA dans la rubrique « Valeurs mobilières de placement » pour le compte de liquidité et dans la rubrique « Autres titres immobilisés » pour le solde.

d) Annulation d'actions de la Société au cours de l'exercice 2025

La Société n'a pas utilisé au cours de l'exercice 2025 l'autorisation conférée par les Assemblées générales pour procéder à la réduction du capital social par annulation d'actions détenues par la Société dans la limite de 10 % du capital par périodes de 24 mois.

e) Nombre des actions éventuellement utilisées

La destination des actions rachetées peut être :

- remettre des actions lors de l'exercice de droits attachés à des valeurs mobilières donnant accès au capital par remboursement ;
- l'attribution d'options d'achat d'actions aux collaborateurs ;
- annuler tout ou partie des actions ainsi rachetées ;
- la remise de titres en paiement ou en échange dans le cadre d'opérations de croissance externe ;
- la régularisation du cours de Bourse de l'action.

f) Affectation des actions par destination

Au 24 mars 2026, 55 581 actions sont détenues en vue de régulariser le cours de Bourse. Le reste (1 113 440 actions) sont détenues en vue de la couverture des plans d'actionnariat salarié et de la remise de titres dans le cadre d'opérations de croissance externe.

Renouvellement du programme de rachat d'actions – Descriptif du programme de rachat d'actions

Le renouvellement de l'autorisation du Conseil d'administration, avec faculté de subdélégation, de renouveler le programme de rachat par la Société de ses propres actions sera demandé à l'Assemblée générale du 17 juin 2026.

Cette autorisation a pour objet de permettre à la Société d'utiliser les possibilités d'intervention sur actions propres prévues par la loi en vue notamment :

- d'assurer l'animation du marché secondaire ou la liquidité de l'action PRODWAYS GROUP par l'intermédiaire d'un prestataire de services d'investissement au travers d'un contrat de liquidité conforme à la pratique admise par la réglementation s'il en existe une, étant précisé que dans ce cadre, le nombre d'actions pris en compte pour le calcul de la limite susvisée correspond au nombre d'actions achetées, déduction faite du nombre d'actions revendues ;
- de conserver les actions achetées et les remettre ultérieurement à l'échange ou en paiement dans le cadre d'opérations éventuelles de croissance externe ;
- d'assurer la couverture de plans d'options d'achat d'actions et/ou de plans d'actions attribuées gratuitement (ou plans assimilés) au bénéfice des salariés et/ou des mandataires sociaux du Groupe ainsi que toutes allocations d'actions au titre

d'un plan d'épargne d'entreprise ou de groupe (ou plan assimilé), au titre de la participation aux résultats de l'entreprise et/ou toutes autres formes d'allocation d'actions à des salariés et/ou des mandataires sociaux du Groupe ;

- d'assurer la couverture de valeurs mobilières donnant droit à l'attribution d'actions de la Société dans le cadre de la réglementation en vigueur ;
- de procéder à l'annulation éventuelle des actions acquises, conformément à l'autorisation conférée ou à conférer par l'Assemblée générale extraordinaire ;
- et plus, généralement, opérer dans tout but qui viendrait à être autorisé par la loi ou toute pratique de marché qui viendrait à être admise par les autorités de marché.

Cette autorisation s'inscrirait dans le cadre législatif résultant de l'article L.22-10-62 du Code de commerce :

- elle serait valable pour une période maximale de 18 mois et priverait d'effet, à compter de son adoption par l'Assemblée générale et pour le solde restant, toute délégation antérieure donnée au Conseil d'administration en vue de permettre à la Société d'opérer sur ses propres actions ;
- le montant maximum d'actions pouvant être acquises par le Conseil d'administration ne pourra excéder 10 % du nombre total des actions composant le capital social, étant précisé que la Société ne pourra détenir à quelque moment que ce soit plus de 10 % des actions composant le capital social et que la limitation est de 5 % en cas d'acquisition d'actions en vue de leur remise ultérieure en paiement ou en échange dans le cadre d'une opération de fusion, de scission ou d'apport ;
- le prix maximum d'achat par action serait fixé à 5 euros.

L'Assemblée générale a délégué au Conseil d'administration, en cas d'augmentation du capital par incorporation de réserves et attribution de titres gratuits ainsi qu'en cas, soit d'une division, soit d'un regroupement de titres, soit de toute autre opération portant sur les capitaux propres, le pouvoir d'ajuster les prix susvisés afin de tenir compte de l'incidence de ces opérations sur la valeur de l'action.

Le Conseil d'administration ne pourrait, sauf autorisation préalable par l'Assemblée générale, faire usage de la délégation de compétence à compter du dépôt par un tiers d'un projet d'offre publique visant les titres de la Société, et ce, jusqu'à la fin de la période d'offre.

Il est ici précisé que ces opérations devraient être effectuées en conformité avec les règles déterminées par les articles 241-1 à 241-7 du Règlement général de l'Autorité des marchés financiers concernant les conditions et périodes d'intervention sur le marché.

5.2.3 TABLEAU DES DELEGATIONS EN COURS DE VALIDITE AU 24 MARS 2026 ACCORDEES PAR L'ASSEMBLEE GENERALE AU CONSEIL D'ADMINISTRATION DANS LE DOMAINE DES AUGMENTATIONS DE CAPITAL

Date	Délégation	Validité	Montant nominal maximal	Utilisation
AGM du 18/06/2024 (15 ^e résolution)	Délégation de compétence en vue d'augmenter le capital par incorporation de réserves, bénéfices, primes ou autres sommes par l'émission et l'attribution gratuite d'actions ou par l'élévation de la valeur nominale des actions existantes ou par la combinaison de ces deux modalités	26 mois	3 000 000 €	Aucune
AGM du 25 juin 2025 (16 ^e résolution)	Délégation de compétence pour émettre des actions ordinaires donnant, le cas échéant, accès à des actions ordinaires ou à l'attribution de titres de créance (de la Société ou d'une société du Groupe), et/ou des valeurs mobilières donnant accès à actions ordinaires à émettre (par la Société ou une société du Groupe), avec maintien du droit préférentiel de souscription	26 mois	6 000 000 € 30 000 000 € (valeurs mobilières représentatives de créances donnant accès au capital)	Aucune
AGM du 25 juin 2025 (20 ^e résolution)	<ul style="list-style-type: none"> • Autorisation d'augmenter le montant des émissions en cas de demande excédentaire 	26 mois	Selon les articles L.225-135-1 et R.225-18 du Code de commerce	Aucune
AGM du 25 juin 2025 (21 ^e résolution)	Autorisation en vue d'attribuer gratuitement des actions aux membres du personnel salarié et/ou certains mandataires sociaux	38 mois	3% du capital	Aucune
AGM du 25 juin 2025 (22 ^e résolution)	Délégation de compétence pour émettre des actions ordinaires et/ou des valeurs mobilières donnant accès au capital avec	26 mois	3 % du capital	Aucune

Date	Délégation	Validité	Montant nominal maximal	Utilisation
	suppression de droit préférentiel de souscription en profit des adhérents d'un PEE en application des articles L.3332-18 et seq. du Code du travail			

5.3 L'ACTIONNARIAT

5.3.1 Répartition du capital et des droits de vote

La répartition du capital et des droits de vote est la suivante :

	31 décembre 2025				31 décembre 2024				31 décembre 2023			
	Actions	% de capital	Droits de vote exerçables en AG *	% droits de vote exerçables en AG	Actions	% de capital	Droits de vote exerçables en AG *	% droits de vote exerçables en AG	Actions	% de capital	Droits de vote exerçables en AG*	% droits de vote exerçables en AG
GORGÉ SAS**	12 327 764	23,82 %	12 327 764	22,84 %	12 327 764	23,88 %	16 916 851	27,29 %	12 327 764	23,88 %	16 916 851	27,29 %
EXAIL TECHNOLOGIES**	216 440	0,42 %	216 440	0,40 %	216 440	0,42 %	432 880	0,70 %	216 440	0,42 %	432 880	0,70 %
Raphaël GORGÉ	188 791	0,36 %	321 396	0,60 %	188 791	0,37 %	308 629	0,50 %	188 791	0,37 %	308 629	0,50 %
Jean-Pierre GORGÉ**	192 282	0,37 %	192 516	0,36 %	192 282	0,37 %	230 077	0,37 %	192 282	0,37 %	230 077	0,37 %
Sous-totaux famille GORGÉ	12 925 277	24,98 %	13 058 116	24,19 %	12 925 277	25,04 %	17 888 437	28,86 %	12 925 277	25,04 %	17 888 437	28,85 %
FIMALAC DÉVELOPPEMENT**	3 403 508	6,58 %	3 403 508	6,31 %	3 403 508	6,59 %	6 807 016	10,98 %	3 403 508	6,59 %	6 807 016	10,98 %
SAFRAN CORPORATE VENTURES	907 894	1,75 %	1 565 788	2,90 %	907 894	1,76 %	1 565 788	2,53 %	907 894	1,76 %	1 565 788	2,53 %
BPIFRANCE PARTICIPATIONS	750 000	1,45 %	1 500 000	2,78 %	750 000	1,45 %	1 500 000	2,42 %	750 000	1,45 %	1 500 000	2,42 %
Autodétention	1 196 218	2,31 %	1 196 218	2,22 %	1 160 564	2,25 %	1 160 564	1,87 %	69 376	0,13%	69 376	0,11 %
BNPP DÉVELOPPEMENT	146 198	0,28 %	292 396	0,54 %	146 198	0,28 %	292 396	0,47 %	146 198	0,28 %	292 396	0,47 %
Public	32 421 429	62,65 %	32 955 120	61,06 %	32 329 883	62,63 %	32 764 760	52,86%	33 421 071	64,74 %	33 876 654	54,64 %
TOTAL	51 750 524	100 %	53 971 146	100 %	51 623 324	100 %	61 978 961	100 %	51 623 324	100 %	61 999 667	100 %

*Les droits de vote exerçables en Assemblée générale excluent les titres détenus en autodétention. Le nombre de droits de vote théoriques peut être obtenu en additionnant le nombre de droits de vote exerçables en Assemblée générale et le nombre de titres détenus en autodétention.

**Ces actionnaires ayant en tout ou partie transféré leurs actions au porteur, la Société n'est plus en mesure de savoir si le nombre d'actions détenues indiqué a évolué.

Le groupe familial GORGÉ (composé de Jean-Pierre GORGÉ, Raphaël GORGÉ, GORGÉ SA et sa filiale EXAIL TECHNOLOGIES) a déclaré avoir franchi en baisse, le 29 janvier 2025, le seuil de 25% des droits de vote de la société PRODWAYS GROUP à la suite de l'inscription au porteur par GORGÉ SA de ses actions. GORGÉ SA a franchi individuellement en baisse le même seuil.

La Caisse des dépôts et consignations a déclaré avoir franchi indirectement en baisse, le 10 juillet 2025, le seuil de 5% du capital de la société PRODWAYS GROUP et détenir indirectement, par l'intermédiaire des sociétés Bpifrance Participations SA2 et CDC Croissance, 2 505 720 actions PRODWAYS GROUP représentant 3 255 720 droits de vote, soit 4,84% du capital et 6,03% des droits de vote de la société. Ce franchissement de seuil résulte d'une cession d'actions PRODWAYS GROUP par CDC Croissance.

SAFRAN CORPORATE VENTURE a transféré ses actions au nominatif le 16 février 2026, perdant ses droits de vote doubles.

La Caisse des dépôts et consignations a déclaré avoir franchi indirectement en baisse, le 19 mars 2026, le seuil de 5% des droits de vote de la société PRODWAYS GROUP et détenir indirectement, par l'intermédiaire des sociétés Bpifrance Participations SA et CDC Croissance, 2 201 634 actions PRODWAYS GROUP représentant 2 659 363 droits de vote, soit 4,25% du capital et 4,96% des droits de vote de la société. Ce franchissement de seuil résulte d'une cession de 457 729 actions PRODWAYS GROUP inscrites au nominatif par la société Bpifrance Participations SA.

À la connaissance de la Société, il n'y a pas eu depuis la date de clôture de variation significative de l'actionnariat et il n'existe pas d'autres actionnaires que ceux mentionnés ci-dessus, détenant directement ou indirectement 5 % ou plus du capital ou des droits de vote de la Société.

5.3.2 Droits de vote des principaux actionnaires

Conformément aux statuts de la Société, les actions de PRODWAYS GROUP inscrites au nominatif depuis plus de deux ans bénéficient d'un droit de vote double. Ce droit de vote double est applicable depuis la première cotation des actions de la Société sur le marché réglementé d'Euronext à Paris, soit le 12 mai 2017.

À la connaissance de la Société, il n'existe aucun pacte d'actionnaires ou accord pouvant entraîner un changement de contrôle de la Société.

5.3.3 Actionnariat de contrôle

Néant.

5.3.4 Informations susceptibles d'avoir une incidence en cas d'offre publique

Les titulaires d'actions inscrites au nominatif depuis plus de deux ans bénéficient d'un droit de vote double.

GORGÉ SA est l'actionnaire de référence de la Société depuis décembre 2021.

Les statuts de la Société ne contiennent pas de dispositifs permettant de retarder, différer ou empêcher un changement de contrôle.

5.3.5 Actionnariat des salariés

Plus aucun plan d'options de souscription ou d'achats d'actions, d'attribution gratuite d'actions et d'attribution de bons de souscription d'actions n'existe actuellement au sein du Groupe. Les anciens plans sont décrits dans la note 5.4 de l'annexe aux comptes consolidés (voir section 4.1 du présent rapport) et à la section 5.2.1 du présent Rapport financier annuel.

Conformément aux dispositions de l'article L.225-102 du Code de commerce, il convient de noter qu'au 31 décembre 2025, aucune participation des salariés n'est détenue dans le cadre d'une gestion collective.

5.4 POLITIQUE DE DIVIDENDES

La Société a la volonté de verser des dividendes lorsque les résultats le permettront, sans toutefois avoir arrêté une politique systématique en matière de répartition de ses bénéfices entre dividendes et financement des activités.

Aucun dividende n'a été versé depuis la création de la Société ; le Conseil d'administration ne proposera pas à l'Assemblée générale du 17 juin 2026 le versement d'un dividende.

Comme annoncé le 24 mars 2026, la Société souhaite proposer en revanche une liquidité à ses actionnaires dans le cadre d'une offre publique de rachat destinées à tous ses actionnaires.

5.5 COMMISSAIRES AUX COMPTES

Commissaires aux comptes titulaires

DELOITTE & Associés

Membre de la compagnie régionale des Commissaires aux comptes de Versailles

Représenté par Monsieur Jean-Charles DUSSART

6, place de la Pyramide - 92908 Paris-La Défense cedex

Co-commissaire aux comptes de la Société nommé par l'Assemblée générale ordinaire annuelle du 15 juin 2023 pour un mandat de six exercices expirant après l'Assemblée générale statuant sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2028 (première nomination).

RSM PARIS

Membre de la compagnie régionale des Commissaires aux comptes de Versailles

Représenté par Monsieur Clément PERROT

26, rue Cambacérès – 75008 PARIS

Co-commissaire aux comptes de la Société nommé par les statuts constitutifs du 13 mars 2014 pour un mandat de six exercices (première nomination) et renouvelé en 2020 (renouvellement pour une durée de six ans venant à expiration à l'issue de l'Assemblée générale tenue courant 2026 appelée à statuer sur les comptes de l'exercice 2025).

Le mandat de co-commissaire aux comptes de RSM Paris expire à l'issue de l'Assemblée générale du 17 juin 2026.

La nomination de RSM FRANCE en tant que nouveau co-commissaire aux compte sera proposée à l'Assemblée générale du 17 juin 2026.

Auditeur des informations en matière de durabilité

RSM PARIS

Membre de la compagnie régionale des Commissaires aux comptes de Versailles

Représenté par Monsieur Clément PERROT

26, rue Cambacérès – 75008 PARIS

Co-commissaire aux comptes de la Société nommé par les statuts constitutifs du 13 mars 2014 pour un mandat de six exercices (première nomination) et renouvelé en 2020 (renouvellement pour une durée de six ans venant à expiration à l'issue de l'Assemblée générale tenue courant 2026 appelée à statuer sur les comptes de l'exercice 2025).

Dans la mesure où la société n'est plus soumise à la Directive CSRD, il ne sera pas procédé à la nomination d'un nouvel auditeur des informations en matière de durabilité.

6. TABLES DE CONCORDANCE

6.1 Table de concordance du rapport financier annuel

	Rapport financier annuel	Chapitres/sections
1.	Comptes annuels	4.2
2.	Comptes consolidés	4.1
3.	Rapport de gestion	Voir table de concordance en 6.2 ci-dessous
4.	Rapport des Commissaires aux comptes sur les comptes sociaux	4.2.5
5.	Rapport des Commissaires aux comptes sur les comptes consolidés	4.1.7
6.	Rapport spécial des Commissaires aux comptes sur les conventions et engagements réglementés	3.5.2
7.	Rapport du Conseil d'administration sur le gouvernement d'entreprise (article L.225-37 du Code de commerce)	Voir table de concordance en 6.3 ci-dessous

6.2 Table de concordance du rapport consolidé de gestion

Le présent Rapport annuel comprend les éléments du rapport de gestion visés par les articles L.225-100 et suivants et L.232-1 du Code de commerce, ainsi que le rapport sur le gouvernement d'entreprise en application des articles L.225-37 et suivants du Code de commerce.

	Rapport consolidé de gestion	Chapitres/sections
1	MARCHE DES AFFAIRES	
1.1.	Situation et activité de la Société au cours de l'exercice écoulé	1.5, 4.1, 4.2
1.2.	Résultats de l'activité de la Société, de ses filiales et des sociétés qu'elle contrôle	1.1, 1.4, 4.1, 4.2
1.3.	Indicateurs clés de performance de nature financière	1.1
1.4.	Indicateurs clés de performance de nature non financière	1.1
1.5.	Analyse de l'évolution des affaires, des résultats et de la situation financière	1.4
1.6.	Événements importants survenus entre la date de clôture de l'exercice et la date à laquelle le rapport de gestion est établi	1.3.4, note 12.4 des comptes consolidés et note 9.2 des comptes annuels
1.7.	Évolution prévisible et perspectives d'avenir	Message du dirigeant, 1.3.2
1.8.	Activités en matière de Recherche et de Développement	1.2.2, 1.3.3, Note 6 des comptes consolidés
1.9.	Prises de participations significatives ou prises de contrôle au cours de l'exercice dans des sociétés ayant leur siège social sur le territoire français	1.2.3, 1.2.4, note 2.2 des comptes consolidés

Rapport consolidé de gestion		Chapitres/sections
1.10.	Mention des succursales existantes	N/A
2.	FACTEURS DE RISQUES – PROCÉDURES DE CONTRÔLE INTERNE ET DE GESTION DES RISQUES	
2.1.	Description des principaux risques et incertitudes auxquels le Groupe est confronté	2
2.2.	Principales caractéristiques des procédures de contrôle interne et de gestion des risques mises en place par la Société et le Groupe relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière	3.6
2.3.	Indication sur les risques financiers liés aux effets du changement climatique et présentation des mesures prises pour les réduire en mettant en œuvre une stratégie bas carbone	2
2.4.	Indications sur l'utilisation des instruments financiers (politique de couverture)	Note 8.3 des comptes consolidés
3.	ACTIONNARIAT ET CAPITAL	
3.1.	Composition de l'actionnariat et modifications intervenues au cours de l'exercice, franchissements de seuils	5.2, 5.3
3.2.	État de la participation des salariés au capital social	5.3.5
3.3.	Rachat et revente par la Société de ses propres actions – autocontrôle	5.2.2
3.4.	Nom des sociétés contrôlées et pourcentage de détention	1.2.3, Note 13 des comptes consolidés, Note 8 des comptes annuels
3.5.	Aliénations d'actions en vue de régulariser les participations croisées, ajustements éventuels pour les titres donnant accès au capital en cas de rachat d'actions ou d'opérations financières	N/A
3.6.	Opérations réalisées par les dirigeants et les personnes ayant des liens étroits avec ces derniers, sur les titres de la Société	3.1.4
3.7.	Informations sur les plans d'options de souscription d'actions consenties aux mandataires sociaux et aux salariés	3.2 (tableaux 4 à 10), 5.2.1
3.8.	Informations sur les attributions d'actions gratuites au profit des mandataires sociaux et des salariés	3.2 (tableaux 4 à 10), 5.2.1, notes 5.4 et 5.5 des comptes consolidés
4.	RAPPORT SUR LE GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE (ARTICLE L.225-37 CODE DE COMMERCE)	Voir table de concordance en 6.3 ci-dessous
5.	INFORMATIONS EN MATIÈRE DE DURABILITÉ	N/A
6.	AUTRES INFORMATIONS	
6.1.	Charges fiscalement non déductibles et charges réintégrées suite à un redressement fiscal	1.5.2
6.2.	Tableau des résultats financiers des cinq derniers exercices	1.5.5
6.3.	Montant des dividendes et des autres revenus distribués mis en paiement au cours des trois exercices précédents	1.5.3, 5.4
6.4.	Injonctions ou sanctions pécuniaires pour des pratiques anticoncurrentielles	N/A
6.5.	Montant des prêts interentreprises consentis dans le cadre de l'article L.511-6-3 bis du Code monétaire et financier	N/A
6.6.	Avis du Comité d'entreprise sur les modifications de l'organisation économique ou juridique	N/A
6.7.	Délais de paiement clients et fournisseurs	1.5.4, note 5.2 des comptes sociaux

6.3 Table de concordance du rapport sur le gouvernement d'entreprise prévu par les articles L.225-37 et L.22-10-9 du Code de commerce

Rapport sur le gouvernement d'entreprise – Rubriques		Chapitres/sections
1.	INFORMATIONS RELATIVES À LA COMPOSITION, AU FONCTIONNEMENT ET AUX POUVOIRS DU CONSEIL	
1.1.	Composition du Conseil d'administration	3.1

	Rapport sur le gouvernement d'entreprise – Rubriques	Chapitres/sections
1.2.	Présentation des membres du Conseil d'administration, liste de leurs mandats et fonctions	3.1
1.3.	Conditions de préparation et d'organisation des travaux du Conseil d'administration	3.1.7
1.4.	Application du principe de représentation équilibrée des femmes et des hommes au sein du Conseil d'administration	3.1.3
1.5.	Politique de diversité appliquée aux membres du conseil	3.1.1, 3.1.3
1.6.	Parité au sein du Comité mis en place par la Direction générale	N/A
1.7.	Mixité dans les 10 postes à plus forte responsabilité	N/A
1.8.	Modalités d'exercice de la Direction générale	3.1.6
1.9.	Éventuelles limitations des pouvoirs des Directeurs généraux	3.1.6
1.10.	Référence à un Code de gouvernement d'entreprise	3.4
1.11.	Tableau récapitulatif des délégations en cours de validité accordées par l'Assemblée générale en matière d'augmentation de capital	5.2.3
1.12.	Procédure d'évaluation des conventions courantes conclues à des conditions normales	3.5.1
2.	INFORMATIONS RELATIVES AUX RÉMUNÉRATIONS	
2.1.	Rémunérations individuelles des mandataires sociaux	3.2 et 3.3
2.4.	Conventions conclues entre un mandataire social ou un actionnaire significatif et une filiale	3.5.1
2.5.	Modalités de conservation par les mandataires des actions attribuées gratuitement et/ou des actions issues de l'exercice de stock-options	3.2 (tableaux 6, 10)
3.	INFORMATIONS SUR LES ÉLÉMENTS SUSCEPTIBLES D'AVOIR UNE INCIDENCE EN CAS D'OFFRE PUBLIQUE	
3.1.	Structure du capital de la Société	5.2
3.2.	Restrictions statutaires à l'exercice des droits de vote et aux transferts d'actions ou clauses des conventions portées à la connaissance de la Société en application de l'article L.233-11 du Code de commerce en matière d'augmentation de capital	5.1.2, 5.3.4
3.3.	Participations directes ou indirectes dans le capital de la Société dont elle a connaissance en vertu des articles L.233-7 et L.233-12 du Code de commerce	5.3.1
3.4.	Liste des détenteurs de tout titre comportant des droits de contrôle spéciaux et description de ceux-ci	5.3.1, 5.3.4
3.5.	Mécanismes de contrôle prévus dans un éventuel système d'actionnariat du personnel, quand les droits de contrôle ne sont pas exercés par ce dernier	5.3.5
3.6.	Accords entre actionnaires dont la Société a connaissance pouvant entraîner des restrictions au transfert d'actions et à l'exercice des droits de vote	N/A
3.7.	Règles applicables à la nomination et au remplacement des membres du Conseil d'administration ainsi qu'à la modification des statuts de la Société	3.1.1
3.8.	Accords prenant fin en cas de changement de contrôle	N/A